Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16044 – 7 F | MARDI 27 AOÛT 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Réunis à Chicago, les démocrates s'apprêtent à plébisciter Bill Clinton

MÊME RÉTICENTS sur bien des aspects de sa politique, notamment certains éléments de son recentrage à droite, les démocrates s'apprêtent à plébisciter cette semaine Bill Clinton *comme candidat du parti* à l'élection présidentielle du 5 novembre. Réunie lundi 26 août à Chicago, la convention démocrate fera entendre quelques voix discordantes sur le démantèlement de l'Etat-providence, qui a profondément déplu à la gauche du parti. Pour autant, les délégués seront *unanimes derrière un président qui* affiche un solide bilan économique et qui domine dans les sondages à la fois son adversaire républicain, l'ancien sénateur Robert Dole, et l'indépendant Ross Perot.

Lire page 2

Une majorité de Français juge avec sympathie le mouvement des Africains sans papiers

L'enquête Ipsos-« Le Monde »-RTL révèle néanmoins une large approbation des lois Pasqua

SELON L'ENQUÊTE réalisée par Ipsos pour *Le Monde* et RTL, au lendemain de l'intervention des forces de l'ordre dans l'église Saint-Bernard, une majorité de Français (46 % contre 36 %) juge avec sympathie le mouvement des sans-papiers. Ils sont plus nombreux encore pour estimer que, dans cette affaire, le gouvernement s'est montré *« intransigeant »* (51 %), *« confus »* (54 %) et *« insensible à l'aspect humanitaire »* (50 %). De même, 53 % des personnes interrogées désapprouvent l'assaut mené contre l'église où s'étaient réfugiés 300 Africains sans-papiers.

Cependant, une majorité (68 %) refuse tout assouplissement des lois Pasqua contre l'immigration. Toujours selon cette enquête, le choix de la fermeté est largement apprécié dans l'électorat de droite. A l'issue de leur rencontre au fort de Brégançon (Var), dimanche 25 août, le président de la République et son premier ministre ont réaffirmé qu'il *« n'y aura pas d'inflexion »* de la politique française d'immigration et annoncé des aménagements des lois Pasqua afin de les rendre *« plus efficaces »*. MM. Chirac et Juppé ont d'autre part confirmé que la politique de rigueur économique et financière sera maintenue.



Lundi en fin de matinée, la situation administrative des sans-papiers demeurait des plus confuses. Sur les 220 personnes interpellées lors de l'évacuation de l'église Saint-Bernard, quatre seulement ont été reconduites à la frontière, samedi. Treize personnes demeurent en centre de rétention, et trois ont été condamnées à des peines de prison ferme. Les autres ont été libérées, mais sans être pour autant régularisées. Les sans-papiers se sont retrouvés, dimanche, à la Cartoucherie de Vincennes. Les grévistes de la faim ont cessé leur jeûne.

Lire pages 6, 7, 8 et 20 et notre éditorial page 11

Les syndicats de la SNCF se mobilisent contre les projets de Bruxelles

LES SYNDICATS de la SNCF doivent rencontrer cette semaine Louis Gallois, le nouveau président de l'entreprise ferroviaire. Ils réclament une renégociation du plan de sauvetage préparé par le gouvernement et l'ancien président, Loïk Le Floch-Prigent, ainsi que la signature d'un véritable contrat de plan avec l'Etat. Le débat, déjà difficile, se complique parce qu'il se situe dans la perspective d'une accélération des déréglementaions européennes. Bruxelles prépare un *« Livre blanc »* qui prône l'introduction de la concurrence dans un secteur accusé d'un manque de dynamisme commercial, d'une stagnation de la productivité et de déficits chroniques.

Lire page 12

Histoires d'Amérique

JUSQU'À son numéro daté dimanche 1er-lundi 2 septembre, *Le Monde* explore l'Amérique des contradictions, des défis et des sursauts, une Amérique partagée entre l'individualisme et le sens de la communauté, où chacun peut espérer trouver une deuxième chance après avoir cru être broyé. En six « Histoires d'Amérique », Sylvie Kauffmann décortique cette volonté d'innover, de rebondir d'échec en réussite et, surtout, de ne jamais s'avouer vaincu. Aujourd'hui, « Les quatre de Ford Heights » : les victimes étaient blanches. Eux, noirs. Ils faisaient des coupables parfaits. Deux d'entre eux furent condamnés à mort. Grâce à la ténacité d'un professeur et de ses étudiantes, ils ont été innocentés. Après dix-huit ans d'emprisonnement.

Lire page 10

Petits arrangements avec l'ennemi en Tchétchénie occupée

AU SUD DE GROZNY
de notre envoyé spécial

Alvi ralentit. Ce père de famille tchétchène, qui gagne sa vie comme chauffeur, vient d'apercevoir un blindé et un soldat russe en uniforme sur la grande route qui longe le sud de la capitale tchétchène. L'homme lui fait signe de s'arrêter. *« Il y a une femme grièvement blessée… J'ai besoin de votre voiture pour aller la chercher… Je suis colonel… Je réponds de tout… Notez le numéro du blindé »*, dit d'une voix saccadée l'officier russe, visiblement en proie à la panique.

En compagnie du colonel, Alvi part par un chemin de terre, en direction de Grozny, vers un village tchétchène, sur la colline. Sur place, Alvi comprend. Les soldats russes ont ouvert le feu sur des réfugiés qui fuyaient Grozny. Et l'un des blessés est une jeune femme russe. Elle perd son sang. Elle râle : *« Les autres, les autres… »* Mais le colonel russe ne veut évacuer qu'elle. Alvi comprend que les soldats russes ont peur de venir avec un blindé jusque dans le village tchétchène. Il se rend compte que la femme mourra avant d'arriver à l'hôpital si on la transporte à l'arrière de sa voiture. Il finit par persuader le colonel de faire venir un de ses blindés. La jeune femme perfusée, allongée sur le toit, le véhicule militaire repart, suivi par Alvi et ses passagers dans la Volga. Ils sont chargés de guider et « protéger » le convoi en zone tchétchène, jusqu'à l'hôpital.

Pour gagner du temps, les deux véhicules empruntent la grande route interdite aux civils. Le blindé franchit le premier barrage russe sans difficultés. Mais la Volga noire est arrêtée par les soldats. Alvi tente d'expliquer qu'il « escorte » le blindé, que le temps presse, qu'une femme est en train de mourir. *« Nazad ! Nazad ! » « En arrière ! »*, hurle le soldat russe en saisissant son kalachnikov. Alvi répond : *« Laissez-nous passer, cette femme va mourir. » « Lève-toi ! Lève-toi ! »*, hurle le soldat russe, armant son kalachnikov, à Alvi déjà debout, hors de la voiture. *« Je suis debout ! Debout ! »*, hurle à son tour Alvi. Le soldat va tirer. En courant, le colonel est arrivé du blindé russe immobilisé à quelques centaines de mètres avec la blessée, n'osant avancer seul hors des lignes russes. *« Arrêtez »*, crie-t-il. *« Ils sont avec nous ! Qui est le commandant ici ? »* Les soldats russes, ceux du blindé et ceux du poste de contrôle, s'insultent. Le colonel finit par lâcher au commandant du barrage : *« Mais cette femme est russe ! »* La voiture d'Alvi peut passer.

Elle ouvre maintenant la route au blindé jusqu'au premier village. Les soldats pointent leurs armes vers les fossés. L'un d'entre eux tient la perfusion. Au premier carrefour, Alvi s'arrête, se dirige vers un bus qui transporte des réfugiés de Grozny. Il parle au chauffeur, aux passagers. Ceux-ci descendent aussitôt du bus. Quatre Tchétchènes, laissant femmes, enfants et bagages au bord de la route, brancardent la blessée du blindé dans le bus, partent vers l'hôpital. Le blindé russe file, s'accrochant à une colonne russe fortement armée qui roule vers Grozny.

Epilogue. Le lendemain, Alvi doit aller chercher sa belle-sœur et ses enfants, bloqués par les combats dans un quartier sud de la ville, voisin des positions russes où s'est déroulé l'incident de la veille. Il prend le chemin qu'il a emprunté pour aller sauver la jeune femme russe. Les soldats ouvrent le feu. Alvi rampe, en arrière, dans la poussière.

Jean-Baptiste Naudet

■ L'exploitation sexuelle des enfants

Ouverture à Stockholm du congrès mondial qui doit adopter un programme d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants. Notre envoyé spécial à Katmandou décrit ce fléau qui frappe plus d'un million de mineurs. p. 5

■ Rencontre Weizman-Arafat

Le président israélien va recevoir le chef de l'OLP. Benyamin Nétanyahou hésite à en faire autant. p. 4

■ Corée du Sud : un ex-président condamné à mort

Le président sud-coréen pourrait gracier Chun Too-wan, condamné à mort pour sa participation au putsch de 1979 et à d'autres crimes. p. 4

■ Polémique judiciaire à Nanterre

Une affaire d'escroquerie au trafic de cannabis est à l'origine d'une joute acharnée qui oppose des avocats à un magistrat en vue. p. 9

■ Des éleveurs aux portes de Paris

Accompagnés de leurs vaches, les éleveurs partis le 11 août de la Vienne pour protester contre la chute des cours approchent de la capitale. p. 20

■ Vaulx-en-Velin à Chaillot

Sous la direction de Guy Bedos, des acteurs amateurs répètent à Vaulx-en-Velin (Rhône) un spectacle humoristique sur la banlieue qui sera bientôt présenté à Paris. p. 17

Une grimpeuse poids plume



FABIANA LUPERINI

ELLE DIT avoir gagné *« sur une jambe »*. L'Italienne Fabiana Luperini, vainqueur pour la deuxième fois consécutive du Tour cycliste féminin, a souffert des séquelles d'une chute survenue peu avant le départ. La minuscule grimpeuse (1,56 m pour 39 kg) a pris le meilleur sur Jeannie Longo à la faveur des étapes alpestres.

Lire notre rubrique Sports pages 14 et 15

Allemagne, 2 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 827 - 7,00 F



POINT DE VUE

Non à la « pensée unique » sociale

par Alain Minc

LA France est triste. Elle est donc prête, en cette rentrée, pour un psychodrame dont elle est coutumière : les plumes s'affûtent, le lobbying se prépare, de la part des inlassables croisés d'une autre politique monétaire et des thuriféraires d'une politique fiscale miracle qui réduirait simultanément les impôts et le déficit public. Rien, dans ce tohu-bohu à venir, n'est surprenant : le débat macroéconomique est beaucoup plus commode que la réflexion sur les réformes de structures. Dans la discussion macroéconomique, le responsable c'est toujours « l'autre » : il s'appelle pour les uns le gouvernement, pour les autres Bercy, pour la plupart le gouverneur de la Banque de France. En revanche, les changements microéconomiques dérangent davantage que des idées : des intérêts. Nous sommes naturellement, nous Français, plus friands du premier affrontement que du second : c'est la logique d'un pays qui privilégie l'impôt indirect sur l'impôt direct, l'égalité de façade sur l'équité, manifestant un tropisme historique pour ce qui est indolore.

Peut-être, diront les avocats d'une autre politique, mais comment nier que la croissance économique est trop faible ? Bien évidemment elle l'est, mais ne nous trompons pas, là aussi, de cible : c'est d'abord le problème collectif des Européens, qui, depuis cinq à sept ans, accumulent un retard par rapport aux Asiatiques naturellement, mais, ce qui est plus inquiétant, vis-à-vis des Américains. A l'origine de ce phénomène se trouvent la politique de productivité, de compétition accrue et de flexibilité menée par les Etats-Unis, sous des gouvernements de droite et de gauche, et naturellement la sous-évaluation du dollar vis-à-vis de la future zone « euro ». Certes, à l'intérieur même de l'Europe, demeure une part d'autonomie dans la gestion de la croissance : une bonne politique macroéconomique permet d'obtenir 0,5 % à 0,7 % de mieux que la moyenne des pays de l'Union européenne ; une mauvaise aboutit à 0,5 % ou 0,7 % de moins. Pendant plusieurs décennies, la France a dépassé le peloton de ses partenaires : elle ne vit aujourd'hui que plus mal son alignement dans la moyenne.

Lire la suite page 11

Alain Minc est président d'AM Conseil.

ÉTATS-UNIS Deux semaines après les républicains, les démocrates ouvraient, lundi 26 août, à Chicago, la convention qui désignera leur candidat à l'élection présidentielle. Bill Clinton, secondé par Albert Gore, est le candidat incontesté à l'investiture. ● BIEN DÉCIDÉ à ne pas se laisser rattraper par Bob Dole, le président américain chasse sur les terres idéologiques des républicains. Ce recentrage est l'œuvre d'un de ses consultants politiques, Dick Morris, baptisé par ses adversaires le « gourou », voire le « Raspoutine de Pennsylvania Avenue ». ● CHICAGO, où a lieu la convention, avait été, en 1968, au cours d'une convention démocrate précédente, le théâtre de violents affrontements entre la police et les manifestants opposés à la guerre du Vietnam. Souvenirs de violence qui ont longtemps pesé sur l'image de la ville comme sur celle du Parti démocrate.

Sans masquer leurs divisions, les démocrates s'apprêtent à sacrer Bill Clinton

La convention démocrate s'ouvrait lundi 26 août à Chicago pour désigner triomphalement, jeudi, le président sortant comme candidat du parti à l'élection présidentielle du 5 novembre. La gauche pourrait faire entendre son mécontentement sur le recentrage à droite de la Maison Blanche

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

Autres temps, autres mœurs. Vingt-huit ans après la désastreuse convention de 1968 qui dégénéra en émeute au plus fort du mouvement contre la guerre du Vietnam, le Parti démocrate américain revient à Chicago pour y manifester, cette fois, son unité autour de son candidat à l'élection présidentielle de novembre. Symbole du chemin parcouru par son parti, c'est grâce au recentrage qu'il lui a imposé que le président Bill Clinton, lui-même enfant de 1968 qui refusa l'épreuve du feu au Vietnam, aborde en position de force cette bataille pour un second mandat.

Chicago elle-même s'est assagie, toute à son rôle de métropole en pleine transformation. L'endroit choisi pour accueillir la convention démocrate pendant quatre jours, à partir du lundi 26 août, n'est autre que le palais des sports construit pour le virtuose du basket-ball Michael Jordan et ses Chicago Bulls sur les lieux d'autres émeutes mémorables, celles qui suivirent l'assassinat de Martin Luther King.

Et Tom Hayden, leader des étudiants contestataires de 1968 et aujourd'hui sénateur dans l'Etat de Californie, dont il est l'un des délégués à la convention, entame son séjour par une visite de courtoisie au maire de Chicago, Richard J. Daley, fils de Richard M. Daley, le maire qui lâcha sa police sur les manifestants en 1968.

Bill Clinton, quant à lui, a beau dire modestement, après avoir fêté la semaine dernière ses cinquante ans avec quelques stars hollywoodiennes, qu'il lui reste désormais *« plus d'hiers que de lendemains »*, il n'en lève pas moins tous les doutes sur la manière dont il entend vivre ses lendemains les plus proches : à la Maison Blanche, et pour quatre ans encore. Cette semaine, la convention démocrate est tout entière tournée vers ce seul but : le couronnement jeudi soir du président-candidat Bill Clinton, qui n'aura rejoint Chicago que la veille, après un périple de trois jours dans les profondeurs du Midwest (au poids électoral décisif) à bord d'un train baptisé en toute simplicité l'*Express du XXIe siècle*.

A peine dix jours après la fin de la convention républicaine à San Diego, le président Clinton a déjà réussi à recreuser l'écart avec son adversaire républicain. Bob Dole avait pourtant commencé à le rattraper dans les sondages, sous l'effet conjugué de la concentration médiatique sur le show de San Diego, du choix surprise du populaire Jack Kemp comme colistier et de la promesse d'une baisse des impôts de 15 %, thème central de la campagne républicaine.

Un sondage, diffusé dimanche soir par la chaîne de télévision CNN, donne à nouveau 12 points d'avance à Bill Clinton, tandis qu'un autre, réalisé pour ABC, lui accorde un avantage de 7 points, Ross Perot, le troisième candidat, se maintenant pour sa part autour de 7 % à 9 % des intentions de vote.

Visiblement déterminé à ne pas laisser Bob Dole se reposer sur ses lauriers, ne serait-ce que quelques jours, M. Clinton est passé à l'offensive dès le début de la semaine dernière, avec une arme dont lui seul dispose : le pouvoir de promulguer des lois. Jour après jour, entouré de citoyens méritants sur la pelouse de la Maison Blanche, le président a eu les honneurs des journaux télévisés en apposant sa signature au bas d'un texte qui permet aux salariés de conserver leur assurance-maladie lorsqu'ils changent d'emploi ou de la loi qui renvoie aux Etats la responsabilité de distribuer l'aide sociale aux plus démunis. Lorsqu'il s'est trouvé à court de lois à promulguer, il a annoncé de nouvelles mesures pour freiner la tabagie chez les jeunes – une initiative tombée à point nommé, non seulement parce qu'elle remporte l'adhésion de 63 % des Américains, selon les mêmes sondages, mais aussi parce qu'elle a réussi à contrer les effets négatifs d'un rapport officiel qui venait de révéler une inquiétante progression de la consommation de drogue chez les adolescents.

> C'est grâce au recentrage qu'il a imposé lui-même à son parti que le président aborde en position de force la bataille pour un second mandat

Ce n'était que le hors-d'œuvre. Dimanche soir, dans un long entretien réalisé par CNN devant l'*Express du XXIe siècle* en gare d'une bourgade du Kentucky, Ashland, Bill Clinton est passé à la vitesse supérieure. Gonflé à bloc, avec les accents de l'indignation la plus sincère dont seuls sont capables les animaux politiques de sa trempe, le président s'est livré à une critique implacable du plan républicain de baisse des impôts, un luxe dont l'Amérique *« n'a pas les moyens »*, un bon gadget politique *« qui ne peut pas marcher : on a déjà essayé, et ça n'a pas marché »*. Très offensif, il a pris l'opinion publique à témoin pour dénoncer l'acharnement judiciaire et partisan dont il estime être l'objet, avec Mme Clinton, dans l'affaire du scandale immobilier de Whitewater, un acharnement qui, a-t-il accusé, coûte des fortunes au contribuable et *« a ruiné la vie de petites gens »*, dont le plus grand malheur a été de le côtoyer lorsqu'il était gouverneur de l'Arkansas, sans que *« le moindre soupçon de preuve »* n'ait jamais pu être retenu contre lui ou sa femme.

Poursuivant sur sa lancée, Bill Clinton a donné un avant-goût du plat de résistance qui va être offert aux électeurs tout au long de la semaine : pendant qu'en toile de fond une myriade d'orateurs chanteront ses louanges à Chicago, le chef de l'exécutif distillera, depuis la plate-forme de son train, les mesures qu'il entend promouvoir lors de son second mandat. Le bouquet final est réservé au discours qu'il prononcera jeudi soir lorsqu'il aura été investi par la convention comme le candidat démocrate : trente à quarante nouvelles propositions d'un coup, souffle son entourage.

Ce programme, a confié M. Clinton à CNN, s'articulera autour de deux priorités : l'éducation d'abord, afin de donner à chaque Américain la possibilité d'améliorer son sort, et une politique de création d'emplois pour les gens qui ont jusqu'ici vécu d'aide sociale et auxquels la toute nouvelle législation demande de se mettre au travail. C'est sur ce point en effet que la tâche paraît la plus délicate pour M. Clinton : sa décision, la semaine dernière, de promulguer la loi adoptée par le Congrès républicain sur la réforme de l'aide sociale (le Welfare) a profondément choqué l'aile gauche du mouvement démocrate, qui y voit une mise en pièces de l'héritage du New Deal de Franklin Roosevelt et entend bien le dire à la convention.

Or le point fort des démocrates était précisément, jusqu'à cette controverse sur le Welfare, leur remarquable unité derrière un président qu'aucun concurrent n'avait même osé défier lors des élections primaires, au moment où les républicains, eux, s'entre-déchiraient. En rendossant, depuis dix-huit mois, les habits centristes du « nouveau démocrate » qui lui avaient fait remporter l'élection de 1992, M. Clinton avait parallèlement réussi à maîtriser son aile gauche grâce à un contexte économique favorable, la création de dix millions d'emplois, et un discours très rassembleur sur les valeurs morales et familiales – une ligne que reflète la plate-forme soumise à la convention.

Mais même si des voix discordantes se feront entendre – *« Nous, on ne les censure pas »*, vante le président du Parti démocrate, le sénateur Chris Dodd, – il est peu probable qu'elles parviennent à entamer le crédit du président.

Sylvie Kauffmann

Wall Street serait opposée à une forte réduction d'impôts

Le président Bill Clinton a affirmé dimanche 25 août que les marchés financiers de Wall Street le soutenaient dans son opposition à une proposition républicaine de réduction de 15 % des impôts sur trois ans. *« Wall Street ne croit pas à ce programme. Aucun des magazines économiques ne croit à ce programme. Aucun des commentateurs politiques ne croit à ce programme. Tout le monde sait que cela ne fera qu'alourdir le déficit »*, a affirmé M. Clinton dans une interview à la chaîne de télévision CNN. Si le candidat républicain à la Maison Blanche, Robert Dole, appliquait son programme de réduction d'impôts, cela provoquerait une augmentation d'au moins 2 % des taux d'intérêt, ce qui, selon M. Clinton, affecterait le coût de la vie pour tous les Américains. M. Dole maintient qu'il pourrait réduire les impôts et éliminer le déficit budgétaire d'ici à 2002 grâce à des réductions budgétaires et à des rentrées fiscales plus importantes, provenant d'une meilleure croissance économique. – *(AFP)*

Dick Morris, le très pragmatique gourou politique de la Maison Blanche

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Il est affublé de tous les sobriquets : *« le gourou politique du président »*, *« le premier ministre »*, *« le Raspoutine de Pennsylvania Avenue »*, voire *« le traître »*, mais il n'en a cure car son pouvoir et son influence d'éminence grise auprès du chef de la Maison Blanche supposent, outre un strict devoir de réserve, une souveraine indifférence aux commentaires du monde politique et de la presse. Richard, – Dick – Morris n'est pas un personnage public, ce qui explique en partie sa longévité dans les allées du pouvoir.


PORTRAIT

On lui prête la résurrection politique de Bill Clinton grâce à un recentrage politique opéré en pillant allégrement les thèmes les plus populaires des républicains. C'est lui le théoricien de la « triangulation », ce positionnement du président à égale distance, ou presque, des pôles républicain et démocrate. Une fameuse trouvaille.

DE NOMBREUX ENNEMIS

Après le raz-de-marée électoral du Grand Old Party, en novembre 1994, au Congrès, les démocrates étaient en déroute, et Bill Clinton au creux de la vague. *« Il m'a demandé de revenir, il était très déprimé. Je l'ai fait parce que je voulais vraiment sauver sa présidence »*, a confié Dick Morris au quotidien *New York Times*, dans l'un de ces entretiens qu'il accorde au compte-gouttes. On le devine, la modestie n'est pas le fort de ce personnage inclassable et volontiers mystérieux.

Il aime la France, Puccini, les idées, le pouvoir et... le téléphone. Ce New-Yorkais du West Side est âgé de 48 ans. Il est aussi le fils d'une famille juive libérale dont la mère a écrit un livre sur la discrimination sociale et il a fait ses études à la prestigieuse Stuyvesant School de Manhattan, puis à l'Université Columbia, là où il servait déjà de consultant en relations publiques pour ses camarades. En créant le cabinet Public Affairs Research Organization, il se lance dans le marketing politique. Ses premiers clients étaient démocrates, mais ses fidélités sont vite devenues alternatives, puis franchement républicaines.

Ses ennemis – nombreux dans chaque camp – rivalisent d'anecdotes détaillées sur la façon dont il a pris en main, en 1990, la campagne de réélection du sénateur républicain de Caroline du Nord, Jesse Helms, champion incontesté de l'aile la plus ultra des républicains. A cette occasion, Dick Morris n'a pas hésité à jouer la carte raciale contre l'adversaire, démocrate et noir, de son client. Bien d'autres sénateurs ou représentants républicains ont, un jour ou l'autre, embauché Dick Morris, brillant stratège et consultant politique pragmatique. Doué d'un véritable don pour capter les meilleures idées du moment, il n'hésite pas à plier les principes à l'objectif qu'il s'est fixé.

Curieusement, Bill Clinton ne lui tient pas rigueur de ce passé erratique. Les deux hommes sont de vieux complices en politique et le président, ce qui ne manque pas d'étonner son entourage, a une confiance absolue dans son gourou. Dick Morris a commencé à prodiguer ses conseils à Bill Clinton en 1978, lorsque ce dernier briguait le poste de gouverneur de l'Arkansas. Ce premier succès fut suivi d'une première défaite, cinglante. Battu en 1980, le gouverneur rappela son consultant, qui lui conseilla de faire amende honorable auprès des électeurs. Et cela a marché : Bill Clinton fut réélu en 1982, et Dick Morris retourna à ses clients républicains...

« UN AMI DU PRÉSIDENT »

Ces antécédents expliquent que M. Morris ne compte pas que des amis à la Maison Blanche où, circonstance aggravante, il a installé quelques-uns de ses amis new-yorkais. Lui-même est un franc-tireur. Il habite dans sa maison du Connecticut, mais à Washington il descend à l'hôtel. Ce qui ne l'empêche pas d'être omniprésent, souvent par téléphone, parlant à Bill Clinton de *« cinq à quinze fois par semaine »*, selon ses propres estimations, se concertant quotidiennement avec George Stephanopoulos, autre proche du président. Bill Clinton a toutes les excuses pour un homme avec qui il entretient d'étroites relations personnelles. J'ai *« beaucoup de mal à croire »*, a-t-il expliqué, que Dick Morris *« se sentait vraiment à l'aise »*, lorsqu'il travaillait pour des républicains...

Au fond, M. Morris est d'abord *« un ami du président »*, a précisé un jour Michael McCurry, le porte-parole de la Maison Blanche. C'est cette confiance totale qui lui a donné les coudées franches pour peaufiner le nouveau Clinton, entre 1994 et 1996. Ignorant les critiques des conseillers présidentiels, il a convaincu le chef de la Maison Blanche que le point d'équilibre de la politique américaine s'était rapproché du centre-droit, et que s'il voulait reprendre l'initiative, il devait accepter un *aggiornamento* de taille.

M. Clinton a suivi le conseil, prenant de plus en plus de distance avec la tradition libérale du parti démocrate. La transformation fut particulièrement sensible lors du discours présidentiel sur l'état de l'Union : le port de l'uniforme dans les écoles, les méfaits de la drogue chez les jeunes, la violence à la télévision, le couvre-feu pour les jeunes citadins, la multiplication des grossesses chez les adolescentes, bref, la défense des valeurs morales et familiales a servi de fil conducteur à la stratégie de reconquête de l'opinion.

Le clou de ce lifting politique fut sans conteste la réforme radicale du *welfare* (l'aide sociale), autrement dit la remise en cause de l'héritage politique des démocrates. Le Clinton nouvelle manière est-il pour autant l'œuvre complète de Dick Morris ? Ce serait trop dire, mais on ne prête qu'aux riches... Dans toutes les initiatives de Bill Clinton, chacun cherche désormais la « patte » de Dick Morris. Dame ! On n'est pas impunément le consultant politique le plus influent de la planète...

Laurent Zecchini

Le Fort Chicago de 1968 est devenu fort convenable

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Vingt-huit ans suffisent-ils à exorciser les vieux démons ? Jamais les démocrates n'avaient osé revenir à Chicago, longtemps considérée comme une ville pestiférée. La violence et la division qui avaient marqué, en août 1968, la convention du Parti démocrate, constituaient une marque d'infamie, et la grande métropole du Midwest le symbole d'une fracture sans équivalent depuis la guerre civile.

Pour les démocrates, l'onde de choc de Chicago 68 ne s'est jamais vraiment dissipée. Leurs hésitations entre progressisme et conservatisme en portent encore la trace, comme en sont l'héritage les attaques lancées par le candidat du Grand Old Party, Robert Dole. Lorsque ce dernier dénonce l'*« attitude permissive »* de ses adversaires, l'*« élite »* washingtonienne qui *« n'a jamais mûri, jamais souffert »*, il fait implicitement référence à la réputation qui est celle du Parti démocrate et de Bill Clinton.

Les événements de Chicago n'ont cependant été que la caricature de ces heures sombres où le pays entier était la proie de ses antagonismes. Avant que la troisième ville des Etats-Unis ne devienne le point de mire de l'Amérique et du reste du monde, les campus étaient déjà en ébullition et les émeutes raciales embrasaient de nombreuses villes. L'année 1968 fut celle de la cristallisation des passions. L'audience du mouvement de défense des droits civils ne cessait de croître, et l'assassinat de Martin Luther King, en avril, fut comme un coup de tonnerre.

Les Etats-Unis accentuaient leur intervention au Vietnam. A la mort de John F. Kennedy, en 1963, ils étaient 16 000 soldats à y combattre ; ils seront 385 000 à l'été 1968. En quelques mois, la popularité du successeur de Kennedy, Lyndon B. Johnson, va brutalement décliner. Au sein du Parti démocrate, la fracture s'opère sur le conflit vietnamien. Favorables à un arrêt inconditionnel des bombardements, les libéraux comme Robert Kennedy – qui sera assassiné en juin 1968 –, Eugène McCarthy, et George McGovern lancent un véritable défi au président Johnson. Prématurément usé, le chef de la Maison Blanche déclare bientôt qu'il n'est plus que *« candidat au rocking-chair »*.

Début août, la tension, dans la rue comme dans les rangs démocrates, monte dangereusement. A Chicago, envahie par les manifestants de tous horizons, le maire Richard Daley met la ville en état d'alerte et la transforme en camp retranché. Plus de 25 000 policiers et gardes nationaux prennent possession des rues, s'y livrant à des ratonnades d'une brutalité inouïe. Ebahie, l'Amérique profonde reste rivée à ses écrans de télévision. Dans l'enceinte de la convention, où vont pénétrer des policiers casqués, le sénateur Abraham Ribicoff dénonce les *« tactiques de la Gestapo dans les rues de Chicago »*. La tension est extrême entre « libéraux » (« progressistes ») et partisans de la politique vietnamienne de l'administration Johnson.

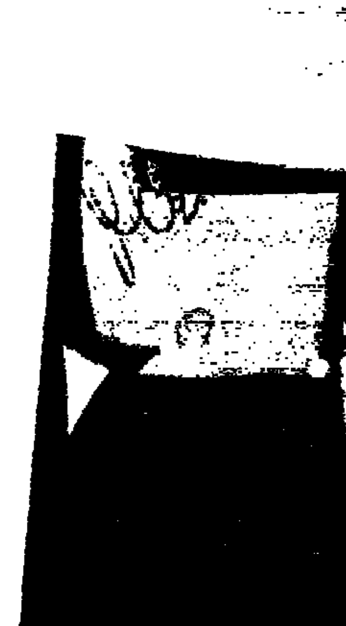
LUTTES FRATRICIDES

Mais alors que la presse décrit un Parti démocrate au bord de la désintégration, la balance penche en faveur des partisans de la poursuite de l'escalade militaire. Le général Westmorland a prévenu les délégués qu'un arrêt des bombardements au Nord-Vietnam serait *« fatal »* à la sécurité des troupes américaines. La désignation de Hubert Humphrey comme candidat à la présidence des Etats-Unis – il sera battu par Richard Nixon – interrompra ces luttes fratricides et fera retomber la tension à Fort Chicago. Il n'empêche : l'honneur de la ville est durablement sali.

La réputation des démocrates, elle, ne s'en remettra pas. De 1968 à 1992, ils ne remporteront que deux des sept scrutins présidentiels. Exploitant le souvenir de 1968, les républicains parviendront à convaincre une majorité d'Américains que les démocrates encouragent l'insoumission, la libération sexuelle, la drogue et la gabegie de l'Etat. Ils réussiront si bien dans cette entreprise qu'aujourd'hui rares sont ceux qui osent revendiquer l'appellation de « libéral ».

Quant à Chicago, elle s'est refait une virginité et les manifestants d'aujourd'hui sont très convenables : ils ont accepté de participer à une loterie municipale pour désigner les mouvements qui se feront entendre, à bonne distance de la convention, et à tour de rôle. Le maire, Richard Daley, fils de celui qui, il y a vingt-huit ans, avait imposé le couvre-feu et justifié les brutalités policières, assure que sa ville a bien mérité sa rédemption.

L. Z.



Le général Lebed rend compte au Kremlin du résultat de ses pourparlers avec les indépendantistes tchétchènes

Un règlement bute sur le statut futur de la république caucasienne

Le premier ministre russe a reçu, lundi matin 26 août à Moscou, le général Lebed, pour discuter de l'évolution des pourparlers de paix en Tchétchénie. Les négociations avec les indépendantistes butent sur le statut futur de la république caucasienne. M. Tchernomyrdine demeure hostile à l'indépendance mais n'écarte pas l'idée d'un référendum pour sortir de l'impasse.

MOSCOU
de notre correspondant

Le spectre du « conflit à outrance » à peine évanoui, la Tchétchénie continue de balancer entre guerre et paix. Alors que, sur le terrain, les généraux russes ont exploité, dimanche 25 août, quelques incidents pour suspendre les pourparlers, Alexandre Lebed, le représentant de Boris Eltsine en Tchétchénie, a regagné Moscou pour discuter, lundi 26 août, avec la direction russe de la question qui est à l'origine de la guerre, à savoir celle du statut futur de la petite république caucasienne. Le général devait soumettre au chef de l'Etat, au premier ministre, au ministre des nationalités et des affaires étrangères ainsi qu'à des « *experts en droit international* » les propositions de règlement politique du conflit présentées par les indépendantistes tchétchènes.

A peine le général Lebed s'était-il envolé pour Moscou, que le commandement des forces russes en Tchétchénie – que M. Lebed avait convaincu in extremis la semaine dernière de renoncer à l'assaut sur Grozny – a argué d'un incident (un groupe de Tchétchènes non identifié a saisi, samedi, des armes russes) pour annuler une rencontre avec le chef d'état-major des forces tchétchènes, Aslan Maskhadov. Celui-ci a regretté que le commandant russe « *Viatcheslav Thiromirov et d'autres lient la poursuite des pourparlers à de quelconques provocations* ». Les négociations entre les chefs militaires sur le retrait de leurs forces de Grozny et la mise en place de patrouilles conjointes pour assurer l'ordre dans la capitale tchétchène, devaient cependant reprendre lundi.

Si le cessez-le-feu est globalement respecté, la situation est très mouvante sur le plan politique. Les Tchétchènes veulent en effet que leur République soit « *sujet de droit international* » tandis que Moscou exige qu'elle soit soumise au droit russe. Le général Lebed reste muet sur le contenu des propositions tchétchènes. Les indépendantistes tiennent un langage modéré. Movladi Oudougov, leur porte-parole, a donné, samedi, quelques indications sur la philosophie des propositions tchétchènes sans en dévoiler le contenu. Les indépendantistes sont prêts à examiner des options qui « *ménagent les intérêts de l'Etat russe* », a-t-il déclaré. « *La question du statut sera résolu en prenant en compte les intérêts des deux parties.* » « *Si Boris Eltsine ne propose pas l'indépendance, nous trouverons un langage commun* », a-t-il même précisé.

RÉFÉRENDUM DANS CINQ ANS ?

Tout indique cependant que les Tchétchènes n'ont pas renoncé à obtenir des garanties internationales – et non pas seulement russes – sur leur avenir. Le fait que le général Lebed doive notamment consulter, à Moscou, le ministère des affaires étrangères et des experts en droit international en témoigne. Le président russe a autorisé, vendredi dernier, son représentant à « *signer un accord sur la définition du statut de la Tchétchénie* » mais seulement « *en tant que partie intégrante de la Fédération de Russie* ». C'est vraisemblablement parce que le plan présenté par les indépendantistes sort de ce cadre rigide, que de nouveaux pourparlers, entre Russes, sont devenues nécessaires.

Même si elles n'ont pas été officiellement rendues publiques, les propositions tchétchènes sont sans doute assez proches du projet de règlement du conflit, publié fin juillet dans les colonnes du quotidien *Nezavissmaia Gazetta*, dans une indifférence presque générale, par Salambek Maïgov, chef du parti *Bachlam*, représentant les Tchétchènes vivant en Russie. Faisant partie des experts du mouvement indépendantiste, M. Maïgov proposait que la Russie reconnaisse la Tchétchénie comme un « *Etat indépendant, sujet de droit international* » mais qui serait « *associé à la Fédération de Russie* ». Selon ce plan, les Nations unies seraient garantes du respect de l'accord et chargées d'arbitrer d'éventuels conflits. Pour sauvegarder les intérêts de l'Etat russe, la Tchétchénie transférerait « *de façon volontaire une partie des ses droits souverains* » à la Russie, écrivait M. Maïgov. Elle déléguerait ainsi « *la mise en œuvre de la défense collective, la direction des forces armées collectives* ». Les deux pays conserveraient aussi en commun une monnaie, des frontières, un espace douanier et économique. Et une double citoyenneté serait instaurée.

Du côté russe cependant, on semble tenté de renvoyer la délicate question du statut aux calendes grecques. Ce qui pourrait, en fait, être acceptable par les indépendantistes à condition que l'armée russe quitte vraiment de Tchétchénie. Cependant, cette solution, adoptée lors des deux précédentes négociations, a conduit à la reprise des combats car Moscou a renoncé à retirer ses forces, comme promis, craignant à juste titre que l'indépendance ne soit alors acquise de facto. « *Pour un certain temps, il ne faut pas parler du statut et après un certain délai, c'est le peuple qui décidera, y compris là-bas* » en Tchétchénie, a déclaré, dimanche à la télévision, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine. Tout en reconnaissant que ce sera à Boris Eltsine de trancher, le chef du gouvernement paraissait ainsi vouloir organiser un référendum sur le statut de la République dans l'ensemble de la Fédération russe et, a-t-il précisé, après un « *grand travail de reconstruction* » de la Tchétchénie. Selon les agences russes, le gouvernement souhaite repousser de cinq ans une consultation populaire sur la question. Sur la question du statut, le premier ministre n'a toutefois pas fait d'ouverture : « *J'ai toujours dit et je le dirai toujours : la Tchétchénie fait partie de la Russie. La Tchétchénie est au sein de la Russie, ce n'est pas un sujet à débattre. La question, c'est comment. En fin de compte c'est là qu'on peut trouver une solution* », a-t-il dit. Mais pour l'instant, il n'y en a toujours pas.

Jean-Baptiste Naudet

Les polémiques continuent sur les rapts d'enfants en Belgique

Un bourgmestre assigne l'Etat en justice

BRUXELLES
de notre correspondant

Chargé de l'enquête sur les rapts d'enfants, le procureur de Neufchâteau, Michel Bourlet, a tenu, dimanche 25 août, une conférence de presse en présence de plusieurs hauts magistrats belges. Une façon pour l'institution judiciaire de manifester son unité et sa volonté d'aller jusqu'au bout d'une affaire qu'Anne Thily, procureur à Liège, présente aux côtés de son collègue, a qualifiée de « *très grave* ». Sans doute les magistrats ont-ils mesuré l'effet désastreux des polémiques entre plusieurs parquets et gendarmeries sur la responsabilité des nombreuses négligences constatées dans l'enquête.

Malheureusement, le procureur n'a rien annoncé de nature à rassurer sur le sort des victimes potentielles de Marc Dutroux, chez qui furent retrouvés les cadavres des jeunes Julie et Mélissa. Les perquisitions activement menées dans ses nombreuses résidences n'ont pas abouti à d'autres découvertes macabres. En revanche, la saisie de grandes quantités de somnifères permet de comprendre comment il opérait pour tourner ses cassettes pour pédophiles.

Le seul élément nouveau du week-end est la délivrance de trois mandats d'arrêt dans une affaire connexe. En effet, Dutroux et ses complices étaient aussi mêlés à un trafic de véhicules volés. Cela laisse supposer que, si réseau international de pédophilie il y avait, il n'était pas organisé et lucratif au point de dispenser la bande de toute autre activité délictueuse. Parmi les complices de Dutroux, arrêtés dimanche pour ce trafic, il y a un assureur et un officier de police judiciaire de Charleroi, accusé de recel. Il semble que certains acolytes de Dutroux étaient par ailleurs des indicateurs, ce qui pourrait expliquer l'indulgence dont a bénéficié la bande sans qu'il soit besoin d'imaginer des protections à un niveau étatique.

Néanmoins, divers élus, associations et comités invitent la population à se mobiliser. Sur le comptoir de nombreux commerçants bruxellois, on trouve une pétition à signer, à l'initiative de l'association « Marc et Corine », du nom des jeunes assassinés en 1992, pour exiger du gouvernement un « *durcissement* » des peines à l'encontre des auteurs de rapts d'enfants. Les parents des victimes de Dutroux se sont désolidarisés de cette association, mais il existe aussi un comité « Julie et Mélissa » dont les affiches s'étalent partout. Citant Albert Einstein, elles disent : « *Le monde est dangereux non à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.* »

Plusieurs personnalités, comme Robert Urbain, ancien ministre socialiste des affaires européennes, ont demandé un référendum sur le rétablissement de la peine de mort pour les assassins d'enfants. Le bourgmestre de Braine-l'Alleud, lui, a assigné l'Etat belge en justice pour « *défaut d'assistance et de précautions* » dans les récents enlèvements »

J. de la G.

Franjo Tudjman n'aime pas les médias croates indépendants

ZAGREB
de notre envoyé spécial

A l'époque où il était un opposant au régime communiste, le président croate, Franjo Tudjman, n'avait guère d'occasions d'exprimer ses convictions. Ses seules interventions publiques n'eurent lieu qu'à la fin des années 80, après vingt ans de combat pour le « *sentiment croate* », sur les ondes de Radio 101, une station FM zagréboise. Aujourd'hui, après cinq années de règne sur la Croatie indépendante, M. Tudjman essaye d'obtenir la fermeture de Radio 101. La radio, elle, n'a pas changé depuis sa création en 1984 : elle est toujours aussi indépendante vis-à-vis du pouvoir politique.

« *A l'époque communiste, nous avions invité Franjo Tudjman à trois ou quatre reprises,* se souvient Zeljko Matic, *c'était alors son unique chance de s'exprimer. Il évoquait les libertés politiques, les droits de l'homme...* » En fait, presque tous les Croates qui, devenus ultranationalistes, gouvernent aujourd'hui le pays, ont effectué leurs premiers pas médiatiques sur Radio 101, alors qu'ils n'étaient que d'obscurs trublions de la Fédération yougoslave. « *Nous fûmes également les premiers à évoquer la liberté de culte à une époque où il était interdit de souhaiter Bon Noël aux auditeurs* », poursuit M. Matic. Les fervents catholiques de l'Union démocratique croate (HDZ) de Franjo Tudjman, qui ont les médias nationaux à leur disposition, supportent dorénavant assez mal la liberté de ton à laquelle Radio 101 continue de prétendre.

« ÉPUISEMENT ÉCONOMIQUE »

Le Conseil de l'Europe a récemment exigé que la Croatie cesse de harceler ses rares médias indépendants. Le paysage médiatique est désolant, entre des chaînes de télévision et une presse quotidienne étroitement contrôlées, et des magazines à sensation spécialisés dans l'information mensongère. Un seul quotidien, *Novi List*, un hebdomadaire satirique, *Feral Tribune*, et Radio 101 apportent un peu de fraîcheur. Le public ne s'y trompe pas, puisque Radio 101 arrive largement en tête à Zagreb (32 % de taux d'écoute, contre 17 % pour la radio d'Etat).

« *Nous sommes en réel danger de mort,* précise M. Matic. *Le pouvoir, qui n'osera sans doute pas exiger notre disparition brutale, nous assaille d'impôts discriminatoires. Il pratique une stratégie d'épuisement économique* ». Outre ces exigences financières, le gouvernement croate a réduit de moitié la puissance de l'émetteur de Radio 101 « *pour des raisons écologiques* », afin de ne pas exposer les Zagrébois aux « *radiations* », selon un Zeljko Matic hilare. Il a ensuite refusé l'implantation de l'antenne sur une colline « *par manque d'espace* », alors que les autres antennes y sont installées. Récemment, une station-relais a été emportée par les inspecteurs du ministère des télécommunications.

« *Le régime actuel a la même attitude vis-à-vis des ondes libres que le pouvoir communiste.* » La radio, « *qui fut traditionnellement une station pirate* », a accepté de se conformer à la loi croate sur les médias. Simplement, il semble que la loi diffère selon les grilles de programmation des médias.

A Radio 101, « *la priorité est accordée à la musique anglo-saxonne, pas aux chants patriotiques* ». Et la radio propose des émissions politiques où la parole est donnée aux auditeurs et à l'opposition. Le HDZ participe d'ailleurs de plus en plus souvent aux débats, soucieux de ne pas rater une tribune si écoutée. Franjo Tudjman, dont la dérive autoritaire se fait plus pesante chaque jour en Croatie, parviendra-t-il à museler la radio qui lui avait ouvert ses ondes ? L'équipe de Radio 101, qui avait déjà dû éteindre ses micros sous le régime yougoslave, est déterminée à demeurer l'insoumise du paysage médiatique croate.

Rémy Ourdan

COMMENTAIRE

EXAGÉRATIONS

Que le minuscule Parti du travail, à l'extrême gauche belge, utilise l'affaire Dutroux pour dénoncer la responsabilité du « *monde capitaliste* » ferait sourire dans un contexte moins dramatique. Que quelques notables profitent de l'occasion pour opposer le « pays réel » au gouvernement devrait inciter à la prudence. Cette prudence a sans doute fait défaut à certaines chaînes de télévision étrangères qui, le 24 août, ont diffusé un court extrait d'une émission de la Radio-télévision belge francophone (RTBF). Le procureur Bourlet y affirmait que toutes les personnes qui auront été identifiées sur les cassettes trouvées chez Dutroux seront poursuivies. Puis, il ajoutait *mezza voce* : « *Si on me laisse faire.* » Pressé de s'expliquer, il a, peu après, relativisé les choses, expliquant qu'il s'était déjà heurté à des résistances, mais dans des dossiers qui n'avaient rien à voir avec la pédophilie. Ainsi, à la suite d'un conflit de compétence avec les magistrats de Liège, a-t-il a été dessaisi d'un volet de l'enquête sur une autre affaire mystérieuse en Belgique, l'assassinat de l'ancien vice-premier ministre André Cools, en 1991.

Les médias peuvent, il est vrai, s'abriter derrière les déclarations de Marie-France Botte, une Belge menant le combat contre la pédophilie, selon laquelle il ne serait pas surprenant que de « *hautes personnalités belges et européennes* » soient impliquées dans l'affaire Dutroux. Il s'agit de simples suppositions. Le procureur Bourlet a mis M[me] Botte devant ses responsabilités en l'invitant à venir lui exposer ses soupçons. A la même émission de la RTBF, Gino Russo, le père de Mélissa, a estimé que, après la petite phrase du procureur, « *le débat était terminé* ». Ceux qui exagèrent la signification des propos du procureur n'ont pas les mêmes excuses que ce père éploré.

Jean de la Guérivière

Bonn s'oppose à la Commission européenne dans l'affaire Volkswagen

La Saxe dépose une plainte contre Bruxelles pour garder ses aides

LE CONFLIT se durcit entre la Commission de Bruxelles et la Saxe au sujet des aides versées par ce Land d'Allemagne à la firme automobile Volkswagen. Non seulement Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, et Gunter Rexrodt, ministre allemand de l'économie, n'ont pas trouvé de terrain d'entente à l'issue de la rencontre qu'ils ont eue à la fin de la semaine dernière à Bruxelles, mais la Saxe a déposé une plainte contre la Commission devant la Cour européenne de justice.

Tout est donc maintenant en place pour une épreuve de force qui va opposer la Commission de Bruxelles, gardienne de l'Union en matière de concurrence et de fonctionnement du marché unique, à l'Allemagne, dont la puissance économique et les conceptions politiques font l'un des piliers de la construction européenne. Paradoxalement, dans ce débat important, dont la portée dépasse largement le cas des aides illégales versées à Volkswagen, le gouvernement de Bonn soutient la Saxe et décidera peut-être, mardi 27 août, en conseil des ministres, de se joindre à la plainte déposée par le Land. Dès la fin de la semaine dernière, Gunter Rexrodt avait déclaré à l'issue de sa rencontre avec Karel Van Miert que la situation en Allemagne de l'Est ne pouvait être comparée à celle d'autres pays et que « *la Commission n'avait pas compétence pour les aides publiques en Allemagne de l'Est* ». De son côté, le chef de gouvernement de la Saxe, Kurt Biedenkopf, a montré qu'il n'était pas disposé au compromis en déclarant qu'il en allait de la survie de tout un Etat régional.

« *Nous devons sortir de l'illégalité, faute de quoi nous aboutirions à une course aux aides publiques qui mettrait en danger le marché unique européen* », a répliqué le commissaire Karel Van Miert. Les arguments de M. Van Miert affaiblissent à l'évidence l'aide apportée par Bonn à la Saxe et Gunter Rexrodt reconnaît que le versement de l'argent au Land pose problème « *et du point de vue politique est pour le moins sujet à caution* ». Il y a trois semaines, le ministre allemand avait confirmé à la Commission européenne que la Saxe avait bien versé 141,9 millions de deutschemarks (482 millions de francs) pour 1996 au titre d'aides publiques pour l'implantation de deux unités de montage et de peinture en Saxe. Karel Van Miert estime que plus de 60 % de cette aide est illégale et que Volkswagen doit donc rembourser 90 millions de marks.

Le président sud-coréen devrait gracier les deux anciens chefs de l'Etat

Chun Too-wan est condamné à mort, Roh Tae-woo à vingt-deux ans de prison

Le tribunal de Séoul qui jugeait les anciens chefs d'Etat, Chun Too-wan et Roh Tae-woo, pour leur participation au putsch de 1979 et autres crimes et délits, a condamné, lundi 26 août, respectivement les deux anciens généraux à la peine de mort et à vingt-deux ans et demi de prison. Le président Kim Yong-sam devrait, cependant, les amnistier au début de l'an prochain pour se réconcilier avec le clan conservateur de son parti avant les élections.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les deux ex-généraux-présidents, Chun Too-wan et Roh Tae-woo, ont été condamnés respectivement à la peine de mort et à vingt-deux ans et demi de prison, lundi 26 août, pour le rôle qu'ils ont joué dans le coup d'Etat de 1979, puis le massacre de Kwanju l'année suivante. Si l'on ajoute à ce verdict la flambée de violence des étudiants, soupçonnés d'être manipulés par le régime communiste du Nord, c'est peu de dire que la Corée du Sud, démocratisée depuis l'arrivée au pouvoir, en 1993, du premier président civil en trente-deux ans, fait face à de rudes tensions.

Le verdict dans le procès des deux ex-présidents et de quatorze autres putschistes aura-t-il vraiment *« redressé les erreurs du passé »*, comme l'avait annoncé le président Kim Young-sam ? Ce « procès du siècle » était celui des travers des régimes militaires : outre le putsch de 1979 et le massacre de 1980, c'était la corruption *au plus haut niveau de l'Etat qui* était visée. Or il n'a guère jeté de lumière nouvelle sur ces événements.

SURSAUTS DE VERTU

Le procès a, en revanche, été marqué par des procédures expéditives qui ont conduit, en juillet, les avocats à renoncer à défendre leurs clients : soucieux d'accélérer la procédure, les juges leur avaient refusé l'audition de témoins. L'un des grands absents à ce procès fut l'ex-président Choi Kyu-hah, qui succéda à Park Chung-hee, assassiné en 1979, et se plia aux exigences des putschistes en déclarant la loi martiale. Les juges ne l'ont pas contraint à venir s'expliquer.

Ce procès était aussi celui du gotha de l'économie : neuf présidents de conglomérats *(chaebols)*, dont les présidents de Samsung, Lee Kun-hee, et de Daewoo, Kim Woo-choong, qui ont versé respectivement 13 et 20 millions de dollars de pots-de-vin à Roh Tae-woo, ont aussi été condamnés. *Mais les putschistes* et les « barons » de l'économie qui les ont fait bénéficier de largesses, ne seront « coupables » que quelque temps.

Après les appels, le procès entrera, au début de 1997, dans une nouvelle phase, celle du jeu politicien. La clémence présidentielle attendue est, pour le chef de l'Etat, un moyen de se rallier le camp conservateur et de préparer ainsi sa sortie en faisant élire, l'an prochain, un successeur qui lui soit acquis. Sans les votes, en effet, de la « mafia de Taegu », fief des deux ex-présidents, le candidat du pouvoir risque d'être mis en difficulté.

Après ses sursauts de vertu, le président Kim joue la carte de la réconciliation. Ferme sur les principes mais magnanime : telle est l'image qu'il veut se donner pour la dernière partie de son mandat. A son arrivée au pouvoir, il avait lancé une grande opération de nettoyage de la corruption : trois mille personnes furent arrêtées. Bien peu ont purgé leur peine. Puis ce fut le tour de ses prédécesseurs et des présidents des *chaebols*.

Mais aujourd'hui, c'est la volée des pardons : le 15 août, fête de l'Indépendance, il a amnistié onze condamnés pour corruption, hauts fonctionnaires et banquiers. Quant aux « barons » de l'économie, après avoir été tancés, ils sont déjà absous : ils continuent de fréquenter la Maison Bleue (présidence) et à accompagner le président dans ses déplacements à l'étranger.

La démocratie est, certes, toujours fondée sur un compromis entre forces en présence, mais en Corée elle a un côté shakespearien : retournements d'alliances et trahisons y abondent. La bravade lancée par Chun Too-whan, à la veille de son arrestation, à *l'adresse du président Kim : « Si nous sommes des criminels, pourquoi le président a-t-il pactisé avec nous »*, est restée sans réponse.

COLÈRE ESTUDIANTINE

Alors opposant, M. Kim avait rallié, en 1990, le parti gouvernemental pour devenir le dauphin de Roh Tae-woo. Ignorait-il les responsabilités de ses prédécesseurs dans le massacre de Kwangju, ainsi que leurs malversations ? Six ans plus tard, alors que le scandale de pots-de-vin de M. Roh risquait de l'éclabousser, il a surfé sur la vague en les faisant arrêter et en rouvrant le dossier de Kwangju. Mais, engagé sur une équivoque, le « procès du siècle » finira par un compromis.

La clémence n'est pas, en revanche, l'attitude du gouvernement vis-à-vis des étudiants contestataires. L'occupation de l'université Yonsei, à Séoul, a été la plus violente manifestation de la présidence Kim Young-sam. Héros du printemps chaud de 1987, prélude à la démocratisation du pays, les étudiants n'ont plus la cote dans l'opinion. Leur demande de réunification du pays, qui reflète les propositions de Pyongyang, est irréaliste, compte tenu tant de la donne géopolitique que de la nature du régime nordiste, et la majorité des Sud-Coréens ne tolère pas une violence qui s'est traduite par la mort d'un jeune policier.

Dans son souci de se concilier le camp conservateur, le gouvernement, avec à sa suite la grande presse, a renoué avec la rhétorique des régimes précédents : les contestataires font le jeu du Nord et font peser une grave menace pour la sécurité nationale. *« Ils mènent des actions de guérilla urbaine »*, a dit le président. Sur 5 800 étudiants interpellés par la police, le 20 août, 400 restent détenus.

Or, s'il existe bien, au sein de la Fédération des comités étudiants *(Hanchongnyon)*, une minorité influencée par le Nord, et des groupes extrémistes notamment originaires de Kwangju, il serait réducteur de voir Pyongyang derrière toute contestation. Le radicalisme étudiant, fruit d'un nationalisme exacerbé qui peut paraître naïf, est une réaction contre un gouvernement incapable de formuler une politique cohérente vis-à-vis du Nord. Depuis que, courroucé par le refus de Séoul d'exprimer des condoléances pour la mort du Grand Leader Kim Il-sung en 1994, Pyongyang a interrompu le dialogue, Séoul a adopté une attitude dite *« flexible »*, mais qui paraît surtout manquer de consistance.

Aujourd'hui, le gouvernement recourt à la loi sur la sécurité nationale – l'instrument des régimes précédents, qui permet de détenir quiconque manifeste une sympathie pour le Nord – pour réprimer les étudiants, sans chercher à comprendre leur révolte, à certains égards désespérée, à l'encontre d'une société dont les seuls objectifs sont la croissance, et d'un pouvoir adonné aux luttes politiciennes et aux prébendes. Or une démocratie peut-elle longtemps se permettre d'ignorer les aspirations d'une partie de sa future élite, même exprimées de manière condamnable ?

Philippe Pons

L'armée burundaise continue de massacrer des civils

AMNESTY INTERNATIONAL a indiqué, dans une note d'information rendue publique, vendredi 23 août, que *« plus de six mille personnes ont été tuées dans différentes régions du Burundi, en l'espace de trois semaines, depuis le 25 juillet »*, date du putsch qui a ramené au pouvoir le major Pierre Buyoya. L'organisation de défense des droits de l'homme a fait, notamment, état de l'enterrement, entre le 27 juillet et le 10 août, dans la province de Giheta, d'au moins quatre mille cinquante civils exécutés par l'armée hors de toute procédure judiciaire. D'autre part, M. Buyoya a rencontré, samedi, dans son village de Butiama, l'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, qui joue le rôle de médiateur dans le conflit burundais. *Le nouvel* homme fort de Bujumbura a appelé à la convocation d'un nouveau sommet régional.

Le Pakistan construirait une usine de missiles, selon Washington

UN RAPPORT des services américains de renseignement, dont fait état le quotidien *Washington Post* du lundi 26 août, conclut à l'existence d'une assistance de la Chine auprès du Pakistan pour la construction, dans les environs de Rawalpindi, d'une usine de missiles M 11 capables d'emporter des charges nucléaires. Cette installation serait prête dans un ou deux ans. En dépit des dénégations du Pakistan et de la Chine, Washington fait remonter sa découverte à un an environ, et explique qu'un tel site de production donnera à Islamabad la possibilité de faire jeu égal avec l'Inde, qui a mis au point le missile baptisé Prithvi. *Ces deux missiles dits intermédiaires ont* des portées entre 2 500 et 3 000 kilomètres.

AFRIQUE

■ **ANGOLA : l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA)** va accepter l'une des vice-présidences angolaises, mais Jonas Savimbi, le dirigeant de cette organisation, n'occupera pas ce poste, a annoncé l'UNITA, dimanche 25 août. D'autre part, la réunion au sommet entre M. Savimbi et le président angolais, José Eduardo Dos Santos, se tiendra vraisemblablement en Angola dans la première quinzaine de septembre, a annoncé M. Dos Santos. – *(AFP.)*

■ **CONGO : le premier ministre, le général Joachim Yhombi Opango**, a présenté sa démission, a annoncé samedi 24 août, Radio-Congo. *« Le président Lissouba a pris acte de cette démission »* présentée vendredi, a ajouté la radio, selon laquelle un nouveau gouvernement, qui pourrait être dirigé par M. Opango, sera chargé de *« continuer les efforts d'ajustement structurel engagés avec l'appui du Fonds monétaire international »*. – *(AFP.)*

■ ***LIBÉRIA : les dirigeants des deux principales factions** qui s'affrontent* au Libéria ont donné l'ordre à leurs combattants, samedi 24 août, de se retirer des lignes de front et de lever les barrages routiers, quatre jours après l'entrée en vigueur théorique d'une trêve. La force d'interposition ouest-africaine (Ecomog) est chargée de faire appliquer le dernier accord de paix signé la semaine dernière, qui prévoit le désarmement total du pays avant la fin de janvier 1997 et des élections le 30 mai 1997. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **TURQUIE : l'ancien premier ministre Mesut Yilmaz a été réélu**, samedi24 août, à la tête du principal parti d'opposition, le Parti de la mère patrie. Lors des élections législatives de décembre 1995, cette formation est arrivée deuxième avec 20 % des voix, derrière le parti islamique de la Prospérité (Refah). – *(AFP.)*

■ ***UKRAINE : le président de la banque nationale**, Viktor Iouchtchenko* a annoncé, dimanche 25 août, l'introduction de la nouvelle monnaie nationale, la *hrivna*, qui remplacera le *karbovanets*. Les deux monnaies seront en circulation simultanément du 2 au 16 septembre, période de transition pendant laquelle les détenteurs de 100 000 karbovanets pourront obtenir en échange une hrivna, qui vaudra 1,75 dollars (environ 8 francs). L'Ukraine est depuis plusieurs semaines en négociation avec le Fonds monétaire international (FMI) pour mettre en place un fonds de stabilisation afin de soutenir la nouvelle monnaie. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : un projet de loi électorale** qui remplacera le scrutin majoritaire à deux tours par un système proportionnel a été mis au point par la présidence d'Etat et les vingt-neuf partis politiques qui participent au *« dialogue national »*, a déclaré, samedi 24 août, le représentant de l'une de ces formations. Une Conférence nationale devrait être réunie à la mi-septembre, suivie d'un référendum constitutionnel avant la fin de l'année, qui ouvrirait la voie à l'organisation, en 1997, d'élections législatives. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : le quartier général des forces alliées** surveillant la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak a été transféré de Riyad vers un lieu plus sûr, el Iskan, un complexe situé dans la banlieue de la capitale saoudienne, a indiqué, lundi 26 août, un porte-parole militaire américain. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : les forces de l'ordre** ont arrêté, en juillet, quarante-trois intégristes égyptiens qui venaient de Syrie et du Liban et qui projetaient de commettre des attentats, a indiqué dimanche 25 août, une source policière. Membres de l'organisation armée du Djihad, ils avaient combattu aux côtés des moudjahidine afghans dans les années 80, puis se sont infiltrés en Syrie et au Liban où ils vivaient dans la clandestinité, a-t-on ajouté de même source. – *(AFP.)*

■ ***JORDANIE : deux diplomates irakiens**,* l'attaché de presse, Adel Ibrahim, et le premier secrétaire, Khaled Rachid Misleh, ainsi qu'un employé d'ambassade, Abbas Ali Hassan, ont été priés de quitter la Jordanie pour *« activités incompatibles avec leur statut diplomatique »*, a-t-on indiqué samedi 24 août de source autorisée. Ces expulsions sont consécutives aux accusations du roi Hussein selon lequel l'Irak est impliqué dans les récentes émeutes dont la Jordanie a été le théâtre – ce que Bagdad a démenti. – *(Reuter.)*

■ **Le neveu du roi Hussein**, le prince Talal ben Mohamad, a été nommé, dimanche 25 août, par décret royal, à la tête du Conseil de sécurité de l'Etat, un organisme qui coiffe les services de sécurité du pays. Le prince Talal, 32 ans, était secrétaire militaire du roi. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les taux de conversion en euro** des devises des pays participant à la monnaie unique devront être alignés sur les marchés des changes, a déclaré le ministre des finances Theo Waigel dans le quotidien boursier *Boersen-Zeitung* du samedi 24 août. Le ministre allemand estime que ce moyen sera le meilleur pour éviter des spéculations et des manipulations, ajoute le quotidien, qui souligne la différence de point de vue avec le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, partisan, lui, de retenir les cours pivots actuels comme la bonne parité de conversion pour le passage à la monnaie unique. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables** à l'industrie ont fait un bond de 1,6 % en juillet par rapport à juin, atteignant un niveau record. Sur les douze derniers mois, ces commandes sont en progression de 11,9 %. – *(AFP.)*

Le président israélien Eizer Weizman va recevoir Yasser Arafat

Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, hésite à rencontrer le chef de l'Autorité palestinienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après la poignée de main historique entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin, en septembre 1993, à Washington, leurs retrouvailles à la Maison Blanche deux ans plus tard et les multiples entretiens au point de passage d'Erez, les recontres entre dirigeants israéliens et palestiniens semblaient s'être définitivement banalisées. Mais pour le gouvernement de Benyamin Nétanyahou c'est une question encore non résolue. Pour forcer la main de son premier ministre, qui refuse toujours de voir le président de l'Autorité palestinienne, le chef de l'Etat israélien, Eizer Weizman, a annoncé, dimanche 25 août, qu'il le recevra, dans les prochaines semaines, dans sa résidence privée de Césarée. Ce geste a semblé avoir fait son effet. La radio et la télévision israéliennes ont annoncé, dans la soirée, un entretien entre M. Arafat et M. Nétanyahou, non confirmé par le bureau du premier ministre, avant le 10 septembre, date de son départ pour les Etats-Unis.

CONCESSIONS

« Si vous ne le rencontrez pas, je le ferais. » C'est un véritable ultimatum, à en croire le quotidien *Yediot Aharonot*, qu'aurait lancé M. Weizman à M. Nétanyahou, la semaine dernière, lorsqu'il lui fit part de son intention d'inviter, à titre privé, M. Arafat. *« C'est absurde, il m'a juste fait part de ses intentions »*, a rétorqué le premier ministre lors d'une conférence de presse conjointe avec le président.

Dans le vide actuel des négociations entre Israël et l'OLP, le refus obstiné de M. Nétanyahou de rencontrer son principal partenaire dans le processus de paix accroît encore davantage le malaise entre les deux parties, à tel point que plusieurs membres du Likoud ont demandé à leur chef de changer d'avis.

A la base de la polémique, une lettre de *« détresse »* envoyée à M. Weizman par M. Arafat dans laquelle il lui avait fait part de ses préoccupations : *« Je voudrais vous voir le plus tôt possible, il est temps d'en finir avec la lutte entre nos deux peuples. » « Arafat est à la tête de plus de deux millions de Palestiniens, lorsqu'un tel chef, qui de plus est mon voisin, demande à me voir, je ne puis qu'être d'accord »*, s'est justifié M. Weizman, qui, dans le passé, n'a pourtant pas ménagé ses critiques contre le processus de paix.

Et ce n'est pas faute d'efforts de la part du chef de l'OLP. Il s'est ainsi plié, jeudi, aux conditions de M. Nétanyahou, qui exige, avant le redéploiement de ses troupes de Hébron, en retard de plusieurs mois, la fermeture des institutions palestiniennes installées à Jérusalem-Est, notamment la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP. M. Arafat a donc ordonné, comme il l'aurait promis lors d'une rencontre avec le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, la fermeture du Bureau de cartographie et géographie, du Bureau des statistiques, et celle de l'Office de la jeunesse et des sports, malgré l'opposition des habitants de la partie arabe de la Ville sainte. – *(Intérim.)*

L'Egypte frappée par une épidémie de hold-up intégristes

LE CAIRE
de notre correspondant

Des organisations comme la Djamaa islamiya ou le Djihad semblent, depuis quelque temps, cruellement manquer de fonds pour financer leur guerre « sainte » contre le régime égyptien. C'est la raison pour laquelle *Refaat Zeydan, chef de la branche militaire* de la Djamaa en Haute-Egypte, a décidé de recourir à l'« action directe » : des hold-up sanglants contre les bijouteries des coptes *(chrétiens). La fatwa promulguée*, dans les années 70, par le cheikh Omar Abdel Rahman, emprisonné aux Etats-Unis après l'attentat contre le World Trade Center, rend licite, *en cas de besoin*, le vol à main armée – assassinats compris –, contre *« les chrétiens mécréants et l'Etat impie »*.

Le plus récent de ces hold-up, auquel aurait participé Refaat Zeydan, a eu lieu le 17 août, à Tahta, à 500 kilomètres au sud du Caire, dans la province de Sohag. Six hommes armés de fusils d'assaut ont attaqué, en fin de soirée, trois bijouteries coptes situées en pleine rue principale.

Les assaillants ont tiré sur tout ce qui bougeait, tuant deux des bijoutiers et blessant grièvement quatre personnes, dont un enfant de six ans. Butin : une dizaine de kilos d'objets en or (500 000 francs) et 10 000 livres égyptiennes (15 000 francs). Pour fuir, *les gangsters nouvelle vague islamiste*, ont forcé une camionnette de passage à s'arrêter. La police a déjà interpellé une centaine de personnes dans les environs du village *d'Al Modamer, près duquel le véhicule a été* retrouvé.

« LA CRISE ÉCONOMIQUE DES TERRORISTES »

Le 5 août, une attaque similaire avait visé une petite banque d'Etat à Al Ayyat, à une cinquantaine de kilomètres au sud du Caire. Un copte a été tué et deux personnes ont été blessées pour un bien maigre butin : 500 000 francs en billets usés, destinés à être brûlés. En juin, d'autres membres de la Djamaa avaient attaqué une bijouterie copte dans le quartier d'Agouza, en plein centre de la capitale, mais cette opération avait tourné court grâce à l'intervention des forces de l'ordre.

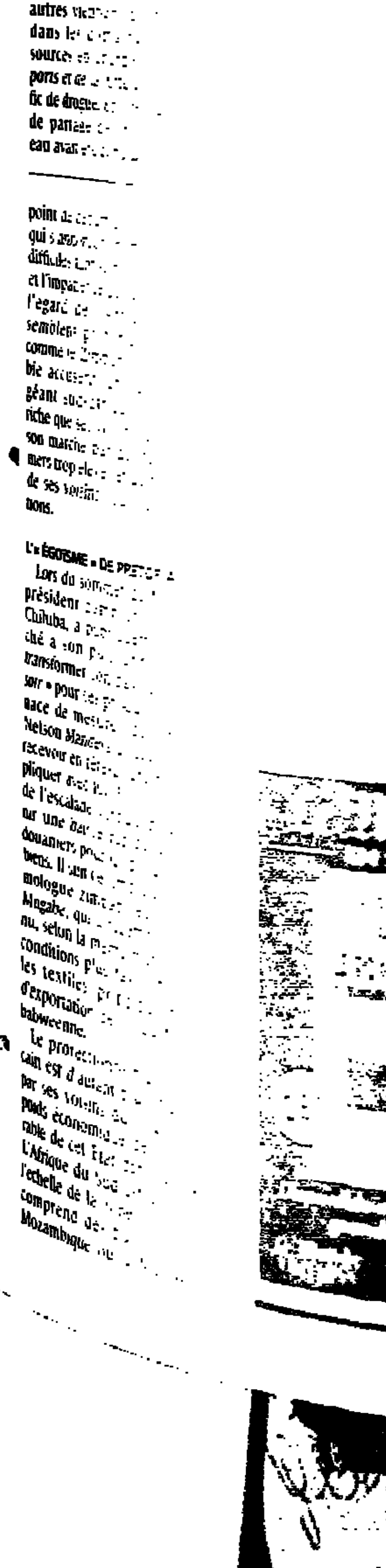
Les experts estiment, toutefois, que la lutte des services de sécurité contre les extrémistes n'est qu'un volet parmi d'autres. Selon des sources du ministère de l'intérieur, *« la crise économique des terroristes »* serait due à *« l'étouffement des sources de financement extérieures »* grâce au vote d'une loi qui permet de lever le secret bancaire dans les affaires de terrorisme. Il faut y ajouter les efforts du ministère des affaires étrangères qui a fait savoir à certaines monarchies du Golfe qu'il serait heureux que les associations et les particuliers qui, *« de bonne ou mauvaise foi, envoient de l'argent aux terroristes »*, cessent leurs versements.

Mais l'élément le plus déterminant dans la faillite financière des extrémistes a, sans doute, été l'appauvrissement relatif des pays du Golfe. Ces derniers accumulent, depuis la ruineuse guerre contre l'Irak, les déficits budgétaires. Même si les responsables et les médias locaux restent discrets sur cette question – plus de deux millions d'Egyptiens travaillent dans les pays du Golfe –, le mur du silence commence à se fissurer.

Abdel Hammouda, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire officieux *Rose el Youssef*, affirme dans un pamphlet que *« les instigateurs et les bailleurs de fonds sont connus (...) : les tribus pétrolières bédouines, fanatiques, obscurantistes, bêtement riches qui prétendent gouverner au nom d'Allah. »*

Alexandre Buccianti





L'Afrique australe sur la voie de l'intégration économique

Les chefs d'Etat des douze pays de la région ont conclu un protocole d'accord qui prévoit à terme la création d'un marché commun

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La « nouvelle Afrique du Sud » inquiète et agace ses voisins. Ces derniers lui reprochent de vouloir imposer son hégémonie économique sur l'Afrique australe à travers une attitude protectionniste. Il l'accuse aussi de ne pas contribuer suffisamment au développement de la région. Un premier pas vers l'apaisement de ces tensions a été franchi, samedi 25 août, lors du sommet annuel de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui s'est réuni à Maseru, la capitale du Lesotho. Le protocole d'accord commercial, signé par les chefs d'Etat de la région, prévoit l'abaissement progressif des protections douanières en vue de la création, à terme, d'un véritable marché commun, sur le modèle de l'Union européenne (UE).

Ce texte constitue le premier engagement vers une intégration économique des pays de l'Afrique australe. Mais, très flou dans son contenu, il ne représente qu'un point de départ à des discussions qui s'annoncent particulièrement difficiles tant le mécontentement et l'impatience de certains Etats à l'égard de l'Afrique du Sud semblent profonds. Des pays comme le Zimbabwe ou la Zambie accusent, en substance, le géant sud-africain, bien plus riche que ses voisins, de protéger son marché par des tarifs douaniers trop élevés et de noyer celui de ses voisins sous ses exportations.

L'« ÉGOÏSME » DE PRETORIA

Lors du sommet de Maseru, le président zambien, Frederick Chiluba, a publiquement reproché à son puissant voisin de transformer son pays en « *déversoir* » pour ses produits et l'a menacé de mesures de rétorsion. Nelson Mandela a jugé bon de le recevoir en tête-à-tête pour s'expliquer avec lui. M. Chiluba joue de l'escalade verbale pour obtenir une baisse rapide des tarifs douaniers pour les produits zambiens. Il suit l'exemple de son homologue zimbabwéen, Robert Mugabe, qui a récemment obtenu, selon la même méthode, des conditions plus favorables pour les textiles, principal produit d'exportation de l'industrie zimbabwéenne.

Le protectionnisme sud-africain est d'autant plus mal perçu par ses voisins qu'il renforce le poids économique déjà considérable de cet Etat dans la région. L'Afrique du Sud est un géant à l'échelle de la zone australe, qui comprend des pays comme le Mozambique ou le Malawi, lesquels sont parmi les plus pauvres au monde. Le produit intérieur brut sud-africain est quatre fois supérieur à celui des onze autres Etats membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Ce gouffre de richesse entraîne un déséquilibre dans les relations commerciales en faveur des exportations de l'industrie sud-africaine, bien plus performante. Les productions locales, déjà fragiles, ne peuvent pas faire face à cette concurrence. Elles ne peuvent pas non plus satisfaire les besoins d'une économie sud-africaine en produits élaborés, fournis par les puissances occidentales. L'Afrique du Sud exporte donc beaucoup plus vers ses voisins qu'elle n'importe. Le rapport, par exemple, est d'environ 5 à 1 pour la Zambie.

Les tarifs douaniers appliqués par l'Afrique du Sud ne font qu'accentuer ce déséquilibre qui déstabilise l'économie des autres Etats de la région. Ces derniers reprochent à l'Afrique du Sud son « *égoïsme* ». Ce sentiment a été renforcé par la manière dont ce pays a entamé, ces derniers mois, des négociations avec l'Union européenne en vue d'un accord de libre-échange. L'Afrique du Sud n'a guère consulté ses voisins, qui ont eu le sentiment d'avoir été laissés de côté.

PROTECTION DOUANIÈRE

M. Mandela, de retour d'une récente visite en Europe, a pris soin de préciser qu'il était important que ces pays ne soient pas oubliés. De manière générale, l'Afrique du Sud ne cesse de proclamer son engagement à l'égard de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Elle rappelle, s'agissant des griefs commerciaux, que le démantèlement progressif de ses protections douanières est en cours à l'égard de tous les pays, y compris ceux de la région.

Il n'en reste pas moins qu'économiquement l'Afrique du Sud est davantage tournée vers les nations industrialisées. Ses échanges commerciaux avec ses voisins de la SADC ne représentent qu'environ 5 % du total. L'Europe est, de loin, son premier partenaire commercial avec près de 50 % des échanges. En outre, ce pays cherche à attirer les investissements occidentaux afin de financer son programme de reconstruction et de dynamiser son économie, essoufflée par les années d'apartheid.

Même si l'Afrique du Sud s'en défend officiellement, elle donne la priorité à la résolution de ses problèmes intérieurs. Dans ce domaine, l'Europe, et l'Occident en général, ont davantage à lui apporter que ses voisins. Mais à long terme l'Afrique du Sud a intérêt à favoriser le développement économique des Etats environnants. Le pays attire déjà, par sa richesse, environ cinq millions d'immigrés clandestins, majoritairement originaires de ces Etats, qui pèsent sur son propre développement.

Frédéric Chambon

130 millions d'habitants

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a été créée, en 1980, pour réduire la dépendance économique de la région à l'égard du régime de l'apartheid. Elle a donc accueilli l'Afrique du Sud, en 1994, à l'issue des premières élections démocratiques. Elle compte, désormais, douze membres : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

La SADC, qui groupe environ 130 millions d'habitants, a aujourd'hui pour vocation esssentielle le développement et l'intégration économique de la région à travers des actions de coopération et la création d'un marché commun. Jusqu'à maintenant, peu de projets ont été menés à bien. Outre le protocole d'accord commercial, trois autres viennent d'être signés dans les domaines des ressources en énergie, des transports et de la lutte contre le trafic de drogue. En 1995, un accord de partage des ressources en eau avait été conclu.

Le congrès de Stockholm doit adopter un programme d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants

Plus d'un million d'adolescents sont victimes chaque année de cette « industrie »

Plus de mille délégués de 126 pays et d'organisations internationales et non gouvernementales se réunissent, du mardi 27 au samedi 31 août à Stockholm, pour tenter d'apporter une réponse concertée à l'exploitation sexuelle des enfants. Face à ce fléau qui jette chaque année plus d'un million de mineurs sur le marché mondial du sexe, le congrès, organisé par l'Unicef et le gouvernement suédois, doit adopter une « déclaration et un programme d'action ».

KATMANDOU
de notre envoyé spécial

Suntali a le visage rond et les yeux en amande des Tamangs, l'un des peuples tibéto-birmans du Népal. Elle porte un sari vert jade et un léger châle blanc. A dix-sept ans, elle porte aussi le plus lourd des secrets : ses neuf mois d'esclavage sexuel passés dans un bordel de Bombay. Longuement, avec douceur, elle raconte ce cauchemar, assise sur une pierre, un peu à l'écart de son village.

Elle a quinze ans et travaille comme domestique à Katmandou chez de vagues parents lorsqu'un jour, une « tante » et un cousin lui proposent de la raccompagner jusqu'ici, à Padamphokari, au nord de la longue plaine du Teraï qui borde l'Inde. Quand elle s'aperçoit qu'on l'a trompée et conduite vers une ville frontalière, il est déjà trop tard, mais elle l'ignore. Un puissant sédatif, dissous dans un verre de coca-cola, la plonge dans un sommeil profond.

Elle se réveille sur un lit, dans une pièce obscure d'un bordel de Kamathipura, le plus célèbre « quartier rouge » de Bombay. Ici, tout le monde est népalais, la « *gharwali* » – la tenancière qu'on appelle aussi « la Madame » –, comme les « girls ». On lui dit vite ce qu'on attend d'elle. Alors, la douce Suntali se révolte mais la mère maquerelle appelle ses « *goonas* », ses hommes de main – au sens fort du terme – qui la ruent de coups et l'abandonnent dans le noir à ses blessures, physiques et mentales.

Trois jours sans boire ni manger. Et à nouveau les coups, qui pulvérisent sa résistance. Brisée, elle finit par se soumettre. La première nuit, six hommes se succèdent. Les nuits suivantes, une dizaine en moyenne. Chacun lui laisse 100 roupies – environ 3 dollars – qu'elle donne aussitôt à « la Madame ». Elle a droit à deux maigres repas par jour mais ne reçoit aucun salaire. Ses clients, des Indiens dans leur immense majorité, lui glissent parfois un petit billet, en guise de pourboire.

Les mois passent. Suntali n'est pas autorisée à sortir. Elle regarde deux films par jour à la télé, des mélos chantants « *made in Bombay* ». Dans chaque pièce de ce gourbis, où s'entassent une douzaine de filles, chacune a sa cage, d'un mètre sur deux autour du lit. Suntali pleure parfois, sur son enfance volée, violée, perdue. Mais, chose rare, elle ne perd pas espoir et attend son heure.

> Comme Suntali, comme Maya, comme toutes les autres, elle est privée de nourriture, battue, violée...

Un jour, en compagnie de deux autres « girls », elle accompagne « la Madame » au temple hindou pour l'aider à porter les offrandes rituelles. Une fois sur place, les trois jeunes filles s'échappent, s'engouffrent dans un taxi et trouvent refuge – nouvelle chance – auprès de policiers compatissants. Des femmes policières indiennes les remettront, à la frontière, à leurs homologues népalaises. A son retour au village, elle reçoit à peu près l'accueil qu'elle attendait et redoutait : ses parents sont à la fois heureux de la revoir, et déshonorés par les souillures qui lui ont été infligées.

C'était il y a un an. Deux mois plus tard, Suntali rencontre Bishnu, militante d'une organisation non gouvernementale qui la conforte et lui permet d'acquérir un début de formation professionnelle. Elle sait aujourd'hui coudre et tricoter. Mais où exercera-t-elle ses nouveaux talents ? L'opprobre qui la frappe l'empêche de réintégrer son village natal. Devra-t-elle retrouver Katmandou et ses dangers ? Dans son malheur, Suntali a du moins la chance d'être en bonne santé, elle qui a passé neuf mois dans un univers où, selon des chiffres concordants publiés à Bombay, entre 45 et 70 % des prostituées sont séropositives.

Maya a vingt-deux ans, un regard de fillette timide. Elle porte un pyjama et regarde souvent ses orteils. Elle est plus nerveuse que Suntali. Elle appartient à un sous-groupe ethnique, les Raïs où, comme chez les Tamangs, les hommes ont coutume de s'exiler en Inde, pour y travailler. Ce qu'a fait son mari, après lui avoir donné un fils aujourd'hui âgé de quatre ans.

Elle travaille dans une fabrique de tapis de Katmandou, le jour où trois hommes et une femme la persuadent de partager leur vie de trafiquants d'or mais la vendent aussitôt à un proxénète. Voyage en taxi, bus et train. Terminus : Pila House, gros bordel réputé de Bombay, où elle restera onze mois. Quand elle a trop de clients, elle a souvent « *mal à l'estomac* ». Plus âgée, elle « vaut » moins que Suntali : 40 roupies la passe, un peu plus d'un dollar.

Maya n'a pas eu l'occasion de s'enfuir de Pila House. Elle fait partie des quelque deux cents prostituées népalaises libérées, le 5 février 1996, par la police de Bombay, en application d'un jugement de la Cour suprême de l'Etat du Maharashtra. Une centaine d'entre elles ont été rapatriées en juillet et prises en charge dans des foyers d'accueil de Katmandou par sept organisations non gouvernementales. A Pila House, ce jour-là, raconte Maya, « la Madame » a caché ses filles, puis tenté, en vain, d'acheter les policiers en leur offrant 6 000 dollars. Mais l'ordre venait de trop haut.

Une amie de Maya a eu moins de chance. Enlevée, enceinte, peu après son mariage, elle a dû avorter. Elle travaillait dans un autre bordel et se trouve toujours à Bombay. Pour l'instant, Maya n'a qu'une idée en tête : revoir son fils, resté au village, à deux jours de bus, puis six jours de marche de Katmandou. Il lui faut, pour ce voyage, l'équivalent d'une soixantaine de dollars. Une fortune pour une femme qui n'a pas la moindre roupie. Maya aimerait aussi qu'on retrouve le proxénète qui l'a achetée et qu'« *on lui casse toutes ses dents* ».

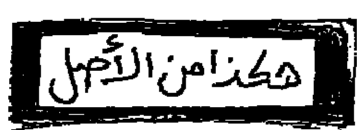
Patali, dix-neuf ans, rêve de la même chose : voir au plus vite sous les verrous, le dénommé Krishna, tailleur de profession, qui l'a trompée et vendue, après lui avoir fait miroiter un emploi dans le négoce des saris. Il la drogue deux fois, en lui offrant une tasse de thé « *très sucrée* ». Comme Suntali, comme Maya, et comme toutes les autres, elle est, dès son arrivée à Bombay, privée de nourriture, battue, violée. Traumatisée et souvent malade, Patali reçoit la visite régulière d'un « dhami jakri », un de ces guérisseurs traditionnels qui semblent pulluler dans ce milieu. Huit prétendus médecins sur dix qui acceptent de s'aventurer dans les bordels sont, estime-t-on, d'authentiques charlatans. « La Madame » – « *très méchante* » – la revend assez vite à une autre tenancière.

Elle est libérée par la police, le même jour et dans les mêmes conditions que Maya, après quatre mois passés à Bombay. Comme Suntali et Maya, elle n'est jamais allée à l'école. Mais elle avait pu, avant son malheur, apprendre à manier une machine à coudre. Plus tard, elle aimerait bien sûr se marier, « *mais, qui voudra de moi, maintenant ?* ». Et surtout : « *en qui avoir confiance ?* ».

Jean-Pierre Langellier

La convention des Nations unies

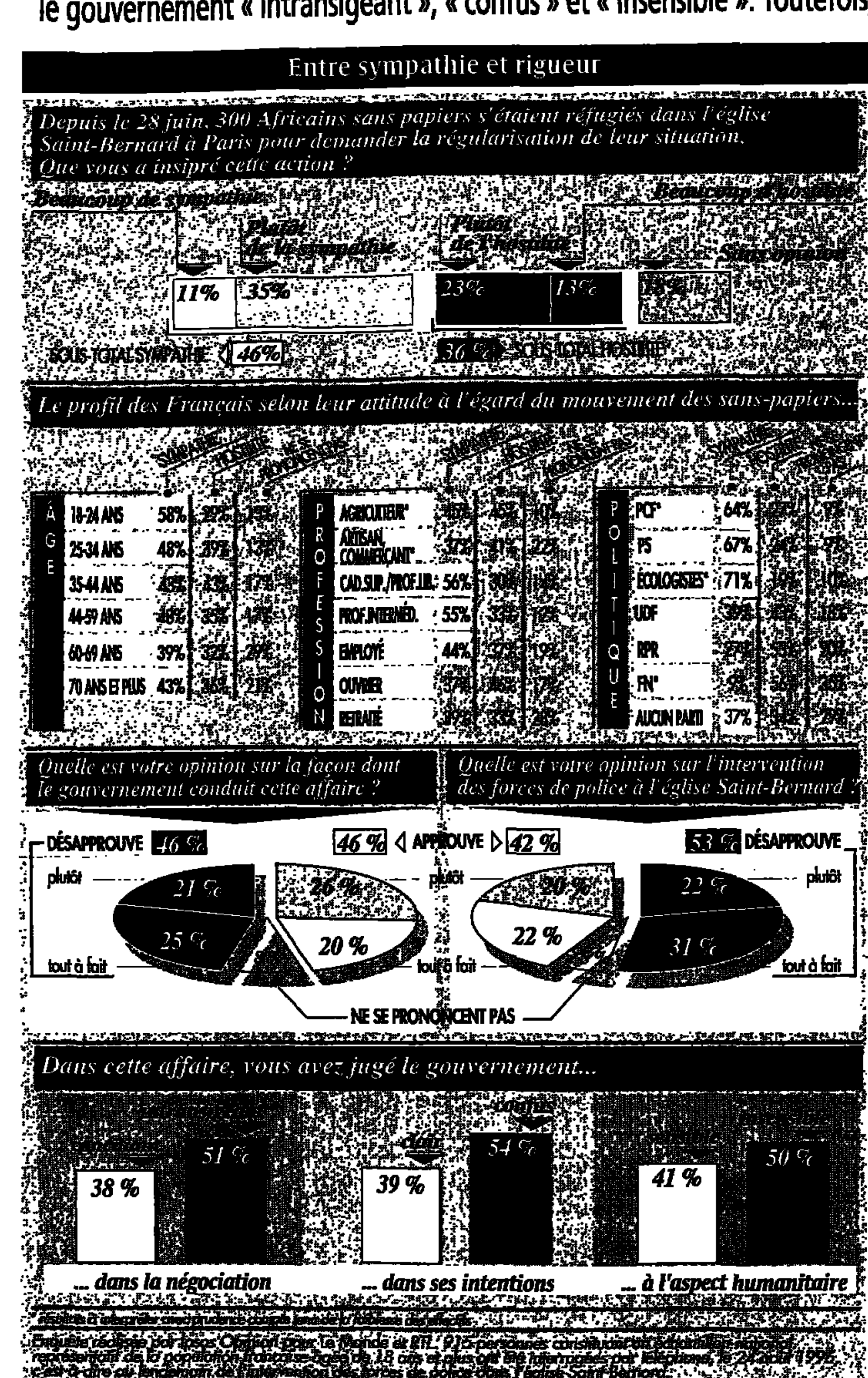
Selon la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989), signée ou ratifiée par 188 pays, un enfant est un « *mineur de moins de 18 ans* ». De nombreux articles de cette convention concernent spécifiquement l'exploitation sexuelle. Les pays signataires doivent protéger les enfants contre « *toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, y compris la violence sexuelle* » (article 19) ; empêcher que les enfants soient « *incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale, exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illégales, exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel à caractère pornographique* » (article 34). De manière plus générale, la convention interdit « *l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants à quelque fin que ce soit* » (article 35).



IMMIGRATION Un sondage réalisé par Ipsos pour *Le Monde* et RTL, samedi 24 août, au lendemain de l'évacuation de l'église Saint-Bernard, montre que les Français n'ont guère apprécié la gestion de ce dossier par le gouvernement ; ils l'ont trouvé *« intransigeant », « confus »* et *« insensible »*. ● LA NETTE SYMPATHIE des personnes interrogées pour les sans-papiers ne les empêche pas néanmoins de s'opposer fortement à tout assouplissement des lois Pasqua. ● À L'ISSUE de leur week-end de travail au fort de Brégançon, MM. Chirac et Juppé ont confirmé, dimanche 25 août, qu'ils n'entendaient pas infléchir leur politique de lutte contre l'immigration. ● L'IMBROGLIO JURIDIQUE de cette affaire a été confirmé lors des audiences devant les tribunaux administratif et correctionnel, tandis que la politique française était critiquée au Mali (*Lire aussi pages 7 et 8 et notre éditorial page 11.*)

Les Français critiquent l'action du pouvoir dans l'affaire des sans-papiers

Selon l'enquête Ipsos pour « Le Monde » et RTL, une majorité de Français affichent leur sympathie pour les Africains de Saint-Bernard et jugent le gouvernement « intransigeant », « confus » et « insensible ». Toutefois, ils ne souhaitent pas un assouplissement des lois Pasqua sur l'immigration



LE GOUVERNEMENT a été d'une maladresse insigne dans la gestion de l'affaire des Africains sans papiers. Un sondage, réalisé par l'institut Ipsos pour *Le Monde* et RTL, samedi 24 août, donc au lendemain de l'intervention des forces de l'ordre, montre, en effet, que les Français sont partisans d'une grande fermeté dans la lutte contre les immigrés clandestins, mais contestent clairement la manière dont le pouvoir a fait face à cette situation particulière. Si les personnes interrogées ne veulent pas entendre parler d'un assouplissement des lois Pasqua, elles manifestent pourtant de la sympathie pour ceux qui occupaient l'église Saint-Bernard.

Ce ne sont donc pas les principes sur lesquels s'appuient Jacques Chirac, Alain Juppé et Jean-Louis Debré qui sont contestés, mais la manière dont ils les ont appliqués en l'espèce. Le bilan, pour eux, est d'autant plus négatif que, s'ils ont, globalement, le soutien de leur majorité, il leur faut constater des différences d'approche entre les sympathisants de l'UDF et ceux du RPR. Cette enquête confirme, aussi, la coupure entre la droite et la gauche, même si les proches du PC et du PS rejettent, comme les autres, tout assouplissement de la législation sur la lutte contre l'immigration clandestine, contrairement à certains de leurs dirigeants.

Dix points de plus pour ceux qui ont de la *« sympathie »* pour les sans-papiers demandant la régulation de leur situation (46 %) par rapport à ceux qui ont pour eux de l'hostilité (36 %) : le résultat est net. Mais l'analyse par âges et par professions des réponses à cette question *(lire ci-contre)* montre la persistance de la fracture sociale. Si les jeunes ont de la *« sympathie »*, celle-ci diminue sensiblement dans les classe d'âge qui sont au travail. Surtout, l'*« hostilité »* l'emporte ches les artisans, les commerçants et les ouvriers, alors que la situation est inverse chez les cadres supérieurs, les professions libérales, les professions intermédiaires et, moins nettement, chez les employés.

Les divergences entre les personnes interrogées, selon qu'elles se disent proches de l'UDF ou du RPR, sont parfois nettes. Ainsi, il n'y a que quatre points de différence entre les *« hostiles »* (43 %) et les *« sympathiques »* (39 %) chez les premières, alors qu'il y en a ving-six chez les secondes (53 % contre 27 %). De même, si les électeurs des deux partis de la majorité approuvent dans les mêmes proportion l'action du gouvernement (respectivement 69 % et 68 %), 45 % de ceux de la confédération libérale l'ont trouvé *« intransigeant dans la négociation »* et 49 % *« confus dans ses intentions »*, alors que 61 % de ceux du mouvement néogaulliste l'ont trouvé *« conciliant »* et 54 % *« clair dans ses intentions »*. En revanche, les uns et les autres approuvent massivement l'intervention des forces de police (60 % et 64 %) et la reconduite à la frontière des sans-papiers après *« examen au cas par cas »* de leur situation (90 % et 85 %).

LE PC PLUS FERME QUE LE PS

Le gouvernement peut donc se prévaloir d'un relatif soutien de sa majorité. Mais cette enquête montre que, globalement, les Français critiquent la façon dont il s'est comporté tout au long de cette affaire, même s'il y a exactement autant de personnes interrogées à approuver son attitude qu'à la désapprouver (46 %). En effet, 51 % d'entre elles l'ont trouvé *« intransigeant »*, contre 38 % qui l'ont jugé *« conciliant »* ; 54 % ont jugé *« plutôt confuses »* ses intentions, contre 39 % qui les ont estimées *« claires »* ; 50 % ont eu l'impression qu'il était *« insensible à l'aspect humanitaire »*, contre 41 % d'un avis opposé ; 53 % ont désapprouvé l'intervention des forces de police dans l'église Saint-Bernard, contre 42 %. Il ne peut se féliciter que de l'approbation par 67 % des sondés (contre 27 %) de la reconduite à la frontière des sans-papiers après *« examen au cas par cas »* des situations et du refus d'un assouplissement de la législation sur *« la lutte contre l'immigration clandestine »* : 33 % des personnes interrogées souhaitent son renforcement, 35 % son maintien, alors qu'elles ne sont que 19 % à demander un assouplissement et 4 % une suppression des lois actuelles.

La gauche doit aussi tirer les leçons de ces derniers constats. 50 % des proches du PC (contre 48 %) et 47 % (contre 45 %) de ceux du PS approuvent les reconduites à la frontière, alors même qu'une partie des dirigeants socialistes, comme Michel Rocard, demandaient que soient donnés des titres de séjour à tous les Africains de Saint-Bernard. De même tous ceux qui réclament l'abrogation des lois Pasqua, comme Martine Aubry, ne peuvent que constater que 62 % des sympathisants communistes et 47 % des socialistes souhaitent leur renforcement ou leur maintien. alors qu'ils ne sont, respectivement, que 20 % et 35 % à être partisans d'un assouplissement et seulement 7 % et 9 % d'une abrogation. C'est probablement parce que les communistes sont solidement implantés chez les ouvriers et les socialistes dans les classes moyennes que les premiers apparaissent plus fermes que les seconds dans la lutte contre l'immigration clandestine.

Thierry Bréhier

MM. Chirac et Juppé veulent « clarifier » les lois Pasqua pour les rendre « plus efficaces »

LE PRÉSIDENT de la République a lui-même fixé le cap en matière d'immigration. Au cours d'une rencontre avec la presse, dimanche 25 août à Brégançon, Jacques Chirac a assuré qu'il est *« hors de question que la politique suivie par la France soit infléchie »*. Tout au plus pourrait-il y avoir *« un aménagement des lois sur l'immigration »*.

Assis à ses côtés, le premier ministre, Alain Juppé, s'est déclaré *« prêt au débat »*, mais il a précisé que les lois Pasqua sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ne seront *« pas modifiées, ni abrogées dans leur principe »*. L'objectif du gouvernement est de *« clarifier »* leurs modalités d'application, afin de les *« rendre plus efficaces »*. Cette tâche a été confiée au ministère de l'intérieur. M. Juppé a, d'autre part, indiqué que *« le gouvernement prépare un texte qui comblera les lacunes législatives »* en matière de travail clandestin. Seraient notamment concernés trois secteurs d'activités où le nombre de clandestins employés est particulièrement important : le bâtiment, l'hôtellerie et le textile. Le premier ministre s'est aussi employé à justifier l'action de son gouvernement vis-à-vis des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à Paris, en expliquant qu'il avait *« appliqué la loi dans le respect des procédures et dans le respect de l'esprit des textes »*. Il a précisé que *« 40 % des personnes concernées pourront être régularisées et recevront une autorisation de séjour »*.

Cette rencontre impromptue sur la terrasse du fort de Brégançon avait aussi pour but de remédier à un « déficit d'image » *(lire page 20)*. Officiellement trop occupés par les dossiers de la rentrée, le président et son premier ministre n'avaient pu se rendre à la messe, dans la matinée, comme ils l'avaient fait il y a un an. Seules leurs épouses, Bernadette Chirac et Isabelle Juppé, avaient assisté, dans l'église voisine du Lavandou, à un office célébré par un missionnaire zaïrois. Un prêtre *« en situation régulière, je vous rassure »*, a plaisanté M. Chirac devant les journalistes.

Evoquant l'évacuation par les forces de l'ordre des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, qui a provoqué une grande émotion, y compris en Afrique, le chef de l'Etat a tenu à souligner qu'il n'est *« pas plus insensible que quiconque »*. *« Je dénie à qui que ce soit le droit de se considérer comme plus sensible que moi,* a-t-il affirmé. *Nous voyons bien, aujourd'hui, que, globalement, les Français, quelle que soit leur appartenance politique, ont une irritation croissante à l'égard des immigrés. C'est une réaction irrationnelle et souvent injuste. Je ne participerai pas à l'action de ceux qui, par irresponsabilité, développent la xénophobie et le racisme dans notre pays. Je ne serai pas de ceux qui jouent avec le feu en ce domaine. »* M. Chirac a ajouté : *« Nous avons pris une option de très grande fermeté à l'égard de l'immigration, mais aussi un très grand engagement pour le développement des pays les plus pauvres. »*

A propos de la dimension internationale de l'affaire des sans-papiers, le ministre délégué à la coopération, Jacques Godfrain, précise, dans un entretien publié lundi 26 août par *Le Figaro*, que *« notre action en Afrique est de continuer et de renforcer la politique de proximité, qui peut changer la vie dans le bon sens ». « Il ne s'agit pas d'occidentaliser les populations, mais de les aider à produire ce qui est dans leurs traditions : le coton, la pêche, les produits vivriers. Et aussi de faciliter leur accès à l'eau, à l'électricité »*, affirme M. Godfrain. Le ministre de la coopération, qui est aussi maire de Millau (Aveyron), propose aussi de faire *« appel à l'épargne des Africains résidant en France pour le développement de leurs villages, un peu comme les patrons de cafés parisiens aident à faire construire des salles des fêtes en Aveyron »*.

Jean-Louis Saux

Bernard Kouchner et Lionel Stoléru partagent la position de Michel Rocard

AVORIAZ (Haute-Savoie)
de notre envoyée spéciale

Non, Bernard Kouchner n'est pas venu à Saint-Bernard, où, répond-il, il aurait été bien aise de voir *« M. Raoult, M. Gaudin et M. Emmanuelli »*. L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire avait délégué à l'église, et à la manifestation du 21 août, son directeur de cabinet, qui s'est vertement fait recevoir par Léon Schwartzenberg et moqué par Alain Krivine : *« Un peu tard. »*

Oui, Bernard Kouchner est, aujourd'hui, *« très choqué par la manière dont tout ça s'est déroulé »*, par *« les méthodes policières tout à fait inacceptables »*, et la *« bêtise du gouvernement »*. Il l'a dit haut et fort, les 24 et 25 août, à Avoriaz, aux deux cents participants des journées d'été de Réunir, le club de réflexion qu'il a fondé en 1994.

Comme prévu, on a parlé réforme de l'éducation nationale, partage du temps de travail, drogue, Internet. Mais, évidemment, l'évacuation des sans-papiers était au centre des conversations. Difficile de faire autrement quand on compte parmi ses invités Michel Rocard, l'épouse du président déposé du Burundi, Sylvestre Ntibantuganya, ou encore Lionel Stoléru. *« J'aurais régularisé les trois cents de Saint-Bernard, évidemment. Et puis j'aurais réaffirmé très fort les nécessités de la lutte contre l'immigration clandestine »*, confie l'ex-secrétaire d'Etat chargé des « travailleurs manuels et immigrés », sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

Michel Rocard a déjà tout dit dans son adage : *« La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en prendre sa part »* (*Le Monde* du 24 août). Le fondateur de Médecins du monde se retrouve bien dans cet habile balancement. *« Je ne suis pas stupide, et j'ai cessé d'être gauchiste »*, confie le délégué chargé de l'innovation de Radical, pour justifier le premier membre de phrase. Bernard Kouchner fait attention aux mots. Il est *« personnellement »* favorable à l'abrogation des lois Pasqua, *« même si juridiquement cela [lui] paraît difficile »*. Il n'est pas « pour » régulariser « tous » les clandestins. *« Evidemment,* s'il n'avait pas été en vacances, *[il serait] allé, vendredi, manifester. »*

Ariane Chemin

Philippe de Villiers : « Ne pas donner de droit à ceux qui ignorent le droit »

● **Alain Lamassoure** : *« Nous avons une législation qui est solide, qui est bonne, qui répond aux problèmes de notre pays,* a affirmé le porte-parole du gouvernement, lundi 26 août sur France-Inter. *La politique humaine mais ferme, qui s'est illustrée ce week-end, est un message fort lancé à tous ceux qui, en Afrique ou en Asie, pourraient être tentés par ce qu'ils croient être l'Eldorado parisien. »*

● **Danielle Mitterrand** : *« Je trouve cela honteux. Le gouvernement ne veut pas reconnaître qu'il s'est trompé, qu'il continue de se tromper et que la situation est bloquée par sa propre volonté. Cette situation ne m'étonne pas vraiment »*, affirme la veuve de l'ancien président de la République dans un entretien publié lundi 26 août par *Sud-Ouest*.

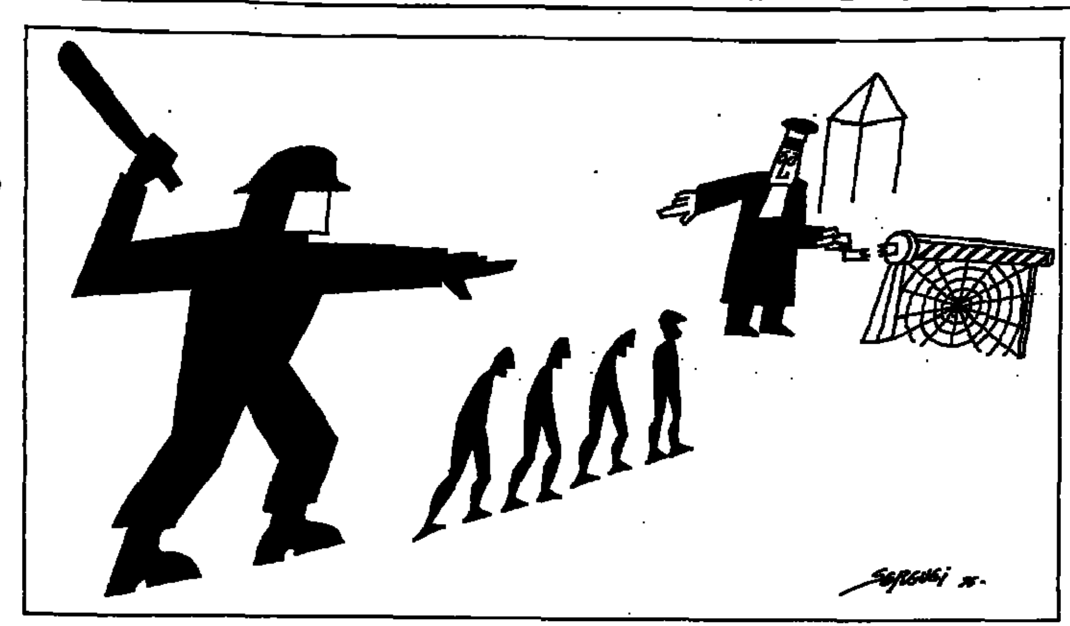
● **Philippe de Villiers (MPF)** : le président du Mouvement pour la France a estimé, lundi 26 août sur France 2 : *« Les décisions de reconduite à la frontière ne doivent pas être susceptibles de recours juridictionnels. » « Ce qui compte aujourd'hui, c'est de ne pas donner de droit à ceux qui ignorent le droit »*, a-t-il ajouté.

● **Jean-Pierre Soisson (Mouvement des réformateurs)** : *« On ne peut vouloir une chose et son contraire : on ne peut souhaiter la limitation de l'immigration clandestine et hurler quand le gouvernement expulse des étrangers en situation irrégulière. Le gouvernement ne pouvait pas reculer : sa crédibilité était en cause. Alain Juppé a bien agi. »*

● **Jean-Claude Barreau** : le conseiller de Jean-Louis Debré au ministère de l'intérieur estime, dans un entretien publié lundi 26 août par *Libération*, que *« les deux tiers »* des sans-papiers de l'église Saint-Bernard vont être régularisés. *« Nous avons intérêt à être sévère d'un côté et humain de l'autre, et à le faire rapidement,* affirme-t-il. *Je ne crois pas qu'il faille aggraver les lois Pasqua, elles sont assez dures : il suffit de les appliquer. »*

● **Patrick Gaubert** : l'ancien conseiller pour la lutte contre le racisme de Charles Pasqua, estime, dans un entretien publié le 25 août par *Le Journal du dimanche* : *« Ceux qui étaient au départ en situation régulière (...), puis qui n'ont pas obtenu le renouvellement de leur titre de séjour après 1994, font partie des cas qu'il faut réétudier. »*





Les procédures contre les étrangers en situation irrégulière

Face à un étranger en situation irrégulière, les autorités ont le choix entre deux voies :

● **La voie judiciaire.** Les dossiers sont examinés par le tribunal correctionnel. L'étranger en situation irrégulière encourt une peine d'emprisonnement d'un an et une amende de 25 000 francs, ainsi qu'une interdiction du territoire maximale de trois ans, qui entraîne automatiquement la reconduite à la frontière à l'issue de la peine. Si l'étranger s'est en outre déjà soustrait à une mesure d'éloignement, la peine est encore plus lourde : trois ans d'emprisonnement et une interdiction du territoire de dix ans maximum.

● **La voie administrative.** L'étranger en situation irrégulière peut également faire l'objet d'une mesure d'éloignement administrative : l'arrêté de reconduite à la frontière. Une fois que cette mesure lui a été notifiée, l'étranger peut former dans les vingt-quatre heures un recours écrit auprès du tribunal administratif. *Ce recours est* suspensif, c'est-à-dire que la reconduite ne peut pas être exécutée avant que le tribunal ait rendu sa décision. Le tribunal, qui statue dans les quarante-huit heures, annule l'arrêté si le dossier comporte des irrégularités juridiques ; si la mesure porte une atteinte excessive à la vie familiale de l'intéressée ou si elle risque d'entraîner des conséquences d'une gravité exceptionnelle, notamment en cas de maladie. Si le recours est rejeté, l'étranger peut faire appel devant le Conseil d'Etat mais cet appel n'est pas suspensif.

S'il est sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière, l'étranger peut être placé en *rétention administrative*. Au bout de vingt-quatre heures, la rétention doit être soumise à un juge judiciaire (procédure dite du « 35 bis »), qui peut la prolonger pour une durée de six jours. Si l'étranger n'a pas été reconduit à la frontière dans ce délai, il doit être remis en liberté, sauf en cas d'urgence absolue, où le juge peut à nouveau prolonger la rétention de soixante-douze heures.

Quatre reconduites à la frontière, un imbroglio juridique et des entorses au droit

PROCÈS-VERBAUX falsifiés, cafouillages administratifs, dossiers incomplets : les magistrats qui ont examiné, ce week-end, la situation des sans-papiers de l'église Saint-Bernard ont constaté avec une certaine consternation qu'en moins de deux jours, la police et la préfecture avaient multiplié les entorses au droit. Les à-peu-près juridiques sont si nombreux qu'au total, sur les deux cent vingt personnes interpellées lors de l'évacuation de l'église, quatre seulement ont pu être reconduits à la frontière *(lire page 8)*.

Si l'on met de côté les treize Africains qui sont toujours en rétention administrative et les trois qui ont été condamnés à des peines de prison ferme, toutes les personnes interpellées à l'église Saint-Bernard sont aujourd'hui en liberté.

Leur situation juridique reste cependant kafkaïenne : certains *attendent le résultat de leurs recours* devant le tribunal administratif, d'autres ont vu leurs arrêtés abrogés par la préfecture. Les grévistes de la faim ont finalement été libérés tandis que les femmes, qui ont été remises en liberté samedi, ne savent toujours pas si elles seront régularisées.

L'évacuation violente de Saint-Bernard n'a donc rien réglé : en raison des cafouillages juridiques, la grande majorité des Africains échapperont sans doute à une reconduite à la frontière mais beaucoup resteront clandestins puisque le ministère de l'intérieur hésite à aller au-delà d'une quarantaine de régularisations.

Réunis dimanche à la Cartoucherie de Vincennes, la plupart des sans papiers se retrouvent désormais à l'heure de « l'avant-Saint-Bernard ». Cinq mois après le début du mouvement, ils sont libres, *mais toujours clandestins.*

● **Les procédures judiciaires**

Huit des deux cent vingt sans-papiers interpellés à Saint-Bernard ont été déférés, samedi 24 août, devant la 23e chambre correctionnelle du tribunal de Paris en comparution immédiate. L'un d'eux a été relaxé parce que les procès-verbaux de son arrestation étaient illisibles. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux mois de prison ferme. Les cinq derniers se sont vus infligés des peines de prison avec sursis. C'est notamment le cas de l'une des porte-parole du mouvement, Madjiguène Cissé, qui est sortie libre du palais de justice.

De nouvelles audiences correctionnelles devraient avoir lieu dans la semaine à Paris.

● **Les procédures administratives**

Après leur interpellation, les *Africains de Saint Bernard ont été* placés en rétention administrative au centre de Vincennes. Les femmes et les enfants – à l'exception de la porte-parole, Madjiguène Cissé et de la femme d'Ababacar Diop – ont été libérées dans la journée de vendredi. Parmi les cinquante-quatre femmes interpellées dans l'église, vingt-neuf sont sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière, selon la place Beauvau. Certaines devraient être régularisées, mais personne ne connaît encore avec précision les critères qui seront retenus.

Les Africains placés en rétention administrative à Vincennes ont comparu au bout de vingt-quatre heures devant un juge judiciaire chargé de prolonger leur rétention. Les irrégularités étaient si nombreuses que sur les quarante-six dossiers, la magistrate n'a autorisé que treize prolongations. Les trente-trois autres ont été remis en liberté ou assignés à résidence. Ils sont donc libres mais leurs arrêtés n'ont, pour la plupart, pas été abrogés.

Qu'ils aient été remis en liberté ou qu'ils soient toujours en rétention à Vincennes, la grande majorité des Africains ont introduit des recours devant le tribunal administratif de Paris, qui a quarante-huit heures pour statuer. Sur les quatre-vingt-quatre dossiers qui lui ont été soumis, le tribunal a rendu vingt décisions dimanche : huit arrêtés de reconduite à la frontière ont été annulés et douze maintenus. Les autres décisions seront rendues lundi à 14 heures.

Dimanche, la préfecture a accru la confusion en se rendant compte que certains de ces recours concernaient des dossiers d'Africains *« régularisables »*, notamment des malades et des parents d'enfants français ou nés en France. Selon le ministère de l'intérieur, quarante-six personnes devraient être régularisées, ce qui a conduit la préfecture à abroger certains des arrêtés de reconduite.

● **Le cas des grévistes de la faim**

Les dix grévistes de la faim avaient été placés en rétention administrative mais au bout de vingt-quatre heures, la préfecture a renoncé à demander la prolongation de leur rétention au juge judiciaire. Ils ont donc été remis en liberté. L'un d'entre eux – père d'un enfant né en France – a été régularisé mais les autres restent *libres... et clandestins. Ils ont* commencé à se réalimenter dimanche soir.

Anne Chemin

Le tribunal correctionnel envoie trois prévenus sur huit en prison

DÉROGEANT à toutes les règles du spectacle, le tribunal avait commencé par la vedette : Madjiguène Cissé, quarante-quatre ans, Sénégalaise, intellectuelle et porte-parole des sans papiers. Un symbole. Avec sept autres sans-papiers, elle était jugée en comparution immédiate, samedi 24 août, pour séjour irrégulier par la 23e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Elle risquait plusieurs mois de prison ferme. La salle était comble et silencieuse.

On ne jugeait pas seulement une femme, mais toute l'« affaire de Saint Bernard », de l'évacuation jusqu'à l'interpellation, la rétention et la comparution des sans-papiers. Des procédures fort contestables sur la forme et le fond, soutenaient les quatre avocats. L'arrêté d'évacuation de l'église, signé du préfet de police de Paris, aurait normalement dû être soumis à la justice. *« On savait qu'aucun juge n'aurait donné l'autorisation*, précisait Me Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme. *Ce n'est pas pour cela qu'on a pris l'arrêté, c'est pour la mettre ici, elle, et la montrer à tous les étrangers du monde ! »*

Autre points douteux soulevés par la défense : les conditions dans lesquelles ont été effectués les contrôles d'identités, longtemps après l'arrestation, sur *« des critères racistes »*, les procès verbaux *« fantaisistes »*, la non notification de leurs droits aux suspects, etc . Autant d'incidents qui auraient pu justifier une annulation de la procédure, mais que le tribunal rejettera in fine.

PROCUREUR EMBARRASSÉ

Le vrai procès commençait. Madjiguène Cissé se lançait dans une émouvante justification du mouvement : *« Les Africains dont vous avez à juger les relations conflictuelles avec l'administration sont issus d'anciennes colonies. Je suis allée à l'école deux ans avant l'indépendance. J'ai vu le drapeau français. Je l'ai hissé, de mes bras frêles. »* Puis les témoins – Stéphane Hessel, Léon Schwartzenberg et Emmanuelle Béart – insistaient sur le *« sens des responsabilités, l'honnêteté »* et le *« rôle modérateur »* de la jeune femme dans le mouvement.

Le procureur, ferme mais mal à l'aise, soulignait que *« si légitime et fondé que soit son raisonnement sur le plan humain, sur le plan juridique, la loi ne lui donne pas raison »*. Il requit *« deux ou trois mois d'emprisonnement et une interdiction du territoire pendant trois ans »*. La salle ne broncha pas. Me Leclerc démontra ensuite aisément que Madjiguène Cissé n'avait rien à faire dans ce tribunal pénal puisqu'elle avait reçu le 30 juillet une invitation à quitter le territoire dans un délai d'un mois. Cette durée n'étant pas écoulée, elle n'était donc pas en infraction. *« On a voulu faire un exemple »*, tonnait l'avocat, ajoutant : *« Il ne suffisait pas de les renvoyer chez eux, il fallait que l'Etat montre son triomphe ! »* Et, se tournant vers sa cliente : *« Vous êtes notre honneur, madame. Trois mois de prison ne feront qu'ajouter à ce que vous êtes, l'auréole du martyr... »*

La partie était gagnée. Madjiguène Cissé était certes condamnée à deux mois d'emprisonnement mais avec sursis, et sans interdiction du territoire, ce qui revenait à une libération immédiate. Le président, Bruno Steinmann, avait beau rappeler qu'en cas de nouvelle infraction, elle était susceptible de purger sa peine, la salle applaudissait à tout rompre. Dans le couloir, on se congratulait bruyamment, malgré les moues de quelques avocats qui auraient préféré une relaxe.

Il restait sept sans-papiers à juger, qui risquaient beaucoup plus *gros, jusqu'à trois ans d'emprisonnement*. Les deux premiers étaient défendus par l'avocat de permanence, un débutant, bègue de surcroît, qui achevait de vider la salle par une laborieuse plaidoirie. Les deux malchanceux écopaient de deux mois de prison ferme assortis d'une interdiction de séjour de trois ans. Les cinq suivants furent plus chanceux : de jeunes avocats spécialistes des droits de l'homme pointèrent avec talent l'incohérence *des dossiers : documents mal* orthographiés, erreurs de préfectures, pièces manquantes, etc.

A 1 heure, la décision tombait : trois peine d'emprisonnement avec sursis, une de deux mois ferme, mais sans interdiction du territoire, et une relaxe pour cause de dossier bâclé – *« des photocopies noires, illisibles »*, grognait le président. On avait évité le pire : sur huit prévenus, trois seulement restaient en prison. Mais il n'y avait plus personne pour s'en féliciter. A l'heure du jugement, tous les supporters et les médias se pressaient à l'autre bout du palais où comparaissait Ababacar Diop, l'autre vedette du mouvement...

Véronique Maurus

Trente-trois refus de prolongation de la rétention

RAREMENT audience du « 35 *bis* » n'aura suscité autant *d'intérêt. Le règlement du sort des* étrangers en situation irrégulière, placés en rétention administrative avant leur éloignement, se fait habituellement dans la plus grande indifférence. Mais ce samedi 24 août, le juge délégué de la 25e chambre correctionnelle du tribunal de Paris examine la prolongation de la rétention administrative des sans-papiers de Saint-Bernard. Léon Schwarzenberg et Emmanuelle Béart, fidèles à leur engagement, ont fait le déplacement.

L'audience s'ouvre sur un long exposé de la défense. Les avocats contestent point par point la légalité de l'action des autorités. Ils affirment que les procédures ont été bafouées, que les sans-papiers ont été interpellés au faciès et placés en garde à vue ou en rétention administrative au mépris des règles de droit. Il est 15 h 30 et les avocats n'ont que peu de temps pour obtenir les preuves de ce qu'ils avancent. En coulisses, ils s'activent, préviennent les proches des cinquante-trois sans-papiers qui comparaissent et qui sont tous sous le coup d'un arrêté de reconduction à la frontière, afin de réunir tous élements susceptibles *de leur éviter la prolongation de* leur rétention. Le bouclage du tribunal par les forces de l'ordre ne facilite pourtant pas la communication avec l'extérieur.

Après la réponse du parquet de Paris et de la préfecture – qui estiment que les procédures ont été respectées –, la bataille juridique s'engage. Tour à tour, quarante-six sans-papiers comparaissent devant le juge. Leurs avocats s'obstinent à démonter les arguments de la préfecture qui fait état de l'absence de preuves d'identité ou de domiciliation en vue d'obtenir, au moins, l'assignation à résidence plutôt que la rétention. Mais les dossiers sont maigres, du côté de la défense comme de la préfecture, et il manque beaucoup de pièces.

Le juge délégué, Béatrice de Beaupuis, n'y met guère du sien. La magistrate confond les noms, questionne les Africains mais oublie parfois d'écouter les réponses. Laborieuse, l'audience est rapidement suspendue et l'examen des cas douteux est reporté à plus tard. Entre-temps, la salle s'est vidée. Les anonymes intéressent moins que les célébrités. De l'autre côté du palais de justice, c'est maintenant la comparution en correctionnelle *de la porte-parole Madjiguène Cissé* qui retient l'attention *(lire ci-contre)*.

Vers 21 heures, l'audience reprend. La rumeur de la prochaine comparution d'Ababacar Diop, l'un des leaders du mouvement, a rameuté public et médias. Le jugement des premiers cas examinés est reporté *sine die* par la magistrate, visiblement embarrassée par le tour que prennent les choses. Les présomptions de non-respect des procédures par la préfecture se renforcent. En quelques heures, les avocats ont affiné leur argumentaire. Désormais, chaque procès-verbal d'interpellation manquant, chaque dépassement de délais des procédures est souligné.

PASSEPORTS CONFISQUÉS

La défense saisit l'occasion pour dénoncer certaines pratiques de la préfecture : si les étrangers ne peuvent le plus souvent fournir de passeport, c'est que celui-ci leur aurait été précédemment confisqué par... la préfecture. Visiblement ragaillardis, les défenseurs haussent le ton, sûrs d'obtenir gain de cause. Enfin, ils détiennent une preuve, formelle : un avocat qui demandait à la préfecture de lui fournir le PV *d'interpellation d'un des sans-papiers* en a reçu deux, signés du même fonctionnaire... Pour la défense, la conclusion s'impose : la préfecture a fabriqué un faux.

Devant l'accumulation des preuves, la représentante de la préfecture perd de sa superbe. Le coup de grâce proviendra de l'examen du cas d'Ababacar Diop. Celui-ci comparaît en dernier, à minuit. Il a été emmené au tribunal le matin mais a été ramené au centre de rétention avant d'être réexpédié devant la juge.

C'est, qu'entretemps, la préfecture a mystérieusement demandé la levée de sa requête, avant de la représenter. Son avocate n'aura aucun mal à plaider l'annulation de sa rétention pour vice de procédure. Elle obtiendra gain de cause, comme pour la majorité des sans-papiers de Saint-Bernard : trente ont été remis en liberté, trois ont été assignés à résidence et treize ont été maintenus en rétention. La préfecture a décidé de faire appel de vingt-huit des cas de sans-papiers remis en liberté.

Cécile Prieur

Le tribunal administratif constate de nombreux vices de forme

IL EST 11 H 30, dimanche 25 août, quand s'ouvre la première audience du Tribunal administratif de Paris, qui doit juger, sur le fond, la légalité des arrêtés de reconduite à la frontière de quatre-vingt-quatre sans-papiers, hommes et femmes, interpellés à l'église Saint-Bernard. Il sera 21 heures quand l'un des avocats, Me Gérard Tcholakian, annoncera que les délibérés des deux audiences de la mi-journée sont, fi*nalement, reportés au lendemain*, comme la dernière audience, prévue à 17 heures, et qui n'a pas démarré. Dans l'intervalle : dix heures de confusion et de cafouillage, de dossiers expédiés à la chaîne – une à deux minutes maximum par personne – dans une tension accrue par une présence policière massive, à l'intérieur et autour du tribunal.

Les avocats des sans-papier tentent d'obtenir une annulation des arrêtés pour vice de forme : délégations de signature incertaines, absence d'arrêtés distincts fixant le pays de renvoi. Les examens individuels qui doivent, légalement, motiver les arrêtés de reconduite à la frontière manquent dans tous les cas. A l'exception d'un nom, parfois incertain, et d'une adresse, souvent fausse, de nombreux dossiers sont vides. Tel homme est censé être né à Bamako alors qu'il redit, pour la énième fois, qu'il n'en est rien.

EXAMEN DIFFÉRÉ

Le tribunal découvre qu'une femme, placée en rétention administrative à Vincennes, a un mari en situation régulière et trois enfants nés en France entre 1993 et 1996. *Or, aucune pièce n'en fait* état dans le dossier. Les documents sont chez elle mais il lui faut deux heures, aller-retour, pour se rendre à son domicile à Bobigny. *« La préfecture de police a, d'elle même, ce matin, abrogé des arrêtés de reconduite dans des cas tout à fait similaires »*, souligne son avocate. Le représentant de la préfecture replonge la nez dans ses dossiers. Le président prie la dame de partir, sur le champ, chercher son livret de famille et diffère l'examen du dossier.

Mme Kenia est entrée en France en 1994, avec un visa de tourisme, pour rejoindre son mari, débouté du droit d'asile. Ce dernier est en liberté. *Un enfant est né*, en France, en 1995. Elle, fait l'objet *d'un arrêté de reconduite*. L'avocat de la jeune femme invoque *« les déclarations du premier ministre sur les parents d'enfants nés en France »* ainsi que l'article 8 de la Convention internationale des droits de l'homme sur le droit à vivre en famille. Le représentant de la préfecture se contente de souligner que le couple est clandestin, que Mme Kenia est entrée illégalement en France, bref, *« qu'aucune circonstances particulières n'empèche la vie de ces époux de se poursuivre dans leur pays d'origine »*. La jeune femme sanglote à la barre.

TENSION

A 21 heures, soixante cas sur quatre-vingt-quatre auront été examinés mais les décisions concernant vingt recours seulement auront été rendues. Il est 19 heures quand le président du tribunal annonce que sur les vingt, douze recours sont rejetés dont trois pour dépôt hors-délai. Les arrêtés de reconduite qu'ils visaient sont donc désormais exécutoires. Des CRS sont apparus dans l'encadrement des fenêtres et la tension monte d'un cran. *« Ne signez rien »*, lancent les sympathisants des sans-papiers. Ces derniers sont perdus, hagards. Des femmes s'effondrent, en larmes, ou bien tentent de comprendre : *« Et moi, et moi ? »*.

Les recours rejetés concernent notamment huit hommes dont la rétention administrative a été maintenue, la veille, par le Tribunal de grande instance. Dehors, la foule grossit. A la porte du Tribunal, un car attend les huit sans-papiers qui doivent retourner à Vincennes. Des policiers en tenue viennent les chercher deux par deux dans la cour du Tribunal et les escortent jusqu'au car. Les avocats tentent de calmer la foule : *« Il ne peut rien leur arriver avant la procédure d'appel qui commencera lundi »*. Le car s'éloigne, après une heure de pourparlers. En échange de son départ, la police a assuré que les autres sans-papier ne seraient pas interpellés à leur sortie du tribunal. A 21 heures, des hommes, des femmes et des enfants traversent les deux cordons de CRS qui barrent toujours la rue. Ils traversent la foule, sous les applaudissements, et s'engouffrent dans des voitures.

Christine Garin

Le mouvement se poursuit à la Cartoucherie de Vincennes

Les sans-papiers font le récit de leur rétention

FATIGUÉS mais déterminés, les Africains sans papiers évacués de l'église Saint-Bernard entendent poursuivre leur mouvement. Au compte-gouttes, dimanche 25 août, la plupart d'entre eux ont quitté le centre de rétention administrative de Vincennes. Rendez-vous avait été donné au Théâtre du Soleil, à la Cartoucherie de Vincennes. Là, l'ambiance est euphorique, on se saute au cou dans une joyeuse pagaille. Le père Henri Coindé, curé de l'église Saint-Bernard, arrive sous les applaudissements. On se tape sur l'épaule, on se compte au fur et à mesure des arrivées. Lorsque le porte-parole Ababacar Diop apparait, les railleries fusent : *« T'as toujours ton portable, Babacar ? »* Stéphane Hessel tape sur l'épaule du Sénégalais : *« Vous avez donné la preuve que dans quelque pays que ce soit, vous pouvez aspirer à de hautes fonctions politiques ».*

Les uns et les autres narrent mille fois le déroulement de leur rétention. *« Ils m'ont mis en garde à vue avec les célibataires alors que je suis marié et père d'une petite fille,*

raconte Ababacar Diop. *Ils voulaient me réexpédier rapidement. Ils avaient prévu mon billet d'avion pour le 30 août à 8 h 55. Samedi, ils m'ont placé en rétention administrative. Je n'ai vu le juge que très tard. A 2 heures du matin, j'ai su que j'étais libre, mais je ne suis sorti qu'à 11 h 35 dimanche. »* Fidèle à son rôle, Ababacar ne pense qu'à la suite des opérations. *« On va essayer de réorganiser le mouvement. La manifestation du 27 août est maintenue. Il faut aussi qu'on reprenne les négociations avec le gouvernement. Il doit tenir parole »*, martèle-t-il.

De son côté, Madjiguène Cissé, l'autre porte-parole, n'arrête plus de plaisanter. Elle se rit des policiers qui l'appelaient *« Madame X »*, parce qu'elle avait refusé de décliner son identité. *« Le procureur m'a demandé pourquoi j'avais fait ça. Je lui ai répondu qu'après ce que j'avais vu dans l'église, après avoir subi les pires humiliations et les railleries, j'avais oublié que j'étais un être humain. J'étais devenu un non-être. »* D'abord placée en garde à vue, elle a été déferrée au parquet samedi vers 15 heures. A 19 h 30, elle était libre, condamnée à deux mois de prison avec sursis pour séjour irrégulier.

UN « MOMENT D'INTIMITÉ »

Peu avant 13 heures dimanche, la petite foule pénètre dans le théâtre pour un *« moment d'intimité »*. Le père Coindé reprend la lecture du texte de Martin Luther King qu'il n'avait pas pu achever vendredi matin dans l'église Saint-Bernard. Amy, une chanteuse malienne, entonne d'une voix puissante un chant de remerciements avant que Doro, Ababacar et Madjiguène ne montent sur la scène. *« Le gouvernement ne doit pas s'enfermer dans une attitude de fermeture,* lance Madjiguène. *L'intelligence, ce serait d'arriver à la racine du mal. »*

Au milieu de l'après-midi, familles et associations se concertent, chacune dans une salle. Une conférence de presse du collectif de soutien est prévue lundi à 18 heures, à la Bourse du travail. De leur côté, les Africains décident de rester unis à la Cartoucherie, *« le temps de se reposer, de s'organiser, et d'effectuer le recensement des dossiers »*. Une avocate leur explique ce que les formulaires qu'on leur a délivrés signifient : *« Si vous êtes convoqués au tribunal administratif, métro Saint-Paul, ce n'est pas le tribunal qui fait partir les gens, il faut y aller. Si c'est au 8e bureau des renseignements généraux, c'est "bonjour Bamako". Pour les convocations à la préfecture de police, vous n'y allez que si vous êtes sûrs de ne pas vous faire arrêter. Ce sont ceux pour lesquels le gouvernement a dit : "Toi, je te régularise". Mais personne n'y va sans avocat. »*

Trois grévistes de la faim sont arrivés. Soutenu par deux amis, un autre, un temps échoué dans un foyer de la porte de la Villette, fait son apparition vers 18 heures. Tous sont vite placés à l'abri de l'agitation, dans le Théâtre de l'Epée. Les familles leur ont demandé de se réalimenter, parce que *« cinquante-deux jours de grève de la faim, faut pas exagérer »*. Les six autres, pris en charge par Médecins du monde, les rejoindront plus tard. *« On reste calmes,* conclut Doro Traore. *On n'a pas arrêté la lutte, elle continue. »*

Aude Dassonville

Doro et Assana, relâchés en forêt

Doro Traore, Mauritanien, et Assana Balde, Malien, célibataires déboutés du droit d'asile, ont été libérés dès vendredi midi du centre de rétention de Vincennes. Ils ont signé un formulaire de deux pages et sont montés dans une voiture de police. *« Le chef avait dit :* "Faut déposer ces gens à leur domicile", raconte Doro. *Il y avait quatre agents avec nous. On est partis vers 13 h 30. On avait demandé qu'on nous ramène dans le XVIIIe, à l'église Saint-Bernard. On a roulé et à un moment, ils se sont arrêtés et nous ont dit : ça y est, c'est là, l'église. On était à Férolles-Attilly, dans la forêt de Notre-Dame* [en Seine-et-Marne, à une trentaine de kilomètres de Paris, NDLR]. *Ils nous ont dit de descendre sinon ils nous chassaient. J'ai dit :* "Merci, la démocratie." *Des agriculteurs nous ont pris en stop, et puis on a pris un bus jusqu'à Boissy-Saint-Léger, puis le RER jusqu'à Paris. Je suis libre, mais je n'ai toujours pas de papiers, ni de convocation au tribunal. »*

Des manifestations à Paris et en province

Environ deux cents personnes ont manifesté leur soutien aux trois cents Africains sans papiers, dimanche 25 août, devant l'hôtel de ville de Paris, au cours des cérémonies célébrant le 52e anniversaire de la Libération de Paris, auxquelles assistait notamment Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Les forces de l'ordre sont rapidement intervenues et ont procédé à soixante et une interpellations. A l'appel d'une trentaine d'associations et de partis politiques, plusieurs centaines de personnes ont aussi exprimé leur soutien à Lyon (Rhône), samedi 24 août. A Aurillac (Cantal), un rassemblement, organisé par les artistes du Festival de théâtre de rue a attiré, samedi, quatre mille personnes selon la police. Les manifestants brandissaient des affichettes, imprimées par la mairie, qui indiquaient : *« Sans papiers, je suis en règle sur toute la planète ! »*

La politique française de l'immigration choque les autorités et la population maliennes

Vingt-trois clandestins expulsés sont arrivés dans la nuit de samedi à dimanche à Bamako

Vingt-trois immigrés maliens clandestins, dont quatre avaient participé à l'occupation de l'église Saint-Bernard, ont débarqué à Bamako dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 août. La façon dont ils ont été accueillis témoigne du mécontentement des autorités et de la population locale à l'égard de la politique française de l'immigration. Un meeting de protestation a rassemblé plusieurs centaines de personnes.

BAMAKO (Mali)
de notre envoyé spécial

Dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 août, l'aéroport de Bamako Senou est resté peuplé d'une petite foule composite : hauts fonctionnaires, policiers, médecins et infirmiers, représentants des associations de Maliens de l'extérieur, journalistes. Jusqu'à l'aube, ils ont attendu le vingt-troisième charter affrété par la France depuis mai 1995 et qui a fait escale à Bamako, entre Dakar, où treize Sénégalais furent débarqués, et au Zaïre. A son bord, outre dix-huit Zaïrois et deux Gabonais, deux femmes et vingt et un hommes maliens, parmi lesquels quatre occupants de l'église Saint-Bernard.

L'hospitalité extraordinaire de la police malienne des frontières à l'égard de ses hôtes nocturnes démontrait tout de suite que Bamako avait décidé de donner la plus grande publicité à l'événement. Un proche du président Alpha Oumar Konaré regrettait que l'heure d'arrivée n'ait pas permis, comme prévu, de mobiliser la population pour accueillir les expulsés.

Avant que l'Airbus A 310 de l'armée française arrive, on a vu se poser sur la piste un Transall de l'armée de l'air française en provenance de Dakar. Il transportait une passerelle de débarquement. A Bamako comme au Sénégal, le personnel au sol refusait d'assister l'appareil aux couleurs de la République française, pour protester contre les *« conditions dégradantes »* – selon les termes de l'intersyndicale d'Air Afrique – dans lesquelles avaient eu lieu les expulsions. Après l'arrivée de l'Airbus, il a fallu encore une heure pour que la délégation malienne parvienne à convaincre les expulsés de quitter l'avion. La grande majorité a descendu les marches les bras ballants, seule une petite minorité ayant été autorisée à rassembler ses effets.

MEETING DE PROTESTATION

D'abord réticents, les arrivants finissent par livrer leurs histoires. L'un des quatre occupants de l'église Saint-Bernard affirme avoir laissé femme et enfants à Paris *« alors que le gouvernement français avait dit qu'il ne séparerait pas les familles »*. Un autre, Douga Cissoko, jeune dandy en dreadlocks, explique qu'il ne connaît personne au Mali et que, lui aussi, a laissé en France une épouse en situation régulière. Un expulsé « ordinaire », en larmes, avise les quelques journalistes européens et se met à crier : *« Il ne faut pas de Français au Mali. »* Plus tard dans la matinée, Samba Coulibaly recevra très cordialement ces mêmes journalistes français dans la concession familiale, en expliquant que ses propos étaient dus à l'épuisement.

Samba Coulibaly raconte comment il a été interpellé en juin dans un bus de la ligne 177 (Saint-Denis-Asnières-Gennevilliers) et condamné à deux mois de prison ferme et trois ans d'interdiction du territoire. Il vivait clandestinement en France depuis trois ans, après être entré par la Belgique avec un visa de tourisme. Il a travaillé comme manœuvre pour une agence d'intérim, gagnant en moyenne 4 000 francs par mois. Alors que son incarcération touchait à sa fin, il a refusé une première fois de prendre l'avion. Menacé d'une interdiction de cinq ans, il s'est résolu à accepter l'expulsion et a été emmené à l'aéroport militaire d'Evreux. Samba n'a pas pu prévenir ses proches afin qu'ils lui apportent ses affaires et ses économies (10 000 francs) avant son embarquement. Il jure qu'il ne retournera plus en France, *« où il y a trop de racisme »*.

Dimanche 25 août, cinq partis politiques proches de la majorité présidentielle ont appelé à un meeting. Dans la salle de basket du stade Modibo-Keita, plusieurs centaines de personnes écoutent politiciens et syndicalistes fustiger la montée du sentiment anti-immigrés en France et l'inhumanité des lois Pasqua, tout en rendant hommage à l'aide militante apportée par une partie de l'opinion française aux occupants de Saint-Bernard. Une griote célèbre, Makan Tafe Sacko, s'empare du micro pour expliquer, en bambara, que les Maliens qui n'avaient jamais rien demandé sont allés se battre en Europe, à Madagascar, en Indochine, pour le compte de la France et que leur pays est en droit d'attendre un peu de reconnaissance. Une partie de la salle scande *« A bas le gouvernement français ! »*

Sur une pancarte, on peut lire *« Pas de Godfrain au Mali ! »* Le ministre français de la coopération doit venir à la fin du mois de septembre dans la région de Kayes afin de lancer plusieurs projets destinés à fixer la population soninké (*Le Monde* daté 25-26 août). La veille, à l'aéroport, Moussa Coulibaly, un fonctionnaire de la délégation des Maliens de l'extérieur, expliquait les multiples initiatives prises par son gouvernement pour dissuader ses ressortissants de tenter l'aventure de l'immigration clandestine. *« Pour le moment nous n'avons rencontré aucun succès »*, concluait-il.

Thomas Sotinel

L'amertume des locataires du foyer Bara, à Montreuil

IL EST *« CHOQUÉ »*. Massaoudé Coulibaly, le délégué du foyer de la rue Bara, à Montreuil (Seine-Saint-Denis) lâche d'abord ce mot. Puis il se tait, longtemps. Dans la cour intérieure de l'ancienne usine de pianos qui accueille, depuis trente ans, ce foyer des travailleurs maliens – quatre cents résidents officiels et au moins deux cent cinquante hébergés en surnombre –, la foule est dense, ce samedi, entre les étals des marchands de cassettes de musique et de vidéo africaines, de cigarettes et de maïs. L'évacuation de l'église Saint-Bernard ? Des sourires ou des hochements de tête en guise de réponse. Les yeux se détournent, des gestes vagues disent la lassitude ou la fatalité.

Massaoudé Coulibaly accepte finalement de dire son amertume. Il ne pensait pas que *« le gouvernement de la France, un pays civilisé, démocratique, qui doit donner l'exemple »* oserait faire cela. Il a cru, jusqu'au bout, qu'on ne traiterait pas ainsi *« ses amis, ses frères, des travailleurs qui vivent depuis des années en France, qui, pour la plupart, se sentent Français et qui aiment ce pays »*. Combien, parmi les Africains interpellés, étaient des résidents du foyer Bara ? La réponse est vague : quatre seulement, affirme M. Coulibaly. *« On les a vu se faire embarquer, à la télé. »*

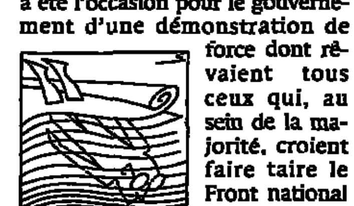
Le jeune locataire de la chambre numéro 2, où reçoit le délégué, écoute. Mais il ne dit rien, trop choqué. Le jeune homme a deux amis parmi les personnes interpellées à l'église Saint-Bernard, deux célibataires déboutés du droit d'asile. L'un habite le XVIIIe arrondissement, l'autre est résident au foyer. *« Il dit qu'ils seront renvoyés, qu'ils n'ont aucune chance »*, traduit le délégué. Et il commente : *« Ca va mal, ça va très mal. La France a montré un mauvais exemple. C'est devenu trop compliqué de vivre ici, pour nous. Les Africains en situation irrégulière ne sont plus en sécurité nulle part. »*

Un autre résident, Camara Abdoulaye, en France depuis trente-deux ans, locataire du foyer depuis son ouverture, en 1975, est, depuis huit mois, au chômage. Comme plus du quart des résidents. Comme M. Amada, âgé de quarante-deux ans, qui vient d'être licencié d'une entreprise de nettoyage ou comme « Dédé », ancien ouvrier chez Renault, qui a été peintre, plongeur dans un restaurant et qui n'a plus d'emploi depuis un an. Son titre de séjour expire dans moins d'un mois. Il a une femme et des enfants au Mali. Il dit qu'il restera en France, de toutes façons.

M. Amada, qui allait régulièrement rendre visite à *« ses frères »* réfugiés à Saint-Bernard, explose : *« La France nous a colonisés pendant cent trente ans, nous, on est là depuis dix, quinze ou vingt ans, on ne demande rien, juste un travail et un peu de respect »*. Contrairement au délégué du foyer, il n'a pas été surpris par l'épilogue violent du mouvement des sans-papiers. *« Juppé et Debré, ils ont le cœur ferraille et la tête dure comme un caillou,* dit-il. *Pendant votre mouvement de décembre, il a fallu des semaines pour que Juppé accepte de négocier. Est-ce qu'il allait discuter avec des immigrés ? »*

Christine Garin

Le temps d'un véritable débat


ANALYSE

QUI NE SENT que l'évacuation de l'église Saint-Bernard risque de ne rien régler au fond ? Certes, elle a été l'occasion pour le gouvernement d'une démonstration de force dont rêvaient tous ceux qui, au sein de la majorité, croient faire taire le Front national en lui donnant des gages et regrettaient l'abandon des projets extrémistes de M. Debré et l'échec des propositions de la commission parlementaire sur l'immigration clandestine. L'assaut télévisé de l'église aura été ce *« signe fort »* que voulait envoyer le gouvernement aux pays d'émigration.

Mais, au total, le retentissement de cette affaire et les débats suscités par le mouvement des sans-papiers pourraient ébranler quelques certitudes. Les lois Pasqua sur l'immigration, et Méhaignerie sur la nationalité, votées en 1993, ne sont plus des dogmes. Ni pour la gauche qui, voici seulement un an, s'en serait accommodée en cas de retour au pouvoir, ni même pour la majorité puisque un *« réaménagement »* est annoncé par le gouvernement. La discussion sur les flux d'immigration, les mécanismes de l'intégration et les méthodes d'arbitrage des conflits figurent désormais en bonne place sur l'agenda politique.

Depuis la mise en œuvre des lois de 1993, les situations humainement inacceptables se sont multipliées : reconduite à la frontière de parents d'enfants français ou nés en France, couples « mixtes » séparés, coexistence au sein d'une même fratrie d'enfants français, étrangers légaux et... clandestins. Seul le premier cas a fait l'objet de consignes officielles de régularisation, d'ailleurs difficilement appliquées. Le refus d'un examen bienveillant au cas par cas, toujours possible comme vient de le rappeler le Conseil d'Etat, est à l'origine de la multiplication des mouvements de protestation. Dès juin dernier, le collège des médiateurs, présidé par Stéphane Hessel, ambassadeur de France, avait proposé une méthode pour sortir de cette impasse juridique et pour imaginer une autre politique de l'immigration.

LA FORCE INEFFICACE

Les critères de régularisation basés sur la durée du séjour et sur l'intégration (famille, logement, travail) élaborés par les médiateurs pourraient servir de base à une remise à plat de la législation et de son application. La notion centrale de *« droit à une vie familiale normale »* incluse dans la convention européenne des droits de l'homme et dont les juridictions françaises usent pour tempérer les effets des lois actuelles pourrait constituer le pivot de nouveaux textes. Le gouvernement n'en fait-il pas usage lorsqu'il promet aujourd'hui la régularisation des familles ?

L'autre leçon de Saint-Bernard est que l'usage de la force se révèle inefficace. Au total, le nombre d'autorisations de séjour finalement concédées approchera sans doute celui auquel aurait abouti une négociation basée sur les critères des médiateurs. Quant aux sans-papiers remis en liberté sans explication par la police, pour vice de procédure par les juges-délégués ou après condamnation avec sursis, ils peuvent évidemment disparaître dans la nature, retournant à leur vie précaire. Il faut se rendre à l'évidence : dans un pays où existent des voies de recours assorties de délais, on ne peut remplir un avion d'étrangers raflés la veille.

FRONTIÈRES ENTROUVERTES

Il est utile de rendre plus efficace le système des reconduites à la frontière tout en garantissant l'examen loyal et humain des droits des étrangers. Mais cette amélioration suppose une remise en cause du dogme hypocrite de l'« immigration zéro ». Aujourd'hui, l'affichage d'une fermeture totale des frontières conduit les immigrés à recourir aux pires expédients, alimente le travail illégal et rend plus difficiles les reconduites d'étrangers qui n'ont presque rien à perdre, même pas l'espoir d'une régularisation.

Au-delà d'une refonte de la législation, c'est donc à une ouverture limitée mais raisonnée des frontières qu'invite le drame de Saint-Bernard. Avec l'Afrique, des volants de migration tournante, comportant des périodes de formation en France, pourraient être négociés. Plus généralement, les politiques de coopération et d'immigration devraient être rapprochées. Ces chantiers pourraient être rouverts grâce à l'émotion suscitée par l'affaire des Africains. Sinon, les violences de vendredi n'auront servi à rien sinon à annoncer d'autres « Saint-Bernard ».

Philippe Bernard

DÉLINQUANCE Un nouveau type d'escroquerie est apparu en banlieue parisienne : le « *carottage* », qui consiste, en période de pénurie de cannabis, à régler les transactions par les armes. Les trafiquants n'ayant pas intérêt à porter plainte, ces affaires sont très rarement examinées par la justice. ● À *FONTENAY-AUX-ROSES*, une telle affaire oppose, au palais de justice de Nanterre (Hauts-de-Seine), Mᵉ Francis Terquem, défenseur habituel de SOS-Racisme, et le juge Jean-Michel Gentil, *président de l'Association* française des magistrats instructeurs. ● LE JUGE est critiqué pour avoir exercé des pressions à la détention et avoir mentionné de faux aveux *sur procès-verbal. L'avocat est mis en* cause pour avoir suscité un alibi mensonger. Après avoir été mis en examen pour tentative de meurtre et trafic de stupéfiants et écroués, deux *suspects ont été libérés*.

Une affaire de stupéfiants provoque une polémique judiciaire à Nanterre

L'avocat de SOS-Racisme et le président de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) s'opposent sur un dossier d'escroquerie au cannabis en banlieue parisienne. Il est question de faux aveux, d'alibi mensonger et de chantage à la détention

UNE SINGULIÈRE affaire d'escroquerie au trafic de cannabis est à l'origine d'une joute acharnée qui oppose, au palais de justice de Nanterre (Hauts-de-Seine), deux figures du monde judiciaire. Conseiller habituel de SOS-Racisme, le cabinet dirigé par Mᵉˢ Francis Terquem et Marie-Paule Pioli est mis en cause pour des faits qui relèveraient du montage de faux alibi. Président de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), le juge Jean-Michel Gentil est critiqué pour des pressions à la détention qu'il aurait exercées sur des prévenus. Selon le cabinet Terquem, le dossier illustre l'ordinaire d'une justice pénale où, loin de l'émoi provoqué par l'incarcération d'un patron ou d'un homme politique, la détention provisoire reste un moyen classique de pression et d'investigation. Un point de vue vigoureusement démenti du côté de l'AFMI.

Des coups de feu tirés à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), *rue du Paradis, ont ouvert les hostilités*. Le 15 mai 1995, trois jeunes venus d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et de sa cité du « Sept-sept » – sise au 77, avenue d'Enghien – ont rendez-vous avec un groupe de trafiquants de Fontenay. L'achat de quinze kilos de cannabis a été négocié entre les deux parties. En échange de la marchandise, ceux du « Sept-sept » remettent une enveloppe contenant des coupures de papier journal au format des billets de banque. L'arnaque est immédiatement éventée. Dans la fusillade qui s'ensuit, un jeune de Fontenay, Yahia Hatem, est sérieusement blessé. *S'emparant du cannabis*, les fuyards partent à bord d'une voiture dont le numéro d'immatriculation sera communiqué par un témoin aux policiers. Son propriétaire habite le « Sept-sept ». Les policiers d'Epinay, alertés, prennent la voiture en chasse. Mais les occupants du véhicule s'échappent à pied.

Chargé du dossier le 19 mai 1995, le juge Gentil met en examen plusieurs personnes désignées par l'enquête du service départemental de police judiciaire (SDPJ) des Hauts-de-Seine. Interpellé en septembre à Epinay, un suspect, Bachir Ghabra, choisit le cabinet de Mᵉ Terquem pour assurer sa défense. Mis en examen pour *« tentative de meurtre et infraction à la législation sur les stupéfiants »* et écroué, Bachir Ghabra nie les faits. Des éléments pèsent pourtant contre lui : son empreinte a été trouvée dans la voiture emportant le cannabis et l'un des deux occupants du véhicule le dénonce.

Une bévue est alors commise par le juge Gentil qui, le 23 octobre 1995, interroge Yahia Hatem. Sur procès-verbal, le magistrat affirme que Bachir Ghabra aurait reconnu faire partie du trio venu *« arnaquer des vendeurs de drogue »*. Yahia Hatem, qui est à cette époque en liberté, refuse néanmoins de reconnaître Bachir Ghabra. Compte tenu des éléments nouveaux – la pseudo reconnaissance des faits par Bachir Ghabra et ses prétendus complices, qui désignent Yahia Hatem comme l'intermédiaire pour la transaction –, le magistrat évoque la réincarcération de Yahia Hatem. *« Nous constatons que le mis en examen garde le silence et qu'il réfléchit longuement sur sa situation*, mentionne le procès-verbal de cet interrogatoire du 23 octobre. *Il nous déclare ne pas se sentir très bien par peur de retourner en prison. Nous lui faisons savoir que son intérêt serait peut-être maintenant de dire la vérité. »* Yahia Hatem s'obstine. Il est placé en détention provisoire. Le cabinet Terquem évoque un éventuel chantage à la détention. L'avocat de Yahia Hatem, Mᵉ Mourad Oussedik, nous a déclaré, pour sa part, totalement rejeter cette éventualité.

Découvrant les faux aveux prêtés à son client, le cabinet Terquem écrit au magistrat fin décembre 1995 : *« Vous ne pouviez ignorer qu'il s'agissait d'une contrevérité patente puisque, dès sa première convocation le 28 septembre 1995, Bachir Ghabra a nié toute participation. »* Un entretien informel se tient entre la défense de Bachir Ghabra et le juge, le 27 décembre 1995. Le jour même, le cabinet Terquem demande la libération de son client. Le lendemain, une ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire est rendue en faveur de Bachir Ghabra. Le juge Gentil admettra, lors d'une audition, avoir faussement affirmé à Yahia Hatem, *« par une erreur tout à fait involontaire »*, que Bachir Ghabra aurait avoué. Un autre suspect à la peau noire, Stanley Diomande, originaire du « Sept-sept », est interpellé le 19 mars et mis en examen. Une arme et un morceau de cannabis sont saisis à son domicile. Les policiers d'Epinay, qui avaient déjà cru reconnaître Bachir Ghabra, assurent désormais reconnaître Stanley Diomande. Ce dernier nie toute participation à la fusillade de la rue du Paradis. A son tour, il désigne le cabinet Terquem. Mais le juge Gentil indique au suspect qu'il y a une *« contrariété d'intérêt »* entre la défense de Bachir Ghabra, assurée par ce cabinet, et sa propre défense. Saisi de l'incident, le barreau de Paris ne verra pourtant pas de difficulté à ce que le cabinet Terquem prenne en charge les intérêts de ces deux prévenus.

Entretemps, les tensions se sont encore accrues. Le cabinet Terquem adresse au juge deux attestations de l'employeur et d'un collègue de travail de Stanley Diomande, tendant à prouver que le jeune homme ne pouvait se trouver à Fontenay-aux-Roses le 15 mai 1995. Les avocats demandent au juge d'en vérifier l'authenticité. Selon les enquêteurs, ces documents sont manifestement des faux. L'employeur admet avoir remis une attestation *« bidon »* à la demande de la famille de Stanley Diomande et de son avocat. Conclusion de la PJ : *« Les attestations fournies par cette société procurant un alibi à M. Diomande pour le mois de mai 1995 ne sont que de frauduleuses manœuvres initiées par la famille Diomande et leur conseil »*. Le juge Gentil saisit le parquet, considérant que *« ces faits sont constitutifs de délits de faux, usage de faux, complicité de ces délits »*.

Stanley Diomande reste en prison, malgré les demandes de ses défenseurs. Le juge s'appuie principalement sur le fait que Hatem Yahia a cru reconnaître le jeune homme dans une série de photographies. *« Je ne suis pas très sûr, mais je pense qu'il s'agit du numéro 6* [M. Diomande], *c'est à dire qu'il s'agit de l'homme de couleur qui était au volant* [rue du Paradis] ». Du côté du cabinet Terquem, on ironise : *« M. Hatem, qui avait été mis en détention après avoir refusé de reconnaître Bachir Ghabra, est mis en liberté après avoir, mollement, reconnu M. Diomande pour le même rôle ! »* Les avocats demandent alors une confrontation entre Yahia Hatem et Stanley Diomande. Rejetant la demande le 4 juin, le juge considère que le cabinet Terquem n'est plus désigné. Accepter sa requête reviendrait, argue-t-il, à mettre en cause une décision de justice *« par une motivation constitutive d'atteinte à la dignité d'un magistrat »*. Il faudra attendre que Stanley Diomande désigne un autre avocat, Mᵉ Valérie Dubois, pour que sa libération soit possible.

Le 24 juin, à l'occasion de sa première audition sur le fond, Mᵉ Dubois demande la mise en liberté de son client. Trois jours plus tard, alors qu'aucun fait nouveau n'est apparu, le juge remet Stanley Diomande en liberté.

Le différend est aujourd'hui loin d'être réglé. A la mi-juillet, un article sur l'alibi *« de complaisance »* concocté *« à la demande de Mᵉ Terquem »* est publié dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*. Cette publication conduit le cabinet d'avocats à saisir le parquet afin qu'il ouvre une enquête sur cette violation du secret de l'instruction, *« dont l'origine ne peut être que policière ou judiciaire »*.

La chambre d'accusation est parallèlement saisie sur le fonctionnement du cabinet du juge Gentil. Sitôt libéré, Stanley Diomande a, enfin, désigné... le cabinet Terquem pour l'assister, aux côtés de Mᵉ Dubois, dans ce dossier qui lui a déjà valu cinq mois de prison.

Erich Inciyan

Le « carottage », arnaque moderne des banlieues

Les variations saisonnières des stocks de cannabis rythment la vie des délinquants qui contrôlent le marché de demi-gros dans certaines banlieues de la région parisienne. De l'été à la fin de l'hiver, *grosso modo*, c'est la revente de la drogue acquise lors des vacances au Maghreb qui constitue l'activité principale. Le reste de l'année, quand la drogue vient à manquer, un type particulier d'escroquerie – le *« carottage »*, dans la langue des cités – s'est développé : une équipe d'un quartier prend contact avec les rivaux d'une autre cité afin de leur acheter plusieurs kilos de cannabis. Au moment de la transaction, les armes remplacent les billets de banque et les « acheteurs » repartent avec la marchandise. Aucune des deux parties n'a intérêt à déposer plainte dans ce genre de dossiers, qui sont rarement examinés par la justice. Dans l'affaire survenue à Fontenay, l'un des protagonistes, grièvement blessé et immobilisé sur la voie publique, a cependant pu être entendu par les policiers.

Le coût de la rentrée scolaire augmenterait de 3 %

LE COÛT moyen de la rentrée pour un enfant entrant en sixième s'élèverait cette année à 996 francs, soit 3 % d'augmentation par rapport à 1995. Moins forte qu'en 1995 (4 %), cette hausse reste importante en comparaison des années précédentes. L'enquête, réalisée pour la douzième année consécutive par l'association Familles de France, se fonde sur les prix de vingt-deux articles de papeterie, vingt-cinq fournitures non papetières, trois vêtements de sport et une blouse.

Alors que l'allocation de rentrée scolaire, versée à partir du lundi 26 août aux familles, est passée de 1 500 à 1 000 francs, Familles de France fait observer que ce « panier de l'écolier » ne comprenant ni dictionnaire, ni calculatrice, ni équipement vestimentaire peut *« doubler »*, *« imposant aux familles des choix difficiles et parfois pénalisants pour les enfants »*.

DÉPÊCHES

■ **RACISME : un mois après que neuf jeunes du Blanc-Mesnil se** sont vu refuser l'entrée dans plusieurs campings de la région d'Arcachon (*Le Monde* du 8 août), la mairie du Blanc-Mesnil, organisatrice du séjour, a décidé de se constituer partie civile et de porter plainte contre X... auprès du tribunal de grande instance de Bordeaux pour *« discrimination raciale »*.

■ **NOYADE : un enfant de douze ans s'est noyé, samedi 24 août, à** Ouistreham (Calvados), tandis qu'un homme de trente-neuf ans était transféré dans le coma à l'hôpital de Caen. Ils participaient avec 900 personnes à une « journée à la plage » organisée par la section du Parti communiste de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Les baigneurs auraient été emportés par une vague alors qu'ils se trouvaient en zone non surveillée.

■ **ACCIDENT : un adolescent de dix-sept ans, écrasé par un panneau** de basket, est mort des suites de ses blessures, dimanche 25 août, à Clermont-Ferrand. L'accident était survenu le 14 août, alors que Damien Brumel jouait dans un stade de Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), officiellement fermé au public à ce moment-là. Ses parents ont décidé de porter plainte.

■ **INCENDIE : le pilote d'un avion Tracker de la sécurité civile a trou**vé la mort, dimanche 25 août, dans la chute de son appareil en effectuant une opération contre le feu dans la région de Bastia (Haute-Corse).

CARNET

Naissances

M. Jean-Yves ARCHER
et Mᵐᵉ, née Hortense
de LA ROCHEFOUCAULD,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Eléonore.

Paris, le 13 août 1996.

Marie-Hélène,
Bruno VILDÉ-CASALONGA
et Pierre-Louis

ont la joie de faire part de la naissance de

Paul-François, Marie

à Ajaccio, le 3 août 1996.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire

Papinou.

Joseph, Thibaut, Valérie, Annie.

Décès

– Bernard et Marie-Françoise Dellac,
Jacques et Dominique Chatelain,
ses enfants,
Jean-François et Marie-Laure Remy-Neris,
Emmanuel Dellac,
ses petits-enfants,
ont la grande peine de faire part du décès de

Mᵐᵉ Pierre CHATELAIN,
née Andrée BOILLOT,

survenu à Besançon, le 23 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ils rappellent à votre souvenir et à votre prière son fils,

Bernard
(1937-1947).

Les obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Besançon, ce lundi 26 août, à 10 heures.

19, avenue Edouard-Droz,
25000 Besançon.

– Mᵐᵉ Jacques Chenais,
née Simone Milhaud,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Jean-Pierre Chenais,
M. et Mᵐᵉ Alain Chenais,
Mᵐᵉ Denise Chenais-Couvreu
et M. Alain Couvreu,
Mˡˡᵉ Françoise Chenais,
Mᵐᵉ Claude Chenais-Popovics,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-*enfants*,
M. Jean-Michel Chenais
et Mᵐᵉ Ursula Chenais-Lutz,
M. et Mᵐᵉ Claude Bucher,
ses neveux,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Jacques CHENAIS,
à Morges (Suisse), le 14 août 1996,
dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

305, chemin des Arriots,
38330 Montbonnot.

– M. Jean-Paul Sultot,
son ami,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick GERMANEAU
de ROSTOV,
steward à Air France,
survenu le 23 août 1996, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 août, à 11 heures, en la basilique Sainte-Clotilde (23 *bis*, rue Las Cases, Paris-7ᵉ).

L'inhumation aura lieu le même jour à 16 h 30 au cimetière de Manneville-la-Raoult (27210 Beuzeville).

24, passage Thiéré,
75011 Paris.

– M. et Mᵐᵉ Georges Lambert,
ses parents,
Françoise et Michel Coulomb,
sa sœur et son beau-frère,
Clarisse et Fanny,
ses nièces,
Mᵐᵉ Lucienne Roch,
sa tante,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jacques LAMBERT,
directeur général de Format Finance

survenu le 22 août 1996, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques auront lieu mercredi 28 août 1996, à 14 h 45, en l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon centre (Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les Pères de la Mission des lazaristes,
Ses confrères,
Et les membres des familles Sabarly, Laigneau, Midoux, Varet, Lecompte et Romanillo,
Ses neveux, nièces, cousins et cousines,
font part du décès, le 20 août 1996, à l'hôpital Percy de Clamart, dans sa quatre-vingt-unième année, du

Père Jean LEPORATI,
ancien prisonnier de guerre
au *stalag* XII A,
aumônier honoraire
des armées françaises,
enseignant dans divers grands séminaires,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant.

*Ses obsèques ont été célébrées le ven*dredi 23 août, à 15 heures, en la chapelle des lazaristes à Paris-6ᵉ, 95, rue de Sèvres, et l'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris-14ᵉ.

Messes anniversaires

– Le 27 août 1988, Dieu rappelait à lui

Mᵐᵉ Adrien GOUTEYRON,
née Rosie JULIEN.

Une messe sera célébrée pour elle en l'église de Rosières, en Haute-Loire, ce 27 août 1996.

Anniversaire de décès

Norreddine MAHAMMED,
28 juillet 1944-24 août 1994.

Ton image est dans nos yeux,
Ton nom sur nos lèvres,
Tu demeure dans nos cœurs,
Comment peux-tu être absent ?
D'après Hallaj.

– Il y a dix ans,

Gérard BOUGHOURLIAN

nous quittait.

Hélène, Eva, Samuel.

– Le 26 août 1983,

Iosif FELEA

nous quittait.

Une pensée est demandée pour lui et sa femme,

Clara FELEA,
née LEVY,

décédée le 28 octobre 1986.

– Sa famille, ses amis,
rappellent le souvenir de

Henri TOURET,

qui nous a quittés le 28 août 1995.

Il nous manque.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE
Président : Christian de Portzamparc
254, boulevard Raspail, 75014 Paris.

L'ESA informe que le prochain examen d'admission pour la rentrée de septembre 1996 aura lieu le mercredi 4 septembre.
Pour tous renseignements, téléphoner au :
(33-1) 40-47-40-00

– Le Conseil économique de l'Assemblée de Corse et l'université euro-arabe itinérante euro-méditerranéenne organisent à Cargèse, lundi 2 septembre, un grand débat sur la Méditerranée en devenir. Les discussions seront introduites par Edgar Morin. Renseignements : Conseil économique, social et culturel. Tél. : (16) 95-51-64-79. Fax : (16) 95-51-65-01.

Découvrez comment FERMAT a démontré son théorème sur Internet : HTTP : // WWW. Pratique. Fr. / ~ DARRON/FERMAT. HTM.

Avis de recherche

Charles CHABAUD
fils de Marceline-Eloïse Chabaud,

ses ayants droit et toute personne le connaissant sont priés de transmettre leur état civil et coordonnées à l'adresse suivante :

The Public Trustee of Queensland
Réf. : E 234 - 22644433
G PO - Box 2251, Brisbane,
Queensland 4001 (Australie).

HORIZONS

REPORTAGE

Les quatre de Ford Heights

HISTOIRES D'AMÉRIQUE

A travers drames, combats et réussites, les Etats-Unis, d'un extrême à l'autre

Demain : Les rescapés du « downsizing »

DANS la nuit du 17 mai 1995, l'Etat d'Illinois exécute l'un de ses condamnés à mort, Girvies Davis. Accusé de meurtre, Davis a toujours clamé son innocence, au point d'en convaincre un homme, David Protess, journaliste et professeur à la NorthWestern University, près de Chicago, qui s'est fait une spécialité de débusquer les erreurs judiciaires. En vain, David Protess a tenté d'obtenir un nouveau sursis d'exécution pour Girvies Davis ; lorsque tout espoir est perdu, avant de mourir, le condamné lui arrache une promesse : celle de prendre désormais en charge l'affaire de l'un de ses amis des couloirs de la mort, Dennis Williams, qui, lui aussi, affirme être innocent.

C'est le début du dénouement d'une incroyable erreur judiciaire, une histoire où la ténacité, l'audace et le courage finissent par l'emporter sur le racisme, la négligence et l'injustice, une histoire où, sous l'impulsion d'un homme, David Protess, l'effort commun d'une poignée d'individus – avocats travaillant bénévolement, étudiantes reprenant l'enquête à zéro, journalistes acceptant de se faire l'écho de leurs progrès – va permettre à quatre détenus noirs de retrouver enfin la liberté le 2 juillet 1996, après dix-huit ans de cauchemar. Deux de ces détenus étaient condamnés à mort.

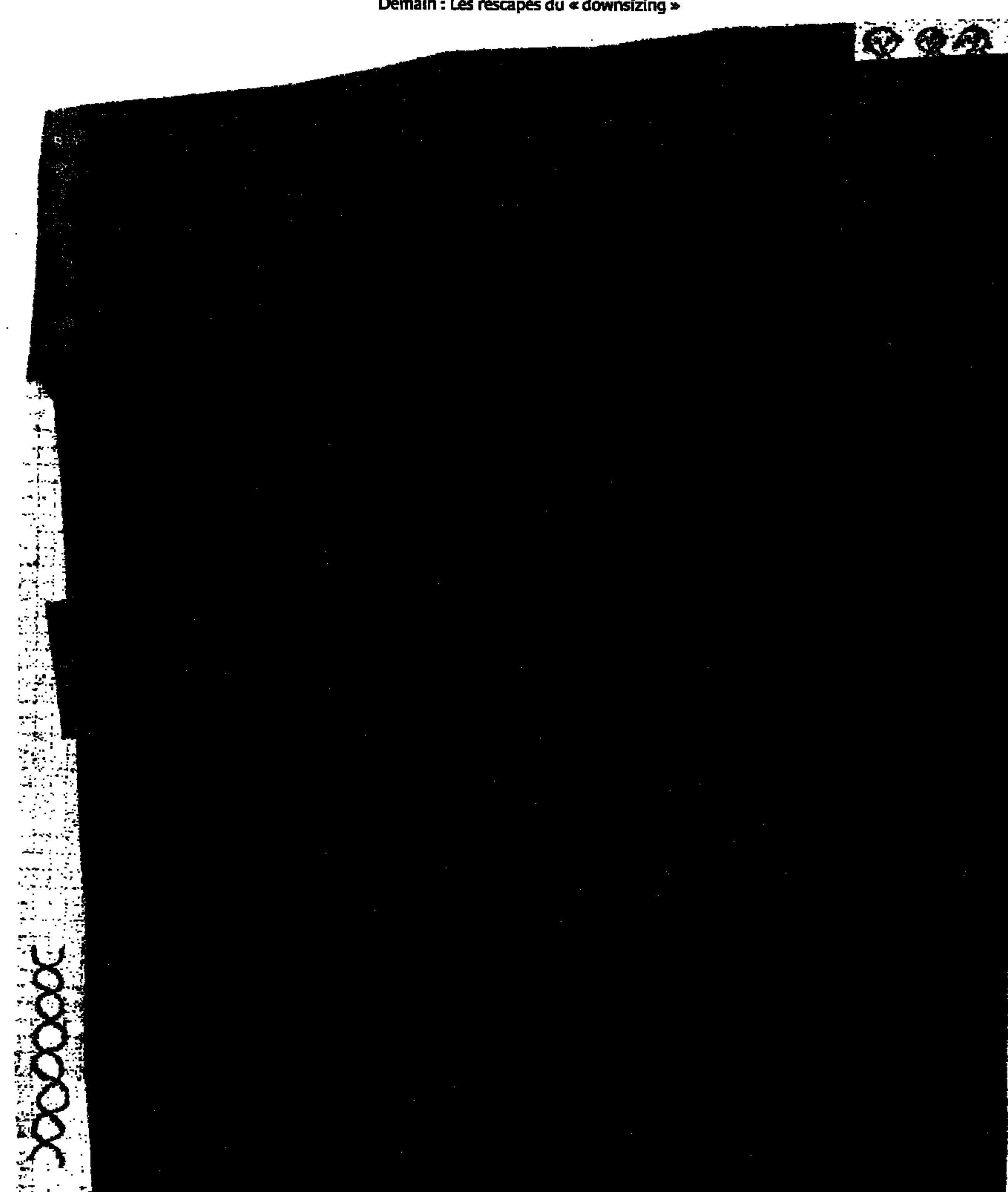
Le cauchemar commence la nuit du 11 mai 1978, dans une station-service de la banlieue de Chicago, où travaille Lawrence Lionberg, vingt-neuf ans. Sa fiancée, Carol Schmal, vingt-trois ans, est venue lui tenir compagnie. Tous deux sont blancs. Quatre jeunes Noirs arrivent, armés, pour braquer la station-service, et les forcent à monter dans une voiture. On retrouvera, le lendemain, le corps de Lawrence Lionberg dans un ravin, une balle dans la tête, et celui de la jeune femme dans une maison abandonnée d'un ghetto noir, Ford Heights. Carol Schmal a été violée à plusieurs reprises avant d'être abattue de deux balles dans la tête.

Ce double meurtre, lourd de connotations raciales, secoue Chicago ; la police et le parquet sont pressés d'arrêter les suspects. Six jours plus tard, les enquêteurs déclarent tenir les coupables, quatre jeunes gens aux coiffures afro, Dennis Williams, Kenneth Adams, Willie Rainge et Verneal Jimerson, que l'on exhibe à la télévision, et la petite amie de l'un d'eux, Paula Gray, tous de Ford Heights. Les quatre hommes nient toute participation au crime, mais Paula Gray a accepté de témoigner contre eux, en échange de la liberté. Elle a, dit-on, tout raconté aux policiers et aux procureurs. Ils sont jugés, défendus par un seul et même avocat, commis d'office, et reconnus coupables par un jury populaire qui condamne Dennis Williams et Verneal Jimerson à la peine capitale, Willie Rainge à la détention à perpétuité et Kenneth Adams à soixante-quinze ans d'emprisonnement. En 1983, ils obtiennent la cassation du premier verdict pour vice de forme et un nouveau procès. Mais ils sont de nouveau reconnus coupables et Dennis Williams condamné à mort une deuxième fois.

Dennis Williams avait vingt et un ans lorsqu'il a été arrêté. Il en a trente-neuf aujourd'hui et essaie de goûter à cette liberté toute neuve dans la pénombre du living-room de son frère James, un chauffeur d'autocar Greyhound, qui l'héberge. Il est grand et musclé, fume beaucoup ; la boule de cheveux afro a fait place à une coupe ultra-courte, brosse sur le dessus, ras sur les côtés. Il s'excuse d'être pieds nus sur la moquette rose du salon, où une housse de plastique transparent protège le canapé : *« Ma belle-sœur est très méticuleuse »*, explique-t-il. Il sursaute et s'inquiète lorsqu'il entend un bruit métallique à l'extérieur, mais James le rassure : ce n'est que le facteur qui glisse des lettres dans la fente de la porte d'entrée.

Il croit savoir pourquoi, ce jour-là, on l'a arrêté, lui plutôt qu'un autre. Il habitait à une rue et demie de l'endroit où fut trouvé le corps de Carol Schmal et, surtout, il a déjà fait un séjour en prison pour vol d'une motocyclette et incendie volontaire. *« La moto, je l'avais volée, mais l'incendie, je n'y étais pour rien ; simplement, quand, au bout de dix-sept mois en tôle sans une seule visite de mon avocat, on m'a dit que si j'avouais, je sortirais, j'ai cédé. »* Du coup, deux ans plus tard, de *« suspect commode »*, il devient *« un meneur parfait »*, *« parce que, après cette première affaire, j'étais marqué »*. Le racisme, *« si épais qu'on pouvait le couper au couteau »*, a fait le reste.

C'est long, dix-huit ans. Au début, il y avait les visites de la mère, du frère, une fois par semaine. Puis la mère est morte, il y a dix ans. Sa santé, affirme James, a commencé à décliner quand Dennis a été condamné à mort. Dennis prend sur une étagère la photo d'une dame à cheveux blancs, la tend en détournant le regard : *« C'est elle, ma mère. Je peux en parler un peu, mais je ne peux pas la regarder. Ça fait mal, très mal. »* A la même époque, il est transféré au pénitencier de Menard, à 800 kilomètres de Chicago, et James et sa femme ne vont plus le voir qu'une fois par an, pendant leurs vacances. Dennis a le souvenir tout frais d'une infinie solitude.



Philippe Weisbecker, dessinateur, est membre du groupe américain New Pop. Il est né en 1942 en France. Après des études à Paris et un diplôme de l'Ensad obtenu en 1966, il émigre aux Etats-Unis en 1968 et prend la nationalité américaine. Il collabore régulièrement avec le « New York Times », « Time », le « New Yorker », le « Los Angeles Times », etc.

« Dans le couloir de la mort, on a des amis, mais ils sont comme vous : tout le monde est voué à mourir... Quand quelqu'un du monde libre, de dehors, vient vous voir, ça vous donne plus d'espoir, plus de force. » La mère de l'un des condamnés, George DelVecchio, l'a si bien compris qu'après l'exécution, elle continue à rendre visite aux amis de son fils en prison. Dennis était de ceux-là.

IL se souvient bien aussi de l'exécution de Girvies Davis, celui qui, en mourant, lui a donné une chance de vivre : *« J'étais tellement déprimé. C'était mon ami. Quelques jours avant, il m'avait dit,* "Buck – *c'était mon surnom là-bas, Buck* – Buckie, viens donc dans la salle de récré, qu'on cause un peu." *Un autre ami, Roger Collins, celui qui m'a appris à peindre, a essayé de me persuader en me disant que c'était sans doute la dernière fois que je pourrais voir Girvies. Je n'ai pas voulu y aller. Ce n'est pas que je ne voulais pas parler à Girvies en soi, mais c'est un ami qui va mourir, qu'est-ce-que je lui dis ? J'ai prié pour lui, mais je ne savais pas quoi lui dire, je ne savais pas quoi faire... Je n'étais pas si sûr qu'il fallait y aller et risquer de lui faire mal, ou peut-être d'aggraver sa peur de la mort. »* Alors, Dennis Williams a préféré prier. *« J'ai prié pour Girvies pendant les heures qui ont précédé son exécution, probablement jusqu'à la minute même où ils l'ont attaché sur la table et lui ont placé l'équipement pour le tuer. » « En général, c'est à minuit, mais ils ne sont pas toujours à l'heure, ça peut être minuit et quart, minuit vingt-cinq... »*

Un jour de février 1996, Dennis Williams voit débarquer au pénitencier trois jeunes femmes envoyées par le professeur Protess. Il lui a annoncé leur venue : étudiantes en dernière année de journalisme, elles ont choisi, comme travaux pratiques, de se pencher sur l'affaire des « quatre de Ford Heights ». Pour Laura Sullivan, Stacy Delo et Stephanie Goldstein, toutes trois âgées de vingt-deux ans et issues de bonnes familles blanches, cette première visite est un choc ; Laura se souvient d'*« un endroit très déprimant, beaucoup de bruit ; tout est métallique, froid, sale, un jeu de miroirs qui désoriente et renvoie tous les visages. Une impression de désespoir total »*.

Dans cet univers, le côté humain de Dennis, que le professeur Protess n'a jamais pu rencontrer, car l'Etat d'Illinois interdit les visites de journalistes aux condamnés à mort, les touche. *« Il n'avait pas eu de visite depuis une éternité ; il était tombé dans l'oubli. »* Il les accueille en disant : *« Que vous croyiez ou pas mon histoire, en tout cas, merci d'être venues. »* Elles reviendront. Chaque fois que la fin de la visite approche, cet inexorable sentiment de solitude l'envahit avant même qu'elles disparaissent de sa vue. Stephanie, elle, se souvient avoir fondu en larmes chaque fois qu'elle quittait le parloir, où elles rendent visite aussi aux trois autres condamnés : *« Cette peur irrationnelle que quelque chose leur arrive... »*

A ce stade-là, les étudiantes ont acquis la conviction que les quatre hommes sont innocents. Elles ont repris tout le dossier de l'instruction – vingt cartons de documents – et ont pratiquement recommencé l'enquête. Elles sont tombées, dans ces cartons, sur des notes manuscrites de policiers jointes au dossier ; elles y ont découvert que six jours après le double meurtre, un témoin, Marvin Simpson, leur a donné les noms de quatre hommes qu'il avait entendus parler ensemble du meurtre qu'ils venaient de commettre. Elles ont remonté la filière, ont retrouvé Marvin Simpson à Ford Heights, que pas un policier, pas un magistrat n'avait contacté depuis sa brève déposition du 17 mai 1978 ; elles ont retrouvé la trace des quatre individus, dont l'un est mort et un autre emprisonné pour un meurtre commis depuis. Et surtout, en février, elles sont allées voir Paula Gray chez elle, encore terrorisée mais anxieuse de se décharger du poids qu'elle a sur la conscience depuis dix-huit ans. *« Elle a fini par craquer ; elle a pleuré, elle nous a dit qu'elle avait menti et que plus jamais, elle ne voulait mentir »*, raconte Laura. Paula Gray raconte les pressions des policiers, tous ces hommes blancs en colère autour d'elle, qui n'a alors que dix-sept ans et un quotient intellectuel de 55, les armes, la peur ; comment elle a fini par dire *« O.K., ce sont mes amis qui ont fait le coup »* et comment la police lui a fourni tous les détails du meurtre, pour qu'elle puisse témoigner.

Les trois étudiantes rendent ensuite visite en prison à Ira Johnson, l'un des quatre hommes désignés par Marvin Simpson. Au bout de trois visites *« et beaucoup de lettres »*, début mai, il craque à son tour et passe aux aveux. Laura Sullivan n'est pas près d'oublier ce moment-là, au parloir : *« D'un côté, j'étais très en colère, j'ai eu envie de vomir quand il a raconté tous les détails du viol et des meurtres. Carol Schmal n'avait que six mois de plus que nous. D'un autre côté, j'étais soulagée, il y avait même quelque chose d'humain dans ce type qui mettait à présent sa vie dans la balance. »* Avec la rétractation de Paula Gray et les aveux d'Ira Johnson, les avocats obtiennent enfin du parquet que l'on soumette les quatre de Ford Heights aux tests des empreintes génétiques, une technique qui n'avait pas cours à l'époque de leur condamnation. Ces tests établissent, en juin, l'innocence des quatre condamnés et confondent les trois autres suspects.

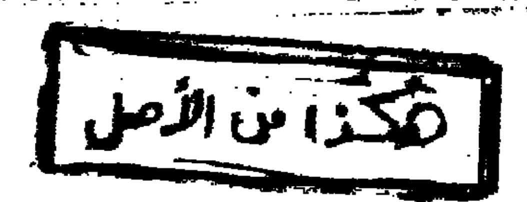
LIBRE, Dennis Williams a appris à maîtriser sa révolte. Il appelle ça *« contrôler* [ses] *émotions »* et il y réussit remarquablement, *« pour* [se] *concentrer sur* [sa] *situation actuelle »*. Kenneth Adams et lui sont allés voir Paula Gray pour la rassurer ; ils lui ont dit qu'ils ne lui en voulaient pas, qu'ils comprenaient ce qui s'était passé. Ce qui choque le plus Dennis Williams, en ce moment, c'est de n'avoir pas un sou en poche : l'Etat d'Illinois lui offre royalement 35 000 dollars (175 000 francs) de compensation, et encore pas tout de suite. Des avocats étudient pour lui les possibilités de poursuites en dommages et intérêts ; le professeur Protess encourage les quatre hommes à vendre leur histoire à Hollywood, pour qu'au moins ça leur rapporte quelque chose. Dennis Williams rêve d'entreprendre des études d'électronique ; il voudrait aussi fonder une famille, *« si je trouve la femme qu'il me faut »*.

Laura Sullivan veut être journaliste et fait un stage dans un quotidien de New York, *Newsday*. Stéphanie Goldstein poursuit ses études pour devenir juge et veut se spécialiser dans les problèmes de droits civiques et de relations raciales. Stacy Delo s'est donné l'été pour réfléchir. David Protess est à la fois heureux et amer, heureux d'avoir réussi à faire libérer ces quatre-là, amer pour les autres, ceux pour lesquels il va continuer sa croisade. L'obsession répressive de son pays, dont la population carcérale – avec un nombre disproportionné de Noirs – est en augmentation constante, l'inquiète profondément.

Le 3 juillet, Ira Johnson, Juan Rodriguez et Arthur Robinson ont été inculpés de viol et du meurtre de Carol Schmal et Lawrence Lionberg. Ils sont passibles de la peine de mort et l'idée qu'elle puisse leur être appliquée tourmente le professeur Protess et ses étudiantes ; Dennis Williams, lui, rappelle qu'il est contre la peine capitale et espère que la justice prévaudra aussi pour les procureurs qui l'ont par deux fois envoyé à la mort, négligeant d'étudier les autres pistes qu'offrait l'enquête.

« Dans ce pays, on croit à la deuxième chance, mais elle ne vient pas facilement, conclut David Protess. *Le système ne se corrige que sous la pression des individus. »* Pour les 3 000 condamnés à mort des prisons américaines, la deuxième chance s'amenuise : la Cour suprême vient d'approuver une loi fédérale qui réduit leurs possibilités d'appel. Si cette législation avait été en vigueur il y a dix-huit ans, Dennis Williams et Verneal Jimerson seraient morts aujourd'hui.

Sylvie Kauffmann



هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : …
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : …
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
[illegible]
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21. [illegible]

L'inutile cri de Cassandre

par Antoine Danchin

Il y a près de quatre siècles Francis Bacon fut peut-être le premier à parler du progrès dans le sens actuel. Il associait cette idée morale à la nécessité, pour comprendre le monde, de ne pas se contenter de modèles conceptuels, mais de mettre en œuvre des expériences. Plutôt que les apports théoriques de la science, il contemplait les progrès techniques qui lui sont associés. Progrès, parce que la technique paraissait libérer l'homme, pour peu qu'on oublie son symétrique, l'esclavage qu'elle entraine souvent, et ses apports mortifères. Dans cette façon de voir, science et techniques étaient confondues en une seule et même entité (qu'on retrouve aujourd'hui sous le nom peu esthétique de « techno-science »).


LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

C'est que nous héritons en Occident de deux traditions, bien distinctes mais souvent confondues. Celle, d'abord, que Georges Dumézil reconnaissait dans nos mythes fondateurs, avec les trois fonctions principales qui déterminent nos comportements ordinaires : celle du prêtre, qui détient la vérité et la transmet, celle du laboureur, qui la met en pratique, celle du soldat qui l'exporte au besoin, et force les réfractaires à l'entendre. C'est en leur nom que nous avons colonisé. Nous exportions le progrès, qu'on se le dise ! Ce progrès-là n'était pas la science, mais la technique : ce sont, aujourd'hui, l'automobile, les ordinateurs, la télévision, l'universalité du laisser-aller vestimentaire, les jeux du cirque, qu'il soit olympique ou non, la bête humaine et ses horreurs consacrées comme autrefois par le spectacle, et devenues universelles.

Mais Dumézil remarquait que les Grecs avaient échappé à cette tradition. La fonction première, chez eux, était celle du philosophe, ce savant spéculateur, qui, sachant qu'il ne pourrait jamais connaître la vérité du monde, faisait des devinettes à son propos. La science a repris ce personnage à son compte sous la forme de ceux qui produisent les modèles du monde et qui savent que ces modèles ne sont pas le monde. Sa méthode est générative, car ses modèles s'élaborent à partir de ceux qui ont précédé : elle sait utiliser le savoir du passé pour créer celui de l'avenir.

A partir de ses créations, la technique élabore de nouveaux produits (dont certains pourront servir à la science du futur) et ces produits servent au bien ou au mal. La science est neutre moralement, elle ne sait nullement où est le bien, où est le mal. Les inventeurs de la technique, conformément à la tradition des trois fonctions, l'imposent, et se disent détenteurs de la vérité. C'est ainsi qu'ils forgent une idée morale – la leur – et que le savant, hélas oublieux de son modeste rôle de créateur de modèles du monde et non de détenteur de la vérité, qu'il sait ne pouvoir jamais atteindre, se prend souvent pour le prêtre, et vaticine. Il décide de ce qui est beau, et de ce qui est bon. Et il l'impose par la force de l'argent, des images, ou des armes. De cela peut naître un obscurantisme tel que la science elle-même disparaît, au profit de ces illuminés ou de ces escrocs qui, ne connaissant pas même les règles élémentaires de la logique, disent : *« Prouvez-moi que j'ai tort »*, à propos de toutes leurs inventions.

Et le progrès dans tout cela ? Il va de soi que la science et la technique progressent. Mais cette progression n'est nullement un progrès. Le progrès supposerait une progression de la morale, à la manière de celle de la science. Nous avons eu parfois l'illusion que l'évolution humaine permettait ce progrès. Cette évolution ne peut, bien sûr, être génétique, il faut pour cela de très nombreuses générations, et, au risque de décevoir ceux qui pensent que nous sommes plus intelligents que l'homme de Cro-Magnon, nous ne devons pas oublier que, si nous vivons aujourd'hui, c'est parce que nos ancêtres ont résisté aux multiples parasites qui infectent les hommes, mais, plus encore, à la variole, à la peste et au choléra. Ce progrès pourrait aussi résulter d'une évolution positive de nos sociétés. Mais cela supposerait que nous sachions utiliser les règles morales de ceux qui nous ont précédés, au lieu de refaire à chaque génération les mêmes erreurs que par le passé, au nom de tristes libertés.

Ainsi, n'en déplaise aux insouciants, le sida était parfaitement prévisible, et annnoncé par des précurseurs comme les virus de la famille des herpès, et il ne disparaîtra pas vraiment ou sera remplacé par plus dangereux. Car, maladie sociale, il est traité comme s'il était une fatalité à laquelle nul n'échappe. La démesure dans notre façon de gérer l'énergie a conduit, et conduira à nouveau, à de grands accidents, et notre incapacité à comprendre que nous ignorons encore infiniment de la réalité du monde conduira nos agricultures à de grandes déceptions, et bien sûr à de grandes famines.

Propos pessimistes ? Voici une illustration de ce qu'est aujourd'hui le progrès. Nous avions cru éradiquer la variole et, en effet, cette maladie qui ne se transmet que d'homme à homme (et qui peut tuer trois personnes sur quatre) n'existait plus que dans quelques laboratoires. On a donc décidé de détruire ces stocks bien dangereux. Excellente idée. Mais certains ont voulu (Dieu sait en quel nom : celui de la préservation de la diversité génétique, du droit à la recherche et du droit au savoir ?) qu'avant cette finale destruction on déterminât la séquence du génome de ces terribles virus. C'est chose faite. Et la séquence est accessible par Internet, donc métaphoriquement infiniment contagieuse, car il est désormais possible – c'est difficile, mais c'est possible – de recréer le virus.

Au *Café du commerce* les propos reflètent le bon sens. Il va de soi que nous sommes meilleurs que nos pères, parce que peut-être nous sommes plus riches. Avec nos automobiles et nos autoroutes, nous ne nous soucions plus du vain paysage, nous le voyons à la télévision, et nos discours – mieux, nos actes – reflètent la disparition de toute valeur autre que la jouissance sans entraves. C'est, dans ces discours, le progrès. Quant à la guerre, terrible et difficile au couteau, elle ajoute à sa sauvagerie le progrès de l'effet de masse : ce ne sont plus des individus qui meurent, mais des peuples entiers.

Tout cela vient de ce que nous avons associé l'idée de progrès non pas à celle de la liberté, qui exige pour chaque droit un devoir, mais à d'affreuses libertés plurielles qui ne sont autres que le masque du droit du plus fort, au sein d'une terrible démocratie des individus. En face de cette réalité il ne sert à rien de pousser les cris de Cassandre, personne ne peut aller contre les forces qui mènent le monde. Seul peut-être a un sens le désespoir de la fuite, et l'agrément esthétique de la réelle et fascinante progression du savoir.

Antoine Danchin *préside le conseil scientifique de l'Institut Pasteur*

PROCHAIN ARTICLE :
« A venir » par Max Gallo

Le Monde

EDITORIAL

Retour à droite

En soulignant, à Brégançon, que *« globalement, les Français ont une irritation croissante à l'égard des immigrés »*, Jacques Chirac a clairement livré la raison de l'assaut contre l'église Saint-Bernard. Même s'il s'agit d'*« une réaction irrationnelle et souvent injuste »*, selon le chef de l'Etat lui-même, c'est à cette xénophobie latente que s'adresse l'affichage d'*« une très grande fermeté à l'égard de l'immigration »*.

Peu importe que, depuis l'intervention des forces de l'ordre, la suite du *feuilleton* des sans-papiers ait montré l'inefficacité pratique de cette exploitation symbolique du dossier de l'immigration. Conclu par la mise en liberté de la plupart des expulsés de Saint-Bernard, sans qu'ils soient pour autant massivement régularisés, le marathon judiciaire du week-end a précisément mis en évidence ce que souligne depuis cinq mois le collège des médiateurs : les contradictions de la législation elle-même. Peu importe en effet à M. Chirac, dans la mesure où l'immigration n'est ici qu'un enjeu de politique intérieure : la fermeté affichée est destinée à ressouder autour du pouvoir l'électorat de droite, voire d'extrême droite.

Opération réussie si on en juge par notre sondage *(lire page 6)*, qui montre que M. Chirac a pris le risque d'être jugé *« insensible »* et *« intransigeant »* pour mieux retrouver ses marques autour de ses bases traditionnelles – ou l'ordre et sa rhétorique font toujours recette. Aussi l'affaire des sans-papiers marque-t-elle une rupture dans la courte histoire de la présidence chiraquienne, qui n'est pas sans rappeler, sur le terrain des valeurs, celle que signifia, sur le terrain économique et social, le tournant de la rigueur à l'automne 1995.

Il y a un an et demi seulement, *« TSB »* – *« Tout sauf Balladur »* – était un slogan qui faisait fureur dans certains cénacles de gauche. A l'époque, M. Balladur était, dans ces milieux, l'incarnation même d'une droite arrogante et impopulaire, tandis que M. Chirac était crédité d'un recentrage social, progressiste et humaniste. Au point que des symboles de la gauche mitterrandienne, tels Pierre Bergé ou Frédéric Mitterrand, annonçaient leur ralliement à M. Chirac, tandis que des intellectuels classés à gauche, tels Paul Thibaud ou Emmanuel Todd, ne dédaignaient pas lui apporter une caution inattendue. C'en est aujourd'hui fini de cette ambiguïté sans laquelle M. Chirac n'aurait sans doute pas devancé M. Balladur au premier tour. Après le mouvement social de décembre 1995, l'affaire des sans-papiers poursuit la clarification : un pouvoir recentré à droite face à une gauche retrouvant d'anciennes valeurs qu'avait écornées ses années de gouvernement.

Autre grand sujet à l'ordre du jour de Brégançon, la politique économique confirme ce virage à droite. M. Chirac a beau rationaliser son parcours budgétaire en quatre phases (*« stopper les déficits »*, *« les stabiliser »*, puis limiter *« les dépenses »*, enfin *« abaisser les prélèvements »*), le résultat final de ses zig-zags est un retour à une orthodoxie d'autant plus sévère qu'il faut payer les dépenses des premiers mois. Les promesses sociales de la campagne, notamment celles concernant l'emploi, sont oubliées.

« On a passé le plus difficile », affirme le chef de l'Etat contre tous les Cassandre. On aimerait être certain qu'il n'essaye pas de s'en persuader lui-même. Car, quand un pouvoir se replie sur son électorat traditionnel au lieu de donner des signes d'ouverture, c'est qu'il se prépare à passer une période difficile. La nouvelle posture de M. Chirac est celle d'un pouvoir affaibli.

Non à la « pensée unique » sociale

Suite de la première page

Où sont les miettes de croissance supplémentaire qui relèvent de notre seule capacité ? Dans une réduction du prélèvement fiscal et social, répond l'écho libéral. Incontestable : un seuil psychologique a, à l'évidence, été franchi avec les 120 milliards de prélèvements de 1995. Un signal fiscal s'impose donc. Mais une baisse d'impôts, un an avant les élections, relève de la gestuelle électorale, sauf à s'insérer dans un plan pluriannuel, voté par le Parlement, et qui permettrait de connaître, de façon irrévocable, le contexte fiscal des cinq prochaines années. Le débat n'est pas entre 20 et 30 milliards en 1997 au prix de quelques jongleries de la comptabilité publique. La seule ambition qui changerait la donne serait de nous enfermer dans un processeur qui, sur cinq ans, nous ramènerait à un taux de prélèvement équivalent à celui de nos partenaires de la zone « euro ».

Autre approche, nous susurre un écho, cette fois social-démocrate : la part des salaires dans la valeur ajoutée s'est réduite ; la rétablir, c'est alimenter une consommation qui ne cesse de se dérober. Le propos est à la fois vrai et illusoire. Nous ne vivons pas dans des économies où la puissance publique peut fixer *ex cathedra* la part de gâteau qui doit revenir aux salaires. Là où elle a, en théorie, la capacité d'agir sur les rémunérations – l'administration et l'ensemble des entités sous statut –, la situation budgétaire interdit toute distribution supplémentaire de pouvoir d'achat. En revanche, dans les secteurs où la composante salariale est devenue faible au regard des coûts de production et qui offriraient, de ce fait, une marge de jeu, ce n'est pas à l'Etat, mais à la dynamique sociale et aux pressions syndicales de pousser en ce sens.

Autre piste, lancinante : les Français surépargnent ; il faut donc les pousser à déthésauriser. Le diagnostic de fond est d'abord contestable : avec la structure démographique des pays occidentaux, et donc une énorme charge de retraites à financer, notre taux d'épargne demeure insuffisant. Mais même, au prix d'un oubli fugitif des impératifs à long terme, dégeler la consommation ne se décrète pas et les incantations des pouvoirs publics et des chefs d'entreprise sont inutiles. Un horizon fiscal clarifié jouerait, certes, un rôle positif, mais chacun sait, *in petto*, que seule une perspective différente en termes d'emploi rétablirait la « confiance », cet agrégat immatériel, et avec elle, comme disaient autrefois les keynésiens, la propension à consommer. De là la seule question qui vaille et qui ne relève pas de la macroéconomie : comment faire davantage d'emplois avec la croissance ?

Ce n'est pas une cause perdue : il fallait, il y a vingt ans, 4 % de croissance pour empêcher le chômage d'augmenter, 3 % il y a dix ans, et aujourd'hui un peu plus de 2 %, mais la France demeure en retard, sur ce plan, sur ses partenaires : elle engendre 50 % de moins d'emplois avec le même point de croissance que la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Sur ce terrain-là, ne jouent ni les boucs émissaires ni les faux- fuyants : c'est de nous, de notre capacité à entreprendre des réformes de structure que dépend le moindre progrès et non plus d'un environnement qui nous domine et qui nous laisse une faible marge macroéconomique de jeu. A l'origine des progrès réalisés depuis vingt ans et qui se sont accélérés ces dernières années, on trouve à coup sûr le développement du temps partiel et la baisse des charges sur les salaires les moins qualifiés. Le reste – autres aides à l'emploi, degré effectif de flexibilité – joue un rôle plus aléatoire.

L'accélération de la réduction du coût du travail non qualifié enrichirait la croissance en emplois, davantage qu'aucune autre mesure. A partir de ce diagnostic aujourd'hui incontesté, deux approches sont ouvertes car, si la macroéconomie relève non d'une *« pensée unique »*, mais d'une réalité incontestable, les réformes de structure pourraient faire apparaître – Dieu merci – de salutaires clivages idéologiques. La voie libérale devrait partir d'une conviction, pour elle naturelle : c'est au salarié de payer son entrée sur le marché du travail. Aux libéraux de remettre en cause le SMIC et, par enchaînement, le RMI et de nombreux autres mécanismes d'aide au revenu, afin de maintenir un écart entre le salaire et l'aide aux chômeurs. La démarche social-démocrate se fonderait, elle, sur le postulat inverse : à la société de financer, par solidarité, un allègement massif des charges sur les bas salaires, le SMIC étant, à ses yeux, un droit imprescriptible. Dans cet esprit, 2 à 3 % de CSG serait le prix à payer par nous tous pour la création de centaines de milliers d'emplois. Or le gouvernement n'est pas libéral et l'opposition guère social-démocrate. Le premier se garde bien de lever le tabou du SMIC et du RMI, et la seconde préfère rêver aux effets mirobolants, à ses yeux, de la baisse de la durée du temps de travail, plutôt que de militer, face au pays, pour une solidarité accrue. C'est la pusillanimité de l'un et de l'autre, leur capacité à s'assumer tous les deux tels qu'ils devraient être, qui génère l'impression d'impuissance.

A qui revient la tâche de poser la question que le président Clinton a adressée aux Américains : préfèrent-ils des travailleurs mal payés à des chômeurs bien indemnisés ?

Si les forces politiques de droite et de gauche sont incapables de tenir un tel discours de vérité, il existe une version moins ambitieuse : puisque la complexité des systèmes d'aide à l'emploi est enfin admise, et avec elle leur probable inefficacité, pourquoi ne pas entrer dans un processus qui, sur trois ans, basculerait les 140 milliards de francs déversés aujourd'hui dans l'opacité vers l'allègement des charges sur les bas salaires ? La plupart des hommes politiques de droite ou de gauche sont convaincus de cette évidence. De quel droit supposent-ils que le pays est incapable de l'entendre ?

De même, si la droite tenait sa partition, au lieu de s'égarer dans le social-corporatisme, jouerait-elle la carte de la flexibilité, de l'allègement des contraintes dans la gestion des effectifs, y compris l'atténuation du contrôle tatillon, par la justice, des plans de licenciement ? Dans l'hypothèse où, trop inquiète des conséquences électorales d'une telle politique, elle serait, une fois de plus, pusillanime, pourquoi ne proposerait-elle pas que des accords de branche, donc signés par certains syndicats et contrôlés par les services du ministère du travail, dérogent, pour une période limitée et à des fins d'expérience, au carcan actuel du droit social ?

A qui revient la tâche de poser la question que le président Clinton a adressée aux Américains : préfèrent-ils des travailleurs mal payés à des chômeurs bien indemnisés ? Le pouvoir actuel s'en garde bien et la gauche préfère proposer le rétablissement de l'autorisation préalable de licenciement, dont elle reconnaît, en privé, l'inefficacité, au lieu de se sentir interpellée par l'action du successeur lointain de Roosevelt.

Au lieu de ce débat clair, la confusion des esprits conduit l'ensemble des responsables publics à se réfugier derrière le mythe de la réduction de la durée du travail. La droite a renoncé, là aussi, à réfléchir non à la réduction mais à l'aménagement souple du temps de travail, et la gauche a oublié l'idée, elle porteuse, de temps choisi. Et, au débouché de cet unanimisme, expression, par peur des conflits, d'une vraie « pensée unique », que trouve-t-on ? La loi Robien qui aura pour seul effet de ralentir le mouvement vers le temps partiel, pour un coût budgétaire tellement prohibitif que, comme pour le contrat initiative-emploi, il faudra, dans un ou deux ans, la revoir à la baisse.

Etrange pays que le nôtre : il est presque le seul à s'inventer un débat économique sans vrai fondement et à se dispenser d'un affrontement entre libéraux et sociaux-démocrates sur le droit social et l'Etat-providence qui prend, partout, une ampleur considérable. Surprenantes élites : elles vont se déchirer, à pleines dents, sur la macroéconomie et se garderont bien de se battre sur la manière, de droite ou de gauche, de créer davantage d'emplois. Bizarre vie politique, avec un pouvoir issu de la droite mais qui l'a désertée pour un radicalisme *« modern style »*, épicé de social-corporatisme, et une gauche qui s'interroge, un quart de siècle plus tard, sur son Bad-Godesberg, alors que tous ses partis frères sont passés à des questions d'une autre nature. La fatalité française du chômage ne naît pas du taux de prise de pension de la Banque de France, mais de notre désir collectif de fuir, sur le terrain social, la réalité et le débat. Qui fera sauter, de droite ou de gauche, les tabous ?

Alain Minc

AU COURRIER DU « MONDE »

Nous, les Noirs...

En tant qu'africain et « nègre », voici les réflexions que m'inspirent les trois cents Africains en butte à des problèmes d'immigration avec le ministère de l'intérieur français. Il semble qu'il est aujourd'hui facile au gouvernement français de s'en prendre aux seuls ressortissants de l'Afrique noire pour de nombreuses raisons :

– Avec eux, il n'y aura jamais de réaction politique ou diplomatique de la part de leurs pays d'origine. Ce sont d'abord des pays ruinés économiquement qui tendent souvent la main à la France. La quasi-totalité des dirigeants de ces ex-colonies françaises forme un ensemble homogène de politiciens autocrates, corrompus et incompétents, maintenus en place par la France, à qui ils ne peuvent donc rien refuser. Comme l'a souligné *Le Canard enchaîné*, il n'y a jamais eu de charter pour la Chine ! Normal, avec elle, le retour de bâton est garanti !

– Avec eux, il n'y aura jamais aucune campagne meurtrière de bombes dans les lieux publics ! Leur histoire avec la France montre qu'ils respectent trop la vie des autres et qu'ils n'ont jamais été mêlés, de près ou de loin, au versement de sang d'un seul citoyen français sur le sol français.

– Il est d'autant plus facile de s'en prendre aux Noirs qu'ils constituent le seul peuple au monde à ne pas pleurnicher constamment ou à culpabiliser l'Europe en lui exhumant un passé par trop dramatique. Malgré les quatre cents ans de déportation et d'esclavage ayant entraîné cent millions de morts, ce n'est pas à eux que le mot de « génocide » est souvent associé !

– Il est encore plus facile de s'en prendre aux Noirs en France, d'autant que, dans leur ensemble – afro-antillais –, ils n'ont jamais pensé à constituer un quelconque lobby, à l'exemple de tous les autres groupes ethniques, religieux ou autres, vivant en France.

Mwana Wilma Karos,
Reims

PRÉCISION

Saint-Bernard

François Fetjö nous prie de préciser que sa déclaration en faveur du respect de la loi, reproduite par le *Corriere della Sera* (*Le Monde* du 25 août) après l'évacuation par la police des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, ne doit pas être interprétée comme une approbation des violences policières.

CHEMINS DE FER Les syndicats de la SNCF, qui doivent rencontrer cette semaine Louis Gallois, nouveau président de l'entreprise, remobilisent leurs troupes. ● UNE RENÉGOCIATION du plan de sauvetage préparé par le gouvernement et l'ancien président de la SNCF, leur apparaît nécessaire. Ils contestent notamment la structure juridique du nouvel établissement public chargé des infrastructures. ● L'EUROPE joue les trouble-fête dans cette rentrée ferroviaire. La Commission européenne doit présenter, dans les prochains jours, un « Livre blanc », véritable programme de travail, qui préconise l'introduction de la concurrence. ● UN RAPPORT commandité à la société d'études Mercer souligne les lacunes structurelles des compagnies européennes de chemin de fer : manque de dynamisme commercial, stagnation de la productivité et déficits chroniques.

Les syndicats de la SNCF s'inquiètent des projets de libéralisation de Bruxelles

Louis Gallois, le nouveau PDG, doit rencontrer les organisations syndicales cette semaine. Le gouvernement doit préciser, d'ici à la fin octobre, les modalités du plan de sauvetage de l'entreprise. Une négociation rendue plus compliquée par l'arrière-plan communautaire

LES SYNDICATS de cheminots préparent leur remobilisation. La période est propice : Louis Gallois, le nouveau président de la SNCF, prend ses marques et doit les rencontrer cette semaine. Le gouvernement prépare, pour fin octobre, le projet de loi portant création du nouvel établissement public responsable du réseau ferroviaire, clef de voûte du plan de sauvetage de la SNCF (*Le Monde* du 11 juin).

L'Europe joue les trouble-fête dans cette rentrée ferroviaire. La Commission européenne s'apprête à présenter, dans les prochains jours, un *« Livre blanc »* sur la *« revitalisation des chemins de fer communautaires »*, véritable programme de travail pour les prochaines années. Les experts bruxellois sont des défenseurs traditionnels du chemin de fer parce qu'il pollue moins, qu'il réduit la congestion automobile et qu'il favorise le développement des échanges intra-européens grâce au TGV.

Mais ils estiment le secteur aujourd'hui menacé et pour le redynamiser ils préconisent de *« laisser agir davantage les forces du marché »*, c'est à dire d'introduire la concurrence. Les syndicats cheminots français s'inquiètent de cette volonté de Bruxelles de se saisir du dossier. *« Le plan de sauvetage de la SNCF présenté par le gouvernement doit être désormais interprété à la lumière de ce qui va se passer en Europe »*, déclare au *Monde* Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT cheminots (près de 50 % des voix aux dernières élections professionnelles). *« La création d'un nouvel établissement public commercial chargé des voies ferrées est le prélude à l'éclatement de l'entreprise, inscrit dans la logique bruxelloise »*, estime Bruno Dalberto, le secrétaire général de la CFDT cheminots (20 % des voix).

MODALITÉS CONFUSES

La perspective bruxelloise risque de compliquer la négociation du plan de sauvetage entre les syndicats, la direction et le gouvernement. Les organisations syndicales approuvent la clarification des responsabilités respectives entre l'entreprise ferroviaire et l'Etat, le financement des infrastructures relevant désormais de ce dernier. Le transfert au nouvel établissement public de 125 milliards de francs de dette, héritage de la confusion passée du partage des rôles, est un acquis des grèves de l'hiver dernier dont ils se félicitent. *« Après tout, il n'y a pas beaucoup de conflits qui aient rapporté 4 milliards de francs par jour »*, plaide Bernard Thibault.

Mais les modalités de la séparation restent confuses à leurs yeux. *« Tout l'équilibre de la réforme peut être remis en cause si on augmente les péages que la SNCF devra verser au nouvel établissement public pour l'utilisation des voies ou si, à l'inverse, on diminue les indemnités versées par ce dernier à la SNCF pour l'entretien des voies »*, explique Bruno Dalberto. Le périmètre du nouvel établissement public préoccupe également les cheminots : selon qu'on y inclura certaines activités (triage, télécommunications), plusieurs centaines de millions de francs de recettes ou de charges seront transférés d'une structure à l'autre. Enfin et surtout, la séparation exploitation-infrastructure ouvre la voie à l'entrée de nouveaux opérateurs. C'est le point le plus litigieux : *« Pourquoi créer un établissement industriel et commercial, si ce n'est pas pour faire du commerce avec les droits de trafic et les sillons ? »*, s'interroge Bernard Thibault.

RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS

D'autre part, les syndicats demandent à Louis Gallois de redéfinir la politique commerciale de la SNCF. *« Notre rôle n'est pas de concurrencer l'avion en cherchant à tirer le plus grand bénéfice d'une clientèle d'hommes d'affaire mais de rendre le train accessible à tous pour amortir les frais fixes du réseau et du matériel et offrir un véritable service public »*, explique Bernard Thibault.

La mobilisation des cheminots pourrait d'abord s'amorcer sur le terrain social. La réduction des effectifs, au rythme d'environ 5 000 emplois par an, a déjà servi de détonateur à plusieurs conflits dans le courant de l'été. Les syndicats ont d'autre part fait savoir qu'ils n'accepteraient pas les récentes propositions de la direction pour l'instauration d'un mécanisme de départ à la retraite à 53 ans, si elles ne sont pas assorties d'embauches en nombre équivalent.

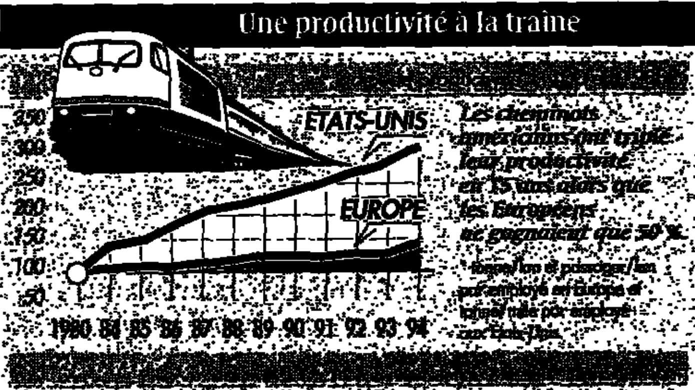
Christophe Jakubyszyn

Un rapport souligne la mauvaise gestion des compagnies ferroviaires européennes

« LES OPÉRATEURS ferroviaires européens continuent de perdre des passagers et du trafic fret au profit de la concurrence, la performance économique est médiocre, les niveaux d'endettement et de subventions élevés. » Le jugement d'un cabinet de conseil en stratégie, l'américain Mercer, à l'issue d'une étude commanditée par la Commission européenne, est sévère pour l'industrie du transport ferroviaire en Europe.

Les comparaisons internationales sont sans appel, selon Mercer. Avec une population trois fois moindre, le Japon fait pratiquement jeu égal avec l'Europe en nombre annuel de passagers par kilomètre. Le chemin de fer américain transporte sept fois et demi plus de fret que ses homologues européens réunis et, depuis 1984, le fret américain a enregistré une croissance annuelle de 2,7 %, alors que le rail européen perd 1,9 % de trafic chaque année.

Les cheminots européens ont péniblement accru leur productivité de 50 % au cours des dix dernières années, cependant que les Américains sont parvenus à tripler la leur. La réduction du réseau (– 31 % de lignes entre 1980 et 1994, souvent cédées à des sociétés plus petites), du nombre de locomotives et de wagons de fret (– 30 %), compensée par une plus grande rotation du matériel, et la forte réduction des effectifs (– 60 %) l'expliquent.



DÉBUT DE RÉACTION

Faute d'avoir su améliorer leurs services et modifier leur organisation, les compagnies européennes ont enregistré une profonde dégradation de leurs comptes. En 1994, les seize compagnies ferroviaires étudiées par Mercer couvraient, en moyenne, moins de 60 % de leurs coûts par des recettes commerciales. Les pouvoirs publics ont dû contribuer à hauteur de 30 % au financement de fonctionnement du rail. Au total, les budgets publics européens versent 25 milliards d'écus par an (environ 160 milliards de francs) pour soutenir les compagnies nationales.

Ce soutien public ne suffit pourtant pas. Les déficits chroniques se sont accumulés pour faire de la dette des compagnies ferroviaires un véritable boulet. Avec 80 milliards d'écus d'endettement (520 milliards de francs), les compagnies ferroviaires supportent des frais financiers annuels qui représentent 16 % de leur chiffre d'affaires.

Le cabinet de stratégie américain constate toutefois un début de réaction de certaines sociétés ferroviaires. La séparation de l'infrastructure et de l'exploitation en Allemagne, l'éclatement des activités en Grande-Bretagne, la réduction programmée des effectifs (30 % pour la Deutsche Bahn entre 1995 et 1997, et un quart pour les chemins de fer belges entre 1995 et 2000) et les négociations plus serrées avec les fournisseurs de matériel ferroviaire apparaissent comme autant de progrès vers une meilleure efficacité commerciale.

Mercer encourage donc la Commission à pousser plus loin les feux de la déréglementation en ouvrant plus largement les voies ferrées à des concurrents des monopoles nationaux, seul moyen d'enclencher une véritable révolution culturelle dans le rail européen. Le cabinet suggère aussi que la Commission conditionne, à l'instar de la politique aérienne, l'acceptation des futurs plans de recapitalisation à des engagements sur des programmes de restructuration et de redressement.

Pourtant, même dans ce cadre rénové, les perspectives du rail européen dressées par Mercer apparaissent relativement limitées. *« Les compagnies ferroviaires vont devoir évoluer d'un rôle de service public universel vers un statut d'entreprises commerciales susceptibles de conserver leur part de marché sur des niches »*, comme la grande vitesse ou le transport combiné, explique le rapport. Dans les autres domaines (transport urbain ou régional), le cabinet de stratégie estime que les subventions demeureront nécessaires, mais qu'elles devront *« être contractualisées et accordées par des décideurs proches du besoin local »*. Les compagnies ferroviaires ne sont décidément pas près de voir le bout du tunnel.

C. J.

Le marché de l'acier enregistre des signes d'amélioration

APRÈS UN DÉBUT d'année calamiteux marqué par une chute importante à la fois des volumes et des prix, l'activité du marché de l'acier s'améliore doucement depuis juillet. Même si elles sont encore faibles, les commandes commencent peu à peu à arriver. *« Il serait exagéré de parler d'une vraie reprise. Mais on assiste à une inversion de tendance : les déstockages sont finis »*, note un négociant.

Constatant ce frémissement, les sidérurgistes tentent de tirer parti de la situation. L'allemand Saarstahl a donné le premier le signal, en annonçant, fin juillet, une augmentation de 5 % environ des prix de certains de ses aciers spéciaux, imité ensuite par Unimétal, la filiale aciers spéciaux d'Usinor Sacilor. Les américains US Steel et Bethlehem Steel ont suivi à la mi-août, en proposant une hausse de 3 % sur leurs aciers plats (tôles), tandis que les producteurs d'aciers inoxydables s'apprêtent à augmenter leurs tarifs de 5 à 11 %. *« Ce sera sans doute les seules augmentations d'ici à la fin de l'année. Les groupes sidérurgiques veulent agir avec prudence pour ne pas déstabiliser un marché encore bien fragile »*, parie un observateur.

Mais ces augmentations ont le mérite, aux yeux des producteurs d'acier, de signifier à tous la fin de la guerre des prix dans le secteur. Les exportations massives en provenance de l'Europe de l'Est ont aggravé le phénomène. Déterminés à vendre, les groupes tchèques, polonais, russes ont bradé. Certains aciers, notamment les produits longs (poutrelles, ronds à béton) seraient retombés à des prix *« comparables à ceux de 1993 »*, selon des responsables du sidérurgiste néerlandais Hoogovens. La situation a été encore plus tendue pour les aciers inoxydables. La demande d'inox, jusqu'alors très soutenue, a connu une quasi-stagnation, au moment même où de nouvelles capacités de fabrication en Asie et en Europe commençaient à produire.

Pour conquérir des clients, ces nouveaux arrivants ont consenti des ristournes de plus en plus élevées. Les concurrents se sont alignés. Sous l'impulsion de l'espagnol Acerinox, à la tête d'une toute nouvelle usine, les prix des inoxydables en Europe ont accusé une chute de 40 % ces derniers mois.

CICATRICES

Cette politique meurtrière risque de laisser dans les comptes des groupes sidérurgiques d'importantes cicatrices, même si le marché s'améliore d'ici à la fin de l'année. Au premier semestre, l'américain Bethlehem Steel a enregistré une chute de 78 % de ses bénéfices, à 27 millions de dollars (137 millions de francs), le néerlandais Hoogovens a vu son résultat d'exploitation diminuer de plus de moitié à 193 millions de florins (586 millions de francs). Usinor-Sacilor, bien que partiellement préservé grâce à sa politique de contrats à long terme avec ses clients, a prévenu que ses résultats seraient nettement moins bons que l'an dernier. Tandis que les sidérurgistes japonais, comme Nippon Steel ou Kawasaki Steel, multiplient les révisions à la baisse de leurs prévisions de bénéfices, le belge Cokerill-Sambre, qui figure parmi les sidérurgistes européens les plus vulnérables, a toute chance de terminer en perte.

Martine Orange

Volkswagen, victime d'un appareil photo espion

LE PREMIER CONSTRUCTEUR automobile européen, Volkswagen, a annoncé, dimanche 25 août, avoir recruté un *« superflic »* afin de résoudre une spectaculaire affaire d'espionnage industriel dont il a été victime. Un appareil photo partiellement enterré sur une butte d'un terrain d'essais situé près du siège de Wolfburg a été découvert par le service de sécurité il y a quelques semaines. Doté d'un capteur infrarouge, il se déclenchait au passage des véhicules et les images clandestines étaient transmises par radio vers un lieu encore indéterminé.

L'appareil a permis à des espions industriels de photographier les prototypes du constructeur allemand. La nouvelle Passat, la nouvelle génération des Golfs attendue sur le marché l'année prochaine et une version plus petite de la Polo en auraient été victimes.

VW se refuse à penser qu'un concurrent puisse être responsable de cette affaire qui donne une nouvelle dimension à l'espionnage industriel. Il invoque plutôt un photographe professionnel, une sorte de paparazzi du monde industriel. Le groupe avait été mis sur ses gardes par la publication répétée de clichés de ses nouveaux modèles dans un journal automobile et par la transmission des images aux concurrents. Toute la presse spécialisée allemande, puis européenne, est devenue friande ces dernières années de ce genre de « scoops » et les achète à prix d'or.

Le détournement de photos, qui sont des informations confidentielles, a des conséquences graves pour le constructeur allemand. Ses modèles ainsi disséqués à l'avance par ses rivaux peuvent être copiés plus rapidement. Le préjudice est considérable à une époque où la différenciation des voitures se fait de plus en plus sur le design, qui représente 30 % des dépenses de développement des nouveaux modèles. Cette nouvelle forme d'espionnage industriel affecte tous les constructeurs automobiles et bouleverse la façon de protéger les secrets de leurs modèles.

Les dirigeants du Lloyd's confiants sur le plan de sauvetage

EN DÉPIT de la décision prise par la justice américaine de bloquer le plan de sauvetage du Lloyd's (*Le Monde* daté 25-26 août), les dirigeants du marché londonien de l'assurance restent confiants. Dans un communiqué publié dimanche 25 août, le Lloyd's a annoncé que, selon un décompte établi samedi, soit quatre jours avant la date limite de mercredi à midi, les trois-quarts des 34 000 membres, ou *« names »*, ont déjà accepté le plan de restructuration.

Le président de l'institution, David Rowland, s'est dit *« confiant que, d'ici la date limite, une écrasante majorité des membres auront accepté »* le plan. Le Lloyd's souligne dans son communiqué que le délai de mercredi s'applique toujours pour la réponse des *« names »*, malgré la décision du juge américain. Il indique que des dispositifs d'urgence existent et devraient permettre la poursuite du plan de sauvetage. Une des possibilités envisagées consisterait à exclure les *« names »* américains et à remplacer leur contribution par des emprunts bancaires. Le marché londonien a, par ailleurs, décidé de faire appel contre la décision prise par le juge américain et annonce que l'audience aura lieu mardi à Baltimore dans le Maryland.

TOURNER LA PAGE

Le plan de sauvetage offre aux *« names »* – ces riches particuliers qui garantissent sur leurs biens et contre rémunération les contrats d'assurances – 3,32 milliards de livres (26 milliards de francs) de dédommagement. Il s'accompagne de la création d'une nouvelle structure, Equitas, qui prendra seule en charge les risques liés aux contrats les plus anciens du Lloyd's. Il s'agit de tourner définitivement la page d'une crise financière sans précédent pour ce marché vieux de plus de trois siècles qui s'est retrouvé au bord de la faillite. Il a notamment subi des pertes de 8 milliards de livres entre 1988 et 1992 en raison d'une accumulation de catastrophes naturelles dans le monde et d'une gestion peu rigoureuse.

Le plan de sauvetage doit être accepté par les *« names »* qui, en échange des aides obtenues, s'engagent à abandonner les poursuites engagées. Quelque 26 000 d'entre eux sont basés au Royaume-Uni et 2 700 environ aux Etats-Unis. Un certain nombre de ces derniers refusent de se prononcer avant la date du 28 août fixée par les dirigeants de l'institution londonienne. Ils ont obtenu gain de cause vendredi 23 août auprès du juge Robert Payne, de Richmond en Virginie, qui a accordé à ces investisseurs particuliers jusqu'au 30 septembre pour le versement des sommes que leur demande le Lloyd's dans le cadre du plan, et jusqu'au 30 octobre pour la notification de leur décision sur le plan. – *(AFP)*

DÉPÊCHES

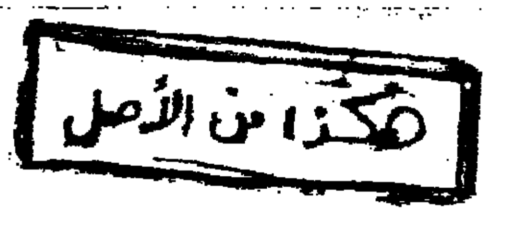
■ **BANQUES JAPONAISES : en dépit de leur désengagement des marchés étrangers**, les banques nippones restent les premiers pourvoyeurs de crédits internationaux dans le monde, indique la Banque des règlements internationaux (BRI) dans une étude publiée dimanche 25 août à Bâle. La part dans les crédits bancaires internationaux des banques japonaises recule depuis son maximum de 1988, qui était de 38 %. A la fin de 1995, elle s'établissait à 25 %, et restait supérieure à celle des banques allemandes, françaises et américaines (16 %, 11 % et 10 % respectivement).

■ **BASS : le brasseur britannique a racheté à son compatriote Allied Domecq** la moitié des actions de la société dano-anglaise Carlsberg-Tetley, pour 200 millions de livres (1,57 milliard de francs), a annoncé Carlsberg dimanche 25 août. Si la commission des monopoles l'y autorise, Bass devrait fusionner Bass Brewers avec Carlsberg-Tetley, redevenant ainsi le brasseur numéro un en Grande-Bretagne. Carlsberg détiendrait 20 % de cette société commune.

■ **BOMBARDIER : le groupe aéronautique et ferroviaire canadien** aurait l'intention d'annoncer le lancement d'un nouvel avion de 70 places, lors du salon aérien de Farnborough (Grande-Bretagne) la semaine prochaine, rapporte le *Financial Times* dans son édition du lundi 26 août.

■ **SKW TROSTBERG : la filiale chimie du groupe allemand VIAG** a annoncé lundi 26 août le rachat pour 1,3 milliard de francs suisses (5,43 milliards de francs) de Master Builders Technologies (MBT), une filiale du groupe suisse Sandoz spécialisée dans les produits pour le bâtiment et les travaux publics.

■ **MITSUBISHI : le constructeur automobile japonais a annoncé** lundi 26 août la signature officielle de contrats autorisant la création de deux nouvelles usines de moteurs en Chine.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 26 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,04 %
CAC 40 : 2020,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	888	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	791	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Renault (T.P.)	1642	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1920	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1180	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	980	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Accor	625	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	132,30	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Air Liquide	889	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Alcatel Alsthom	404,70	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Axa	289,30	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Axime	550	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Bail Investis	757	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Bancaire (Cie)	533	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Bazar Hot. Ville	465	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	160	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
BIC	725	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
BIS	509	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
B.N.P.	184,50	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Bollore Techno.	534	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Bongrain	2350	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Bouygues	496,50	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Canal +	1189	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Cap Gemini	225	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Carbone Lorraine	709	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Carrefour	2578	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Casino Guichard	201,50	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
Casino Guich.ADP	132,20	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Castorama Dl (Li)	993	[illegible]	− 2,01	[illegible]
C.C.F.	241,70	[illegible]	− 0,08	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45	[illegible]	+ 4	[illegible]
Cegid (Ly)	439	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
CEP Communication	353	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Cerus Europ.Reun	93,80	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Cetelem	1085	[illegible]	− 1,38	[illegible]
CGIP	1228	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Chargeurs Intl	186,50	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Christian Dior	619	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	172	[illegible]	—	[illegible]
Cipe France Ly #	456	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Clarins	733	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Club Mediterranee	388	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Coflexip	221	[illegible]	− 2,26	[illegible]
Colas	775	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Comptoir Moder.	2180	[illegible]	− 2,75	[illegible]
CPR	392	[illegible]	+ 4,59	[illegible]
Cred.Fon.France	68,35	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Credit Local Fce	420	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Credit Lyonnais CI	122	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Credit National	326,50	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	197,50	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Damart	3600	[illegible]	+ 4,16	[illegible]
Danone	728	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	786	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Dassault Electro	306	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Dassault Systemes	185,20	[illegible]	+ 3,13	[illegible]
De Dietrich	221	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Degremont	451	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	206	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Docks France	1413	[illegible]	− 5,52	[illegible]
Dynaction	130,50	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Eaux (Gle des)	498,50	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Ecco	1248	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Eiffage	399	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Elf Aquitaine	387,50	[illegible]	− 1	[illegible]
Eramet	325,90	[illegible]	+ 7,11	[illegible]
Eridania Beghin	767	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Essilor Intl	1298	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Essilor Intl ADP	951	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Esso	588	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Eurafrance	2031	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Euro Disney	11,95	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Europe 1	1080	[illegible]	− 3,70	[illegible]
Eurotunnel	8,45	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Filipacchi Medias	962	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Fimalac	430	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Finextel	75	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	449	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Fromageries Bel	4580	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Galeries Lafayette	1495	[illegible]	—	[illegible]
GAN	123,10	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Gascogne (B)	439	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Gaumont #	350	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Gaz et Eaux	2163	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Geophysique	350	[illegible]	− 0,14	[illegible]
G.F.C.	389	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Groupe Andre S.A.	388	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	91,90	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
GTM-Entrepose	310,10	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Guilbert	755	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Guyenne Gascogne	1837	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Havas	348,50	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Havas Advertising	534	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Imetal	695	[illegible]	− 1,87	[illegible]
Immeubl.France	328	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Ingenico	68,20	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Interbail	204,50	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Intertechnique 1	539	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Jean Lefebvre	307	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Klepierre	628	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Labinal	698	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	295	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Lagardere	126,90	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Lapeyre	265,60	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Lebon	180	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
Legrand	806	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Legrand ADP	522	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Legris indust.	192,10	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Lociodus	724	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
L'Oreal	1657	[illegible]	− 0,24	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1095	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Lyonnaise Eaux	450,90	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Marine Wendel	446	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Metaleurop	48,35	[illegible]	+ 4,65	[illegible]
Metrologie Inter.	13	[illegible]	+ 4,23	[illegible]
Michelin	243,90	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Moulinex	93	[illegible]	—	[illegible]
Nord-Est	134,90	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Nordon (Ny)	341,10	[illegible]	− 0,32	[illegible]
NRJ #	637	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
OLIPAR	79	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Paribas	318,40	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Pathe	1403	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Pechiney	214,80	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Pernod-Ricard	310	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Peugeot	598	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1678	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	398,30	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Poliet	525	[illegible]	− 2,28	[illegible]
Primagaz	536	[illegible]	+ 2,61	[illegible]
Promodes	1270	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Publicis	414	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Remy Cointreau	125,50	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Renault	115,40	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Rexel	1221	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Rhone Poulenc A	133,60	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Rochette (La)	28,50	[illegible]	+ 3,50	[illegible]
Roussel Uclaf	1100	[illegible]	+ 6	[illegible]
Roe Imperiale(Ly)	4990	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	179	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	2900	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain	637	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Saint-Louis	1239	[illegible]	—	[illegible]
Salomon (Ly)	4110	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Salvepar (Ny)	398,90	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Sanofi	402	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Sat	1550	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Saupiquet (Ns)	764	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Schneider SA	228,90	[illegible]	—	[illegible]
SCOR	195	[illegible]	—	[illegible]
S.E.B.	843	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Sefimeg	344	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
SEITA	208,50	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Selectibanque	91,30	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
SFIM	1026	[illegible]	—	[illegible]
SGE	95,45	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Sidel	298	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Simco	410	[illegible]	− 0,73	[illegible]
S.I.T.A	1100	[illegible]	—	[illegible]
Skis Rossignol	1900	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Sligos	432	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Societe Generale	569	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sodexho	2275	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Sommer-Allibert	135	[illegible]	—	[illegible]
Sophia	192,80	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Spir Communication	481	[illegible]	+ 2,47	[illegible]
Strafor Facom	375	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Suez	183,50	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Synthelabo	435,40	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Technip	450	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Thomson-CSF	136,30	[illegible]	+ 2,49	[illegible]
Total	376	[illegible]	− 0,13	[illegible]
UAP	102,80	[illegible]	− 0,38	[illegible]
UFB Locabail	465	[illegible]	− 1,07	[illegible]
UGC DA (M)	256	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
UIC	62,95	[illegible]	− 0,71	[illegible]
UIF	408	[illegible]	—	[illegible]
UIS	150	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Unibail	516	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Union Assur.Fdal	576	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Usinor Sacilor	69,40	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Valeo	260,90	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Vallourec	199	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Via Banque	133,10	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Worms & Cie	251	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1208	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Elf Gabon	1035	[illegible]	+ 1,25	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	283,50	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Adidas AG #	422,20	[illegible]	− 2,15	[illegible]
American Express	229	[illegible]	—	[illegible]
Anglo American #	280,10	[illegible]	+ 2,21	[illegible]
Amgold #	457	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,85	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
A.T.T. #	275	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Banco Santander #	255	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	140	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
B.A.S.F. #	149,50	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Bayer #	182,20	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Blenheim Group	33	[illegible]	—	[illegible]
Cordiant PLC	8,50	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Crown Cork ord.	242,50	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	238,60	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Daimler Benz #	270,20	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
De Beers #	146	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Deutsche Bank #	252,40	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Dresdner Bank #	140	[illegible]	—	[illegible]
Driefontein #	63,50	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Du Pont Nemours #	428,40	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Eastman Kodak #	376,70	[illegible]	− 0,18	[illegible]
East Rand #	3,03	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Echo Bay Mines #	50,60	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Electrolux #	288,80	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Ericsson #	117	[illegible]	—	[illegible]
Exxon Corp. #	436	[illegible]	− 4,26	[illegible]
Ford Motor #	174,90	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	52,55	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Gencor Limited #	16,95	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
General Elect. #	429	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
General Motors #	262	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Gle Belgique #	400,90	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Grd Metropolitan	38	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Guinness Plc #	38,10	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Hanson Plc	12,45	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Harmony Gold #	47,60	[illegible]	+ 2,94	[illegible]
Hitachi #	47,60	47,65	+ 0,10	− 4,70
Hoechst #	175,10	176,40	+ 0,74	+ 32,83
I.B.M #	572	571	− 0,17	+ 38,36
I.C.I #	65	66,10	+ 1,69	+ 16,99
Ito Yokado #	280	285,50	+ 1,96	− 6,06
Matsushita #	89,55	89	− 0,61	+ 12,80
Mc Donald's #	239	240	+ 0,41	+ 6,69
Merck and Co #	349,50	345	− 1,28	+ 6,64
Mitsubishi Corp.#	62,60	61,60	− 1,59	+ 2,66
Mobil Corporat.#	582	—	—	+ 4,86
Morgan J.P. #	478	—	—	+ 24,42
Nestle SA Nom. #	6030	6010	− 0,33	+ 10,47
Nipp. MeatPacker #	71,50	68,70	− 3,91	− 6,53
Nokia A	208,20	205	− 1,53	+ 7,89
Norsk Hydro #	231,60	232	+ 0,17	+ 13,66
Petrofina #	1619	1614	− 0,30	+ 6,18
Philip Morris #	440,10	462	+ 4,97	+ 5,43
Philips N.V #	171,90	170,90	− 0,58	− 2,67
Placer Dome Inc #	127	[illegible]	− 0,78	+ 8,34
Procter Gamble #	462,40	460	− 0,51	+ 12,19
Quilmes	232,50	—	—	+ 8,13
Randfontein #	31,20	32,15	+ 3,04	− 2,27
Rhone Poul.Rorer #	362,50	362,20	− 0,08	+ 41,37
Royal Dutch #	775	772	− 0,38	+ 12,70
R T Z #	77,10	75,75	− 1,75	+ 8,21
Sega Enterprises	227,80	—	—	− 12,38
Saint-Helena #	35,20	36,60	+ 3,97	+ 37,59
Schlumberger #	440	436,30	− 0,84	+ 3,29
SGS Thomson Micro.	200,10	198,20	− 0,94	+ 5,70
Shell Transport #	75,10	73,35	− 2,33	+ 15,87
Siemens #	271	270,40	− 0,22	+ 1,19
Sony Corp. #	325	325	—	+ 10,54
Sumitomo Bank #	97,80	97,80	—	− 3,73
T.D.K #	296,30	291,80	− 1,51	+ 16,25
Telefonica #	96	94,75	− 1,30	+ 41,20
Toshiba #	34,40	33,95	− 1,30	− 12,94
Unilever #	735	732	− 0,40	+ 7,98
United Technol. #	578	582	+ 0,69	+ 27,35
Vaal Reefs #	408,60	410	+ 0,34	+ 27,72
Volkswagen A.G #	1846	1849	+ 0,16	+ 13,04
Volvo (act.B) #	106,70	105	− 1,59	+ 23,12
Western Deep #	188	189	+ 0,53	+ 17,90
Yamanouchi #	105,40	105,10	− 0,28	+ 3,89
Zambia Copper	2,71	2,66	− 1,84	+ 53,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 26 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,41	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,60	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,70	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,14	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,57	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	116,02	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,77	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,28	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	118,21	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,60	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,40	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,25	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,96	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,65	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,42	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,51	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,85	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,71	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,74	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,29	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,73	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,72	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,75	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,47	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,36	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	115,18	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	115,60	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,28	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	924	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	161	[illegible]
Bains C.Monaco	505	[illegible]
B.N.P.Intercont	430	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	354	[illegible]
Ceragen Holding ◆	45	[illegible]
Champex (Ny) ◆	16,70	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	352	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem	357,50	[illegible]
Concorde-Ass Risq	766	[illegible]
Darblay ◆	475	[illegible]
Didot Bottin	849	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	4150	[illegible]
Ecia	698	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1100	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	648	[illegible]
Fidei	34	[illegible]
Finalens ◆	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	112,90	[illegible]
Fonciere (Cie)	498	[illegible]
Fonciere Euris	209,70	[illegible]
Foncina # ◆	428	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A	1205	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim ◆	139	[illegible]
Gevelot	939	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	315	[illegible]
Immobail ◆	100,90	[illegible]
Immobanque	540	[illegible]
Lucia ◆	57	[illegible]
Monoprix ◆	137,90	[illegible]
Metal Deploye ◆	360	[illegible]
Mors #	12,50	[illegible]
Navigation (Nle)	64	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	223,10	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1385	[illegible]
Parfinance	210	[illegible]
Paris Orleans	258,90	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1300	[illegible]
Promodes (CI)	935	[illegible]
PSB Industries Ly	353	[illegible]
Rougier #	376	[illegible]
Saga	120	[illegible]
Salins du Midi ◆	420	[illegible]
Silic	696	[illegible]
S.I.P.H. ◆	219,70	[illegible]
Sofal ◆	65	[illegible]
Sofragi ◆	3870	[illegible]
Soudure Autogene ◆	985	[illegible]
Sovabail ◆	301	[illegible]
Taittinger	1751	[illegible]
Tour Eiffel ◆	275	[illegible]
Vicat	421	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1195	[illegible]
Fiat Ord	18	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145	[illegible]
Kubota Corp	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	46,50	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	379,40	[illegible]
Rodamco N.V.	143	[illegible]
Rolinco	409	[illegible]
Solvay SA	3005	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50,90	[illegible]
AFE #	450	[illegible]
Aigle #	184	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	147	[illegible]
Altran Techno. #	1625	[illegible]
Montaignes P.Gest ◆	670	[illegible]
Assystem #	469	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	551	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	239,90	[illegible]
Bque Vernes ◆	340	[illegible]
Beneteau #	560	[illegible]
B I M P ◆	61,50	[illegible]
Boiron (Ly) #	612	[illegible]
Boisset (Ly)#	255	[illegible]
But S.A.	317	[illegible]
Cardif SA	655	[illegible]
C.E.E #	221	221
CEGEP # ◆	235	[illegible]
Cermex # (Ly)	334,90	[illegible]
CFPI # ◆	195	[illegible]
Change Bourse (M)	252	[illegible]
Christ.Dalloz #	1490	[illegible]
CNIM CA#	178,60	[illegible]
Codetour	304,90	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	360	[illegible]
Conflandey S.A.	279,90	[illegible]
C.A.Haute Normand	355	[illegible]
C.A. Paris IDF	768	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	343,50	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	261,20	[illegible]
Creeks ◆	45,40	[illegible]
Devanlay	485	[illegible]
Devernois (Ly)	460	[illegible]
Docros Serv.Rapide	69	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	265	[illegible]
Europ Propulsion	535	[illegible]
Expand s.a ◆	280	[illegible]
Factorem	771	[illegible]
Faiveley #	309	[illegible]
Finacor	96	[illegible]
Fininfo	558	[illegible]
Fructivie	609	[illegible]
Gautier France #	280,80	[illegible]
Gel 2000 ◆	92	[illegible]
GFI Industries #	545	[illegible]
Girodet (Ly) #	41	[illegible]
GLM S.A	309,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #	640	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	151	[illegible]
Kindy #	146	[illegible]
Guerbet	299	[illegible]
Hermes Internat. 1#	1172	[illegible]
Hurel Dubois	414	[illegible]
ICBT Groupe #	232	[illegible]
I.C.C.	148	[illegible]
Idianova	74,85	[illegible]
Int. Computer # ◆	128	[illegible]
IPBM	73	[illegible]
M6-Metropole TV	535	[illegible]
Manitou #	555	[illegible]
Manutan	417	[illegible]
Marie Brizard	1049	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	207,90	[illegible]
Mecelec (Ly)	78	[illegible]
MGI Coutier	215	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	76	[illegible]
Naf-Naf #	63	[illegible]
NSC Schlum. Ny	669	[illegible]
Onet #	860	[illegible]
Paul Predault #	160	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	92,20	[illegible]
Pocher ◆	910	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	237,50	[illegible]
Radiall #	543	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	183	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	992	[illegible]
Robertet #	1200	[illegible]
Rouleau-Guichard	417,90	[illegible]
Securidev #	73,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	547	[illegible]
Sofco (Ly)	99,95	[illegible]
Softbus ◆	356	[illegible]
Sogepag # ◆	132	[illegible]
Sogeparc (Fin)	670	[illegible]
Sopra	278	[illegible]
Steph.Kelian #	70,50	[illegible]
Sylea	516	[illegible]
Teisseire-France	200	[illegible]
TF1-1	567	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	265	[illegible]
Trouvay Cauvin #	70	[illegible]
Unilog	522	[illegible]
Union Fin.France	518	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	125	[illegible]
Vilmorin et Cie #	488	[illegible]
Virbac	597	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	110	[illegible]
Coil	248	[illegible]
Electronique D2	387	[illegible]
FDM Pharma n.	180	[illegible]
Genset	261	[illegible]
High Co.	230	[illegible]
Infonie	240	[illegible]
Joliez-Regol	94,50	[illegible]
Mille Amis	105	[illegible]
Picogiga	130	[illegible]
Proxidis	60	[illegible]
Stelax ◆	4,84	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	56	[illegible]
Mumm ◆	1449	[illegible]
Nobel ◆	150	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	171	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	119,62	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2433,32	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9506,36	[illegible]
Arbitr. Première	9189,74	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◇	17429,63	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	861132	[illegible]
Natio Court Terme	13833	[illegible]
Natio Court Terme2	375729	[illegible]
Natio Epargne	2191,64	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15808,19	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2317,15	[illegible]
Natio Ep. Obligations	216,15	[illegible]
Natio Epargne Retraite	132,79	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10717,42	[illegible]
Natio Epargne Valeur	551,03	[illegible]
Natio France Index	1096,12	[illegible]
Natio Immobilier	1181,87	[illegible]
Natio Inter	1866,66	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5369,19	[illegible]
Natio Opportunités	153,88	[illegible]
Natio Patrimoine	1507,84	[illegible]
Natio Perspectives	1214,88	[illegible]
Natio Placements C/D	76944,09	[illegible]
Natio Revenus	1082,95	[illegible]
Natio Sécurité	11657,17	[illegible]
Natio Valeurs	1026,67	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden ◆	89959,74	[illegible]
Oblig. tres caté.	237,39	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D ◇	636,38	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	862,13	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2187,68	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	300,51	[illegible]
Sicav Associations C ◇	2375,72	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19136,07	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18476,09	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	207,96	[illegible]
Ecur. Capicourt C ◇	222,36	[illegible]
Ecur. Capitalisation C ◇	227,68	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10345,91	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	80646,04	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	2885,62	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	170,52	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11037,41	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D ◇	12762,89	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	313,93	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◇	1955,84	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◇	192,84	[illegible]
Géoptim C ◇	11761,50	[illegible]
Géoptim D ◆	11411,02	[illegible]
Horizon C ◇	1696,10	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	98,78	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11376,53	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11611,18	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12103,65	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	116710,65	[illegible]
Atout Amérique	135,41	[illegible]
Atout Asie	100,83	[illegible]
Atout Futur C	586,75	[illegible]
Atout Futur D	559,71	[illegible]
Coexis	1841,62	[illegible]
Dieze	1873,63	[illegible]
Elicash ◇	925717,52	[illegible]
Epargne-Unie	165,36	[illegible]
Eurodyn	1829,82	[illegible]
Indicia ◆	1224,97	[illegible]
Moné.J C ◇	11672,90	[illegible]
Moné.J D ◇	11672,90	[illegible]
Oblifutur	502,84	[illegible]
Oraction	1731,11	[illegible]
Proficlus	985,02	[illegible]
Revenu-Vert	1196,41	[illegible]
Sévéa ◆	105,56	[illegible]
Synthésis	16297,76	[illegible]
Uni Foncier	1202,24	[illegible]
Uni France	650,18	[illegible]
Uni Garantie C	1737,28	[illegible]
Uni Garantie D	1412,53	[illegible]
Uni-Régions	1560,06	[illegible]
Univar C ◇	302,53	[illegible]
Univar D ◇	296,78	[illegible]
Univers Actions	186,08	[illegible]
Univers-Obligations	2198,16	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	548,37	[illegible]
Francic Pierre	114,94	[illegible]
Francic Régions	1617,39	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1276,90	[illegible]
Converticic	348,01	[illegible]
Ecocic	1415,43	[illegible]
Oblicic Mondial	3360,99	[illegible]
Oblicic Régions	1140,60	[illegible]
Rentacic	164,73	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1327,63	[illegible]
Lion 20000	16809,36	[illegible]
Lion Association	11284,11	[illegible]
Lion Plus	1430,35	[illegible]
Lion Trésor	2362,88	[illegible]
Oblilion	1831,36	[illegible]
Sicav 5000	564,97	[illegible]
Slivafrance	941,14	[illegible]
Slivam	475,56	[illegible]
Slivarente	227,61	[illegible]
Slivinter	590,02	[illegible]
Trilion	5265,63	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2066,39	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	124,35	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	873,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	101,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22473,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	233,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1212,70	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1738,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1105,94	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	700,64	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18207,61	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	613,53	[illegible]
St-Honoré Pacifique	773,90	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1797,96	[illegible]
Stratégie Actions	942,19	[illegible]
Stratégie Rendement	1799,59	[illegible]
Amplitude Monde C ◇	794,36	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	773,84	[illegible]
Amplitude Europe C ◇	112,47	[illegible]
Elanciel D ◇	128,07	[illegible]
Emergence Poste D ◇	109,39	[illegible]
Géobilys C ◇	623,16	[illegible]
Géobilys D ◇	594,76	[illegible]
Intensys C ◇	114,60	[illegible]
Intensys D ◇	109,73	[illegible]
Latitude C ◇	145,30	[illegible]
Latitude D ◇	136,70	[illegible]
Oblitys D ◇	587,59	[illegible]
Plénitude D ◇	154,88	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43468,41	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5247,40	[illegible]
Solstice D ◇	2356,13	[illegible]
Thésora C ◇	925,87	[illegible]
Thésora D ◇	842,75	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37153,71	[illegible]
Actimonétaire D	31622,23	[illegible]
Cadence 1 D	1066,36	[illegible]
Cadence 2 D	1054	[illegible]
Cadence 3 D	1057,88	[illegible]
Capimonétaire C	2011,65	[illegible]
Capimonétaire D	1869,10	[illegible]
Capioblig C	8562,29	[illegible]
Interoblig C	6511,11	[illegible]
Intersélection France D	572,63	[illegible]
S.G. France opport. C	1635,16	[illegible]
S.G. France opport. D	1576,85	[illegible]
Sogenfrance C	1476,68	[illegible]
Sogenfrance D	1362,81	[illegible]
Sogépargne D	315,37	[illegible]
Soginter C	1774,33	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1194,76	[illegible]
Sogeliance D ◆	1619,13	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	139,93	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

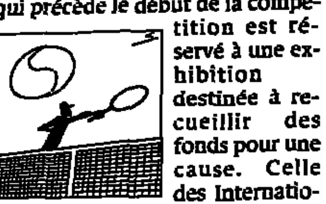
TENNIS Tournoi autoproclamé *« le plus grand du monde »*, les Internationaux de tennis des Etats-Unis, qui se disputent à New York du 26 août au 13 septembre, ont souffert d'une baisse d'affluence en 1995. ● POUR ENRAYER cette érosion ainsi qu'un tassement de l'audience télé, les dirigeants de la Fédération américaine ont tenté d'aménager le tableau des simples messieurs en désignant les têtes de série selon un ordre différent du classement mondial. ● L'OBJECTIF apparent, sinon avouable, de cette manipulation serait d'arriver à une finale « américaine » Sampras-Agassi. ● LES JOUEURS ont réagi avec colère à cette opération qui tend à décrédibiliser leur sport, mais les dirigeants de la Fédération américaine ont campé sur leur position. ● LES INTERNATIONAUX ont donc débuté sans le champion de Roland-Garros, Kafelnikov, qui, s'estimant lésé, est rentré à Moscou.

Un vent de fronde souffle sur les Internationaux des Etats-Unis

Les joueurs accusent la Fédération américaine d'avoir manipulé le tirage au sort et l'ordre des têtes de série pour améliorer l'audience et Evgueni Kafelnikov, le champion de Roland-Garros, a claqué la porte de Flushing Meadow

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Comme dans tous les tournois du Grand Chelem, le dimanche qui précède le début de la compétition est réservé à une exhibition destinée à recueillir des fonds pour une cause. Celle des Internationaux des Etats-Unis, qui commençaient lundi 26 août, est la plus pittoresques des quatre rendez-vous majeurs. Pour la fondation Arthur-Ashe contre le sida, les champions ou anciens champions font les pitres avec les vedettes de la télévision, devant un public évidemment ravi.


TENNIS

Dans cette atmosphère de fête, les escarmouches entre les joueurs et la Fédération américaine de tennis (USTA) ont continué, dimanche, les deux parties étant solidement installées sur *leurs positions, au cinquième jour* d'un conflit qui devrait alimenter les conversations de l'US Open. La polémique a éclaté lors du tirage au sort de l'épreuve, mercredi 21 août. Devant plusieurs centaines d'invités, dans un restaurant new-yorkais, le tableau du simple dames est d'abord composé selon les règles. On procède au tirage au sort des seize têtes de série désignées, puis à celui établissant les places des autres joueuses et des huit *qualifiées à venir.*

Surprise quand vient le tour des messieurs : les cent douze non-têtes de série ont été tirées au sort en comité restreint quelques heures auparavant. Restent les seize cases correspondant aux *têtes de série... qui n'ont pas été* désignées la veille, mais après le tirage au sort. Dans un tournoi qui s'enorgueillit de n'avoir que des favoris pour vainqueurs, les ficelles utilisées semblent bien trop grosses. En protégeant au *mieux ses têtes de série préférées* – les joueurs américains –, l'USTA a donné un coup de pouce au destin, à la fréquentation – en baisse en 1995 – et aux audiences télévisées – dont la hausse s'était légèrement effritée en 1995. Et, *comme par hasard, le tirage peut* permettre d'espérer une finale Pete Sampras-André Agassi.

Autre première aux Etats-Unis. L'USTA, sans l'annoncer auparavant, n'a pas suivi le classement de l'ATP pour désigner ses têtes de série. Un comité composé de juges, de Les Snyder et d'Ivan Lendl a nommé Michael Chang, pourtant nº 4 mondial, tête de série nº 2 derrière Pete Sampras. Thomas Muster, nº 2 mondial, est rétrogradé à la troisième place. André Agassi, huitième joueur *mondial, est sixième.*

Aussitôt, c'est le tollé. Pete Sampras, tenant du titre, en tête, Stefan Edberg, Richard Krajicek, vainqueur de Wimbledon, et la majorité des joueurs crient à la manipulation. Mark Miles, directeur de l'ATP, proteste à son tour. Pour se laver de tous les soupçons qui pleuvent sur ses procédés, l'USTA organise un nouveau tirage au sort jeudi.

On pense l'incident clos, mais l'affaire Kafelnikov relance la polémique. Samedi, le vainqueur de Roland-Garros déclare forfait, invoquant une blessure aux côtes. Il annonce surtout que sa décision est motivée par son rang à l'US Open. Quatrième joueur mondial, le Russe a été rétrogradé à la septième place malgré sa haute tenue sur toutes les surfaces pendant la saison : *« Depuis le début de ma carrière, j'ai gagné quatre de mes dix victoires sur dur,* dit-il, *et j'ai gagné un tournoi du Grand Chelem cette année. Je refuse de prendre part à un tournoi qui procède à de telles choses. »* La Fédération américaine rétorque que Kafelnikov a été ainsi classé parce que les nouvelles de sa blessure aux côtes étaient alarmantes : *« Faux,* répond le Russe. *J'étais guéri. »*

Dimanche, cinquante joueurs emmenés par Pete Sampras ont solennellement demandé à la Fédération américaine de ne plus recommencer de telles manœuvres. En fin de journée, Les Snyder, président de l'USTA, répondait froidement aux protagonistes que la nomination des têtes de série était à la discrétion des tournois du Grand Chelem. Ceux-ci, en effet, ne sont pas régis par les règles des tournois de l'ATP. Wimbledon ne considère pas le classement mondial comme le sien, ses arbitres, réunis en comité, choisissant leur propre élite : *« Nous acceptons un tel arrangement en Angleterre parce que le gazon est une surface spéciale et parce que sa saison ne dure qu'un mois,* a expliqué le nº 1 mondial. *Il est donc normal que la direction du tournoi se base sur les palmarès des joueurs sur gazon, et, bien sûr, à Wimbledon, pour désigner les seize meilleurs de cette surface. »*

Les Snyder, lui, n'a pas dérogé : *« Je veux bien considérer que nous avons fait une erreur en faisant un premier tirage au sort confidentiel, mais ce n'est qu'une erreur, et pas une manipulation,* a-t-il dit. *Quant à la désignation des têtes de série, nous ferons comme nous l'entendons et comme le permettent les règlements. L'attribution des seize meilleurs joueurs de l'US Open 1996 s'est faite avec la plus haute objectivité. »* Au-delà de l'épisode américain, les joueurs s'inquiètent désormais de ses conséquences. Dimanche, Pete Sampras et ses confrères ont demandé aux arbitres des Internationaux d'Australie et de France de respecter le classement de l'ATP. Comme l'ont déclaré les joueurs contestataires : *« Il y va de notre crédibilité. Celle de l'US Open est déjà suffisamment écornée. Dans un sens, nous plaignons le vainqueur. »*

Bénédicte Mathieu

Un dimanche, deux finales

Comme en 1979, la finale dames et la finale messieurs des Internationaux des Etats-Unis auront toutes deux lieu dimanche *8 septembre*. La fédération américaine entend gommer l'injustice des demi-finales hommes. Celles-ci avaient lieu le samedi, prenant « en sandwich » la finale dames. Le dernier finaliste pouvait donc être connu tard dans la soirée, son temps de repos très écourté par rapport à son adversaire.

Cette décision répond aussi à une demande de la chaîne de télévision CBS, *qui détient les droits. Les téléspectateurs se sont plaints* d'un trop-plein de tennis le samedi pour une seule finale le dimanche. La finale dames aura lieu à 14 heures (20 heures, heure française) ; la finale hommes ne sera pas disputée avant 16 heures. La finale du double mixte est prévue pour le jeudi 5, celle du double messieurs pour vendredi et celle du double dames pour samedi.

Les All Blacks triomphent en Afrique du Sud grâce au Maori Zinzan Brooke

PRETORIA
Correspondance

Depuis soixante-quinze ans que la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud s'affrontent sur les terrains de rugby, les Néo-Zélandais n'avaient jamais réussi à remporter une série de tests chez les Springboks. Samedi 25 août, au Stade Loftus Versfeld de Pretoria, les hommes au maillot noir ont enfin gagné le dernier trophée *qui manquait* à leur palmarès. Ils se sont assuré le gain de la série dès le deuxième test (33-26).


RUGBY

Pour l'un des principaux artisans de cette victoire, un troisième ligne centre d'origine Maori à la peau basanée, cet exploit a une signification toute particulière. Lorsque Zinzan Brooke, nez à nez avec son capitaine Sean Fitzpatrick au fond d'une mêlée ouverte, entendit le coup de sifflet final, il eut immédiatement une pensée pour tous les joueurs de couleur *qui n'avaient pas eu le droit* d'accompagner les All Blacks en tournée en Afrique du Sud.

Ce fut le cas en 1928, par exemple, du grand arrière George Nepia ; en 1949, du trois-quarts funambule Johnny Smith ; et même de Waka Nathan en 1960. Tous étaient des vedettes incontestables du rugby de leur époque. Tous ont dû rester à la maison puisque le gouvernement afrikaner interdisait tout contact avec les non-Blancs.

« Depuis 1992, quand je suis venu ici pour la première fois, les choses ont beaucoup évolué pour les Noirs dans ce pays. Mais en tant que Maori j'ai tout de suite pensé à eux, à tous ces All Blacks maoris à qui on avait interdit de représenter leur pays sur le sol sud-africain, explique Brooke. *Ils ont vécu des moments très durs. Voilà pourquoi cette victoire est un moment que je chérirai pour toujours. C'est une journée très spéciale. »*

Avec ses quarante-six sélections, Zinzan Valentine Brooke est aujourd'hui une des clés du système de jeu néo-zélandais, et si celui-ci représente le rugby de demain il en est le joueur prototype. Son essai, à la 36e minute, au départ d'une mêlée à cinq mètres, est un classique du genre, mais son drop-goal à la 80e – son deuxième en match international – est l'œuvre d'un troisième ligne qui sort de l'ordinaire.

Mesurant 1,90 m pour 100 kg, Zinzan Brooke bénéficie d'un physique adéquat, sans plus, mais avec son mélange particulier de rigueur et de fantaisie il a montré semaine après semaine, en Afrique du Sud, une gamme technique et un éventail de talents qui font de lui le joueur le plus polyvalent du concert international. *« L'idéal, aujourd'hui, est de garder la balle constamment en jeu, mais il faut pour cela des joueurs d'une grande précision gestuelle »*, affirme-t-il.

BAGAGE TECHNIQUE

Dégagements en touche des deux pieds, chandelles, passes vissées de 30 mètres, il possède un bagage technique digne d'un trois-quarts. On se souviendra de cette passe, sur un pas, qui envoya son arrière Christian Cullen à l'essai lors du match de Durban. Et surtout de cet invraisemblable drop-goal, à la dernière minute du match de Pretoria, qui a scellé la victoire néo-zélandaise en mettant les Blacks à l'abri des derniers assauts désespérés des Springboks. *« Dès que la mêlée ouverte a pris forme, j'ai compris qu'on pouvait tenter le drop. La ligne défensive des Boks s'était déjà regroupée sur les côtés, alors j'ai fait un appel de balle. »*

Toutefois, entre le fait d'appeler la balle et celui de passer un drop de 35 mètres, il y a un fossé que bien peu d'avants du rugby international osent franchir. Zinzan Brooke a de nombreux dons, mais, depuis ses débuts internationaux en 1987, il est un de ceux qui s'entraînent le plus, peaufinant sans arrêt le moindre geste du rugbyman. Après les entraînements, soit avec sa province d'Auckland, soit avec le XV national, on le voit répéter des gestes de base que la plupart des avants internationaux ne jugent plus dignes de travailler. *« Ce sont des petits trucs comme ça qui un jour ou l'autre peuvent faire la différence,* confie-t-il. *En fait, je ne fais que répéter toutes les techniques que j'ai apprises quand j'étais petit. Mais on n'est jamais trop vieux pour apprendre. Je continue toujours à m'entraîner, car on ne sait jamais quand on a une occasion dans un match. Il ne faut pas la rater. »*

Ian Borthwick

L'AJ Auxerre accueille Marseille et Canal Plus, « la chaîne qui se dévoie »

Guy Roux critique le soutien de la chaîne cryptée au club phocéen

AUXERRE
de notre envoyé spécial

Il revient de l'entraînement en trottinant, la courte silhouette arrondie par un filet rempli de ballons. La pluie fine ne l'a pas dissuadé d'enfiler un short, quand la plupart de ses joueurs ont opté pour un survêtement. Les chasseurs de photos souvenir et d'autographes en sont pour leurs frais. Le Guy Roux des terrains, souvent peu avare de son temps, n'a pas une minute. Une poignée de secondes plus tard et la porte du vestiaire s'ouvre à toute volée. La même silhouette jaillit, le cheveu encore mouillé de la douche et un bras à la recherche de sa deuxième manche de veste. Le Guy Roux des bureaux et des studios est en route.

Après deux journées de championnat, l'entraîneur auxerrois se montre moins bavard que le vice-président de la Ligue nationale de football (LNF). Même si la venue de Marseille, mardi 27 août, en match avancé de la 4e journée du championnat de France, mobilise les esprits, le club icaunais affiche de sereines ambitions. Coutumiers d'un début de saison laborieux, les champions de France en titre ont cette fois pris un départ plutôt satisfaisant. Après deux victoires contre Nice et Lille, ils ont obtenu le match nul à Bordeaux, samedi 24 août.

L'entraîneur, contraint de faire face aux départs de ses piliers Corentin Martins, Laurent Blanc et Christophe Cocard, ne se fixe toujours pas d'objectifs démesurés et rappelle *« l'impératif du maintien, même si cela fait rire toute la France »*. Le vice-président de la Ligue nationale de football (LNF), lui, gronde et s'inquiète. Si les panneaux de bienvenue aux supporteurs marseillais sont accrochés aux grilles du stade depuis déjà plusieurs jours, les dirigeants de Canal Plus qui se déplaceraient en Bourgogne pourraient y être accueillis beaucoup plus fraîchement.

A l'origine du courroux de Guy Roux, la somme – 28 millions de francs – apportée par la chaîne de Pierre Lescure à l'Olympique de Marseille. Cet accord garantirait à Canal Plus l'exclusivité de la retransmission des matches de l'OM en cas de qualification pour une Coupe d'Europe la saison prochaine. *« Canal Plus se dévoie et fausse l'équité entre les clubs,* tonne Guy Roux. *Il est étrange qu'on s'intéresse plus à un club issu de deuxième division et non au champion de première division. Mais je ne reproche rien aux dirigeants marseillais, à leur place j'aurais accepté cet argent. »*

UN « PRODUIT » EN DANGER

Les invectives de l'entraîneur auxerrois s'affinent à l'évocation d'un possible affaiblissement du championnat, conséquence directe de l'arrêt Bosman et des départs massifs des joueurs français vers les clubs étrangers. *« Nous ne résisterons pas à une seconde saignée de ce type. C'est la raison pour laquelle je préviens les dirigeants de Canal Plus : attention, votre « produit football » est en danger. Il faut donc donner plus d'argent à l'ensemble des clubs français pour éviter de disputer peu à peu un championnat de seconde zone. Mais TF 1 doit également augmenter les droits de retransmission des matches de Coupe de France. »*

Pour la première fois, TF 1, chaîne avec laquelle Guy Roux est en contrat jusqu'au 31 décembre, a choisi de s'afficher comme sponsor maillot d'Auxerre lors des rencontres de la Ligue des champions, pour un montant tenu secret, mais *« qui représente la meilleure somme qu'on ait jamais eue »*, reconnaît Guy Roux. Pourtant, l'amateur de chablis et de bons mots s'estime lésé. Auxerre possède le neuvième budget français, mais *« engrange seulement dix millions de recettes guichets, avec une moyenne de 10 500 spectateurs par match, et doit se contenter d'engager des stars sur le déclin. »*

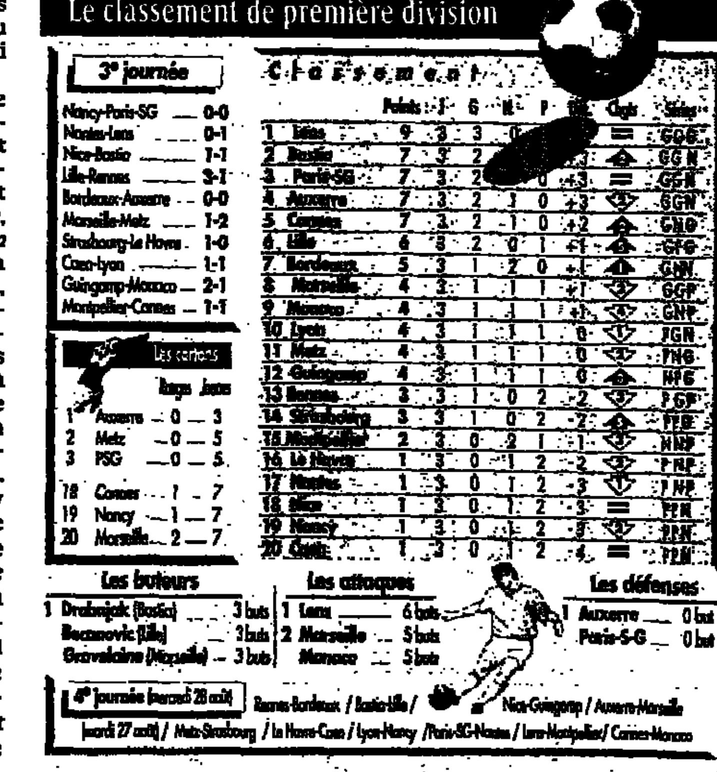
Pour l'instant, la LNF ne s'est pas prononcée sur un éventuel déséquilibre lié à l'accord entre la chaîne cryptée et l'OM. Guy Roux souhaiterait rompre ce mutisme lors du prochain conseil d'administration de la Ligue, vendredi 30 août. Il devrait exiger des explications de Canal Plus, afin de juger si la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) doit se pencher sur le partenariat financier réalisé entre la chaîne et le club phocéen.

Le combat de Guy Roux serait-il vain ? Jacques Thébault, directeur général de la LNF, estime que *« si Guy Roux a des comptes à régler avec Canal Plus, cela ne regarde pas la Ligue. »* La colère de l'entraîneur d'Auxerre pourrait cependant être relayée par d'autres responsables de clubs. Dimanche 25 août, au cours de l'émission « Téléfoot » sur TF 1, Jean-Michel Aulas, président de l'Olympique lyonnais, se déclarait *« très désagréablement surpris par l'attitude de Canal Plus. On a l'impression que parce que l'OM revient en D1 les règles communes ne lui sont pas imputables »*.

La manne d'Adidas (30 millions de francs) et l'avance de Canal Plus à l'OM scandalisent aussi Guy Scherrer, le président nantais : *« Pourquoi pas 30 millions à la Roche-sur-Yon, qui, dans cinquante ans, pourrait être européen,* s'indignait-il sur TF 1. *Moi, pour avoir cet argent-là, je suis obligé de vendre des joueurs. Marseille, grâce à cet argent, va piller les autres clubs. »* Roland Weller, président du RC Strasbourg plaide pour que *« tout le monde soit logé à la même enseigne. »*

Le débat promet d'être animé, d'autant plus que Guy Roux est porteur d'autres revendications, comme le *« nécessaire doublement de la somme payée par Canal Plus pour la retransmission du match avancé, ou le choix parfois étrange de ce match, souvent favorable aux mêmes équipes. »*

Fabrice Tassel


Le classement de première division

3e journée

Nancy-Paris-SG	0-0
Nantes-Lens	0-1
Nice-Bastia	1-1
Lille-Rennes	3-1
Bordeaux-Auxerre	0-0
Marseille-Metz	1-2
Strasbourg-Le Havre	1-0
Caen-Lyon	1-1
Guingamp-Monaco	2-1
Montpellier-Cannes	1-1

Classement

		Points	J	G	N	P	Diff.	Cgts	Séries
1	Lens	9	3	3	0	[illegible]	[illegible]	=	GGG
2	Bastia	7	3	2	[illegible]	[illegible]	+3	↑2	GGN
3	Paris-SG	7	3	2	[illegible]	0	+3	=	GGN
4	Auxerre	7	3	2	1	0	+3	↓2	GGN
5	Cannes	7	3	2	1	0	+2	↑	GNG
6	Lille	6	3	2	0	1	+1	↑	GPG
7	Bordeaux	5	3	1	2	0	+1	↑1	GNN
8	Marseille	4	3	1	1	1	+1	↓3	GGP
9	Monaco	4	3	1	1	1	+1	↓4	GNP
10	Lyon	4	3	1	1	1	0	↓1	PGN
11	Metz	4	3	1	1	1	0	↓2	PNG
12	Guingamp	4	3	1	1	1	0	↑	NPG
13	Rennes	3	3	1	0	2	-2	↓3	PGP
14	Strasbourg	3	3	1	0	2	-2	↑	PPG
15	Montpellier	2	3	0	2	1	-1	↓3	NNP
16	Le Havre	1	3	0	1	2	-2	↓2	PNP
17	Nantes	1	3	0	1	2	-3	↓1	PNP
18	Nice	1	3	0	1	2	-3	=	PPN
19	Nancy	1	3	0	1	2	-5	↓2	PPN
20	Caen	1	3	0	1	2	-4	=	PPN

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Auxerre	0	3
2	Metz	0	5
3	PSG	0	5
18	Cannes	1	7
19	Nancy	1	7
20	Marseille	2	7

Les buteurs

1	Drobnjak (Bastia)	3 buts
	Becanovic (Lille)	3 buts
	Gravelaine (Marseille)	3 buts

Les attaques

1	Lens	6 buts
2	Marseille	5 buts
	Monaco	5 buts

Les défenses

1	Auxerre	0 but
	Paris-S-G	0 but

4e journée (mercredi 28 août) Rennes-Bordeaux / Bastia-Lille / Nice-Guingamp / Auxerre-Marseille (mardi 27 août) / Metz-Strasbourg / Le Havre-Caen / Lyon-Nancy / Paris-SG-Nantes / Lens-Montpellier / Cannes-Monaco

Lens en tête, l'OM trébuche

Les Lensois ont réussi la meilleure opération de la journée en s'imposant à la Beaujoire (0-1), devant une formation nantaise toujours à la recherche de ses marques. Lens se détache en tête du classement après les matches nuls concédés par le Paris-SG à Nancy et Auxerre à Bordeaux (0-0). Les Bastiais se glissent à la deuxième place après leur bon résultat (1-1) à Nice.

Plusieurs favoris ont connu leur première défaillance. L'Olympique de Marseille, après avoir mené au score, s'est laissé piéger par les contre-attaques des Messins, surtout après l'expulsion du libero italien Alberto Malusci, (1-2). Monaco a été logiquement battu à Guingamp (2-1), euphorique après sa qualification en Coupe de l'UEFA, et Montpellier, défait à domicile par Cannes (0-1), court toujours après sa première victoire.

Michael Schumacher retarde l'heure de sa succession

Encore une fois décevant sur le circuit belge de Spa-Francorchamps, le Britannique Damon Hill ne compte plus que 13 points d'avance sur son coéquipier canadien, Jacques Villeneuve, qui a été précédé par le tenant du titre

A trois Grands Prix de la fin de la saison (*Italie, le 8 septembre ; Portugal, le 22 septembre ; Japon, le 13 octobre*), le duel entre les deux pilotes de l'écurie Williams-Renault est de plus en plus serré : le Britannique Damon Hill ne possède plus que 13 points d'avance sur le Canadien Jacques Villeneuve à l'issue du Grand Prix de Belgique, disputé dimanche 25 août sur le circuit de Spa-Francorchamps. Cet écart aurait pu être moindre si l'Allemand Michael Schumacher n'était pas parvenu à s'imposer pour la deuxième fois de la saison au volant de sa Ferrari. A la faveur d'une neutralisation de la course provoquée par la dislocation de l'Arrows de Jos Verstappen, le tenant du titre, déjà vainqueur du Grand Prix de Belgique l'an passé, a pris et gardé le commandement des opérations grâce à sa science du pilotage.

SPA-FRANCORCHAMPS
de notre envoyé spécial

Dans une famille divisée, le succès d'un cousin prodigue vient parfois retarder l'explication attendue. Dimanche 25 août, à Spa-Francorchamps, il n'y avait qu'un homme à pouvoir empêcher que l'on s'empare trop vite de son héritage. Michael Schumacher, déjà vainqueur du Grand Prix de Belgique l'an dernier, champion du monde des conducteurs depuis deux ans, *était bien le seul à pouvoir priver* Jacques Villeneuve ou Damon Hill d'une victoire annoncée. Celle qui aurait probablement définitivement rapproché l'un ou *l'autre des deux pilotes Williams*-Renault d'un titre que l'Allemand va devoir leur abandonner.



FORMULE 1

Sur le plus beau circuit de la saison de formule 1, Michael Schumacher a repoussé à plus tard le choix de son successeur. Dans un monde qui tourne à l'envers, c'est sous le soleil inattendu d'une longue éclaircie dans les Ardennes belges qu'il renoue avec la victoire près de trois mois après son premier succès avec Ferrari sous le déluge de Barcelone. *Il avait alors fait une dé*monstration de virtuosité sous la pluie. Mais, dimanche, ce n'est pas l'orage qui est venu à son secours. Le destin a pris la forme d'une voiture de sécurité. Michael Schumacher a été le premier à mettre à profit la neutralisation rendue nécessaire par une brutale sortie de route du Néerlandais Jos Verstappen pour s'arrêter aux stands. Il en est ressorti devant Jacques Villeneuve, qui n'a jamais pu lui reprendre l'avantage.

Le jeune Canadien, impérial pendant tous les essais sur une piste qu'il ne connaissait que par les simulations vidéo, n'avait pourtant pas manqué son départ de la première ligne comme son malheureux coéquipier. Pour la quatrième fois consécutive, Damon Hill se faisait dépasser dans le premier tour. Débarrassé du pauvre Britannique, décidément à la peine en dépit de sa position de leader au classement du championnat du monde, le pilote Fer*rari n'aurait sans doute rien pu* faire contre l'efficacité de la Williams-Renault. Aux mains d'un Jacques Villeneuve enchanté par l'impression de « surfer » sur le raidillon de l'Eau rouge, la voiture bleue jouait les araignées au plafond sur ce virage vertigineux dans une pente à 16 %.

Profitant d'un arrêt au stand mal négocié par l'écurie Williams-Renault, la chance qui lui avait tant manqué depuis l'Espagne est cette fois venue à la rencontre de Michael Schumacher. Oubliées alors les quatre défaillances de sa Ferrari. Une incroyable série d'abandons à Montréal, Magny-Cours, Silverstone et Budapest, à peine interrompue par une piètre 4e place devant son public idolâtre à Hockenheim. Avec Jean Todt, son directeur sportif lui aussi ébranlé, mais confiant dans les capacités de l'écurie italienne, Michael Schumacher a travaillé et travaillé encore à fiabiliser la belle monoplace rouge.

Le circuit de Spa-Franco*champs, où il s'était montré* éblouissant l'an dernier, a d'abord été hostile au double champion du monde. En 1995, sous les averses, et après être remonté de la huitième ligne, il avait imposé sa loi à Damon Hill. Mais, vendredi, sa voiture lui échappait dès la fin des premiers essais. La terrible sortie de route détruisait sa monoplace, le laissait boitillant et privé d'une précieuse séance de mise au point. Encore à 3 secondes d'un Jacques Villeneuve en état de grâce samedi matin, Michael Schumacher reprenait tous les risques pour qualifier sa Ferrari en deuxième ligne. *« Je n'ai d'autre souhait que de pouvoir terminer la course »*, disait alors le champion du monde, persuadé de ne pouvoir se mêler au duel entre les deux pilotes Williams-Renault, séparés de 17 points pour le titre de champion du monde qui ne peut leur échapper.

La première victime de ce miraculeux retour est Jacques Villeneuve

Ni les faiblesses d'une direction maltraitée sur les vibreurs, ni l'audacieuse stratégie du ravitaillement unique choisie par McLaren, qui aurait pu donner la victoire à David Coulthard et à Mikka Hakkinen, n'ont empêché Michael Schumacher de se conduire en patron. La première victime de ce miraculeux retour est bien Jacques Villeneuve. *« Je suis vraiment déçu de repartir de Belgique avec 13 points de retard sur Damon Hill. Il faut que je lui reprenne plus de quatre points dans les 3 prochains Grands Prix si je veux être champion du monde »*, dit le jeune Canadien, revenu à plus de modestie.

Manifestement admiratif devant la performance de Michael Schumacher, Jacques Villeneuve en oublie la leçon qu'il voulait asséner à la suite d'un début de week-end éblouissant. En clamant haut et fort qu'il découvrait à Francorchamps *« un circuit pour gros cœurs, avec des virages rapides et coulés comme sur les pistes d'Indycar »*, la jeune recrue de la formule 1 voulait faire passer un message à son glorieux aîné. Les courses de monoplaces américaines, dans lesquelles a brillé un Jacques Villeneuve vainqueur d'Indianapolis en 1995, sont plus spectaculaires, plus ouvertes, mais aussi plus dangereuses que la formule 1. *« Trop de chicanes, pas assez de place pour doubler »*, dit Jacques Villeneuve, qui semble ainsi vouloir mettre en cause la priorité donnée à la sécurité sur les circuits du championnat du monde.

Encore marqué par la disparition d'Ayrton Senna, dont Jacques Villeneuve avoue revoir en vidéo les séances de qualification avant chaque Grand Prix, Michael Schumacher aura donné à Spa une leçon à celui qui peut maintenant prétendre lui succéder dans trois courses. *« Depuis le drame d'Imola en 1994, ma vision du plaisir de conduire a complètement changé*, disait-il à *La Libre Belgique. Nous avons créé une association de pilotes pour traiter de ces choses-là. Jacques n'en fait pas partie, je respecte son choix, mais je crois qu'il ne serait pas bon d'oublier trop vite ce qui s'est passé ce funeste 1er mai pour le simple plaisir de conduire. »*

Christophe de Chenay

Pas de place pour la Concorde

Elle porte mal son nom. La convention de la Concorde qui lie les écuries de formule 1 et le pouvoir sportif a divisé le paddock de Spa-Francorchamps. La principale modification à cet accord, décidée le 7 août, sous l'égide de la Fédération internationale de l'automobile, est contestée par Frank Williams, Ron Dennis pour McLaren et Ken Tyrrell. Ces trois acteurs *essentiels du championnat de formule 1 ont refusé de donner leur caution* à la suppression des essais du vendredi. *« Nous n'aurons pas le temps de faire les réglages en deux jours*, disent-ils. *On ne joue pas ainsi avec la sécurité. »*

Il sera de toute façon difficile de mettre cette mesure en application dès la saison prochaine. De nombreux organisateurs ont déjà commercialisé la journée du vendredi. En attendant, les trois « récalcitrants » sont privés d'au moins la moitié des droits de télévision. Et la guerre est ouverte avec Bernie Ecclestone, le patron des constructeurs.

L'équipe de France apprécie le retour au bercail de « la » Longo

La championne olympique termine à la troisième place du Tour féminin

C'EST à la manière des champions olympiques, drapeau national en main, que la cycliste italienne Fabiana Luperini a couronné son deuxième triomphe consécutif dans le Tour féminin, dimanche 25 août, sur le vélodrome Jacques-Anquetil, à Paris. Sa principale rivale, celle qu'elle désigne d'un admiratif *« la Longo »*, venait alors de s'éclipser de l'anneau de béton, visiblement épuisée par deux semaines de course.



CYCLISME

Quelques instants plus tard, la récente lauréate olympique est montée sur la troisième marche du podium avec un masque inhabituel. Le regard de la Française, qui, pendant près de vingt ans, a impressionné le peloton par sa détermination, laissait deviner une pointe de mélancolie : sans doute Jeannie Longo, trente-sept ans, savait-elle qu'elle vivait là ses dernières heures avec la caravane du Tour de France cycliste féminin. *« C'est fatigant, le sport de haut niveau »*, confiait-elle la veille, après sa deuxième victoire en contre-la-montre, à Saint-Amand-Montrond (Cher).

Jeannie Longo n'avait pas fait du Tour féminin l'une des priorités de sa saison. A l'inverse de Fabiana Luperini, la Grenobloise a axé toute sa préparation sur les courses d'un jour, privilégiant la puissance. *« Je savais que je serais juste sur deux semaines »*, reconnaît-elle. Elle dit avoir surtout concouru pour assu*mer son statut de vedette, pour* faire plaisir à son public. Mais, après trois étapes, la championne du monde revêtait le « maillot or » du leader de l'épreuve. Elle le conservera jusqu'aux étapes alpestres, où la petite Italienne, surnommée « Pantanina » tant son aisance en montagne rappelle les talents de grimpeur de son compatriote Marco Pantani, la reléguera à plus de huit minutes.

Venue sans illusions sur le Tour féminin 1996, Jeannie Longo le quittera avec quelques regrets, bien partagés. *« Je suis déçue pour elle,* avoue l'entraîneur national de l'équipe de France féminine sur route, Pascale Ranucci. *C'était un Tour à sa portée, c'est dommage qu'elle ait connu un jour sans dans les Alpes. » « Lorsqu'on est dans une course, on se pique au jeu »*, reprend l'autre championne française, Catherine Marsal, qui espérait bien voir sa coéquipière arriver en « or » à Paris. Diminuée par une blessure due à une chute sur les boulevards d'Atlanta, la Lorraine (19e au classement final) a pris la route du Tour 1996 *« au service de Jeannie Longo »*.

DEUX ÉGOÏSTES

*Les deux éternelles rivales ont ra*valé leur rancœur, la Fédération française de cyclisme a (provisoirement ?) oublié les querelles passées et la championne olympique a finalement été sélectionnée, pour la première fois depuis 1989, dans une équipe de France engagée dans une course par étapes. *« Courir aux côtés de Jeannie Longo et de Catherine Marsal dans le contre-la-montre par équipes était un grand plaisir »*, se réjouit Jocelyne Messori, 15e de ce Tour féminin. A trente ans, elle aura attendu sa dernière saison pour savourer ce moment et découvrir que les deux vedettes de l'équipe de France avaient quelques traits de caractère en commun : *« Elles sont toutes les deux égoïstes, pas avares de leurs efforts. »*

Pascale Ranucci, coach des Françaises depuis quatre ans, a également apprécié le retour au bercail de la figure de proue du cyclisme féminin : *« La présence de Jeannie a été très bénéfique. Elle a obligé toute l'équipe à être plus rigoureuse, plus professionnelle. Tout le monde s'attendait à un clash entre Longo et Marsal. Cela a eu l'effet inverse, cela a soudé le groupe. »* L'intéressée, elle, *n'est pas gagnée par l'enthou*siasme collectif. *« Il ne s'agit pas de retrouvailles*, insiste-t-elle. *Je cours avec les filles pendant toute l'année. Je n'ai jamais pris l'équipe de France pour une colonie de vacances. »*

Après ce détour par les routes de France, « la » Longo a prévu une fin de saison bien remplie. Avant les championnats du monde de Lugano (Suisse), début octobre, son programme devrait la conduire sur le vélodrome de Colorado Springs, aux Etats-Unis, où elle compte se préparer, en solitaire, pour battre le record du monde de l'heure, fin septembre. Mais, après deux semaines d'efforts sur le Tour féminin, elle confesse qu'elle ne se sent *« pas mûre »* pour un nouvel exploit.

Eric Collier

Fabiana Luperini, « d'une seule jambe »

A vingt-deux ans, Fabiana Luperini, championne d'Italie et vainqueur des deux dernières éditions du Tour d'Italie, a remporté son deuxième Tour de France féminin, avec plusieurs plaies à la jambe gauche. *« J'ai eu plus de mal à gagner que l'an dernier*, a-t-elle déclaré après sa victoire. *Tout le monde m'attendait cette fois, et j'ai été très gênée par ma chute survenue quelques jours avant le départ. J'ai longtemps traîné cette blessure et, sans offenser mes adversaires, je peux dire que j'ai gagné d'une seule jambe. »*

Vainqueur de trois des quatre étapes de montagne, la petite Toscane (1,56 m pour 39 kg) a bénéficié du soutien efficace d'un fan-club omniprésent pendant les douze jours de course et, surtout, d'une formation en grande forme : outre le classement général, les Italiennes ont remporté six victoires d'étape, le maillot du meilleur grimpeur et le classement par équipes.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de Belgique

1. M. Schumacher (All., Ferrari), les 306,592 km en 1 h 28 min 15 s 125 ; 2. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault), à 5 s 602 ; 3. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 15 s 710 ; 4. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 19 s 125 ; 5. D. Hill (G-B, Williams-Renault), à 29 s 179 ; 6. G. Berger (Aut., Benetton-Renault), à 29 s 896.

Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 81 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 68 ; 3. M. Schumacher (All.), 39 ; 4. J. Alesi (Fra.), 38 ; 5. M. Hakkinen (Fin.), 23.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 149 pts ; 2. Benetton-Renault, 55 ; 3. Ferrari, 48 ; 4. McLaren-Mercedes, 41 ; 5. Jordan-Peugeot, 15.

CYCLISME

Coupe du monde

● Grand Prix de Suisse

1. A. Ferrigato (Ita.) ; 2. M. Bartoli (Ita.) m.t. ; 3. J. Museeuw (Bel.) m.t. ; 4. L. Armstrong (EU) m.t. ; 5. F. Casagrande (Ita.) m.t.

Classement de la Coupe du monde : 1. J. Museeuw (Bel.), 162 pts ; 2. A. Ferrigato (Ita.), 112 ; 3. M. Bartoli (Ita.), 108 ; 4. S. Zanini (Ita.), 88 ; 5. L. Armstrong (EU), 81.

Tour de France féminin

● 11e étape

Saint-Amand - Montrond (27,20 km) (contre-la-montre)

1. J. Longo-Ciprelli (Fra.) ; 2. Z. Zabirova (Rus.), à 3 s ; 3. H. Kupfernagel (All.), à 17 s ; 4. A. Cappellotto (Ita.), à 36 s ; 5. A. Dunlap (E-U), à 42 s.

● 12e et dernière étape

Dammarie-les-Lys - Paris (114,5 km)

1. R. Bonanomi (Ita.) ; 2. N. Boubentchikova (Rus.) m.t. ; 3. S. Boubnenkova (Rus.), à 24 s ; 4. Y. Brunen (P-B), à 24 s ; 5. D. Marswald (P-B), à 24 s.

Classement final : 1. F. Luperini (Ita.) ; 2. R. Pollikevicute (Lit.), à 5 min 2 s ; 3. J. Longo-Ciprelli (Fra.), à 5 min 20 s ; 4. J. Pollikevicute (Lit.), à 6 min 30 s ; 5. A. Cappellotto (Ita.), à 6 min 30 s.

Championnats d'Europe de VTT (cross-country)

● Messieurs

1. C. Dupouey (Fra.), 2 h 22 min 32 s ; 2. H. Pallhuber (Ita.), 2 h 22 min 35 s ; 3. C. Bonnand (Fra.), 2 h 26 min 36 s.

● Dames (descente)

1. A-C. Chausson (Fra.), 4 min 18 s 06 ; 2. N. Le Caer (Fra.), 4 min 41 s 81 ; 3. M. Gonzalez (Esp.), 4 min 50 s 45 ; 4. S. Jonnier (Fra.), 4 min 51 s 30.

FOOTBALL

Championnat de France (D2)
(Quatrième journée)

Gueugnon - Red Star	1-1
Le Mans - Amiens	2-0
Toulouse - Valence	2-0
Beauvais - Saint-Etienne	0-0
Lorient - Laval	2-2
Niort - Troyes	3-1
Perpignan - Sochaux	0-0
Toulon - Louhans-Cuiseaux	2-2
Martigues - Charleville	3-0
Epinal - Mulhouse	3-1
Châteauroux - Saint-Brieuc	2-0

Classement : 1. Perpignan, 10 pts ; 2. Châteauroux et Niort, 10 ; 4. Toulouse, 9 ; 5. Gueugnon, 8 ; 6. Sochaux, 7 ; 7. Saint-Etienne, 7 ; 8. Martigues, 7 ; 9. Red Star, 7 ; 10. Toulon, 7 ; 11. Le Mans, 4 ; 12. Amiens, 4 ; 13. Beauvais, 4 ; 14. Lorient, 4 ; 15. Laval, 4 ; 16. Epinal, Mulhouse, Saint-Brieuc et Troyes, 3 ; 20. Valence, 3 ; 21. Louhans-Cuiseaux, 3 ; 22. Charleville, 3.

Championnat d'Allemagne
(Troisième journée)

Rostock - Hambourg	0-1
St Pauli - Schalke 04	4-4
Bochum - Bielefeld	1-1
Moenchengladbach - Karlsruhe	1-3
Stuttgart - Brême	2-1
Fribourg - Cologne	1-3
Munich 1860 - Dortmund	1-3
Leverkusen - Düsseldorf	0-1
Duisbourg - Bayern Munich	0-4

Classement : 1. Cologne, 9 pts ; 2. Bayern Munich, 7 ; 3. Stuttgart, 6 ; 4. Dortmund, 6 ; 5. Hambourg, 6 ; 6. Leverkusen, 6 ; 7. Bochum, 5 ; 8. Karlsruhe, 4 ; 9. St Pauli, 4 ; 10. Munich 1860, 3 ; 11. Fribourg, 3 ; 12. Düsseldorf, 3 ; 13. Rostock, 2 ; 14. Bielefeld, 2 ; 15. Moenchengladbach, 2 ; 16. Schalke 04, 2 ; 17. Brême, 1 ; 18. Duisbourg, 0.

Championnat d'Angleterre
(Troisième journée)

Aston Villa - Derby County	2-0
Chelsea - Coventry	2-0
Leicester - Arsenal	0-2
Liverpool - Sunderland	0-0
Newcastle - Sheffield Wednesday	1-2
Nottingham Forest - Middlesbrough	1-1
Tottenham - Everton	0-0
West Ham - Southampton	2-1
Manchester United - Blackburn	2-2
Leeds - Wimbledon (lundi)	

Classement : 1. Sheffield Wednesday, 9 pts ; 2. Chelsea, 7 ; 3. Arsenal et Aston Villa, 6 ; 5. Manchester United, 5 ; 6. Sunderland, 5 ; 7. Liverpool, 5 ; 8. Everton, 5 ; 9. Tottenham, 5 ; 10. Nottingham Forest, 4 ; 11. West Ham, 4 ; 12. Leicester, 4 ; 13. Newcastle, 3 ; 14. Middlesbrough, 2 ; 15. Derby, 2 ; 16. Leeds, 1 ; 17. Southampton, 1 ; 18. Blackburn, 1 ; 19. Coventry, 1 ; 20. Wimbledon, 0.

GOLF

Open d'Allemagne

● Messieurs

1. I. Woosnam (PdG), 193 ; 2. T. Gogele (All.), R. Karlsson (Suè.), I. Pyman (G-B) et F. Roca (Esp.), 199.

Open de Suède

● Dames

1. A. Sorenstam (Suè.), 279 ; 2. A. Nicholas (G-B) et J. Morley (G-B), 280.

RUGBY À XIII

Super League européenne

Paris-Saint-Germain - Bradford Bulls	14-27

SKI NAUTIQUE

Championnat d'Europe (figures)

● Messieurs

1. P. Martin (Fra.), 11 490 pts ; 2. N. Leforestier (Fra.), 11 410 ; 3. O. Devlijovski (Blé.), 9 580.

TENNIS

Tournoi de Toronto

● Simple messieurs

Demi-finales : T. Woodbridge (Aus.) b. M. Rios (Chi., no 4) 6-0, 6-3 ; W. Ferreira (AfS, no 3) b. T. Martin (E-U) 4-6, 6-3, 7-5.

Finale : W. Ferreira b. T. Woodbridge 6-2, 6-4.

Tournoi de Carlsbad

● Simple dames

Demi-finales : A. Sanchez (Esp., no 1) b. J. Novotna (Tch., no 3) 1-6, 6-2, 6-3 ; K. Date (Jap., no 4) b. C. Martinez (Esp., no 2) 6-2, 7-5.

Finale : K. Date b. A. Sanchez-Vicario 3-6, 6-3, 6-0

La Française Béatrice Hess athlète la plus titrée des Jeux paralympiques

LE PRÉSIDENT du Comité paralympique international (ICP), Robert Steinward, a officiellement proclamé, dimanche 25 août, la fin des dixièmes Jeux paralymiques d'Atlanta. La traditionnelle cérémonie de clôture, organisée au stade olympique en présence de 50 000 spectateurs et de la majorité des 3 500 athlètes, a été marquée par l'absence de la délégation suisse, qui tenait à protester, selon un communiqué de son responsable Peter Wehrli, *« contre la mauvaise organisation qui a prévalu pendant toute la durée des Jeux »*.

Lors de la dernière journée d'épreuves dans le bassin du Georgia Tech Aquatic Center, la Française Ludivine Loiseau et les Danois Peter Andersen et Emil Brondum ont battu le record du monde du 50 m nage libre dans leur catégorie. *Six fois médaillée* d'or à Atlanta, Béatrice Hess n'a pas réussi à obtenir sa septième médaille, le relais français 4 x 50 m quatre nages ayant été disqualifié après sa victoire. La nageuse française reste néanmoins l'athlète la plus titrée de ces Jeux paralympiques.

En athlétisme, l'Américain Tony Volpentest a ajouté une seconde médaille d'or à son palmarès en emportant le 200 m dans sa catégorie. L'athlète handicapé le plus *rapide au monde*, le *Nigérian* Ajibola Adeoye, a lui aussi réalisé le doublé 100-200 m. Enfin, le Français Claude Issorat a également remporté sa seconde médaille d'or sur 200 m (fauteuil).

Avec 157 médailles (46 d'or, 46 d'argent et 65 de bronze), les athlètes américains ont terminé à la première place du palmarès des pays les plus récompensés, devant l'Australie (106 médailles, dont 42 en or) et l'Allemagne (149 médailles, dont 40 d'or). La France, *qui s'était fixé pour objectif de se* maintenir à sa quatrième place des Jeux paralympiques de Barcelone, n'a pu terminer qu'au sixième rang, avec 95 médailles (35 d'or, 29 d'argent et 31 de bronze), derrière la Grande-Bretagne et l'Espagne.

DÉPÊCHES

■ **NATATION : le nageur russe Alexandre Popov a été hospitalisé,** samedi 24 août dans une clinique de Moscou, à la suite d'une agression dans les rues de la ville. Blessé à coups de couteau au ventre, à un poumon et aux reins par une bande qui en voulait vraisemblablement à son blouson, le champion a dû subir une longue intervention chirurgicale. Son état est jugé *« sérieux mais stable »*. Double champion olympique sur 50 m et 100 m à Barcelone et à Atlanta, Popov est le premier nageur à avoir conservé son titre sur 100 m depuis Johnny Weismuller entre 1924 et 1928. – (*AFP.*)

■ **VOILE : l'Américain Steve Fossett a établi un nouveau record** de la traversée du Pacifique en solitaire. Parti le 4 août de Yokohama à bord d'un trimaran, il est arrivé, samedi 24 août, à *San Francisco*. En parcourant les 7 240 km qui séparent les deux villes en 20 jours 12 heures 53 minutes, il a amélioré le précédent record de plus de *trois jours*. – (*AFP.*)

■ **DOPAGE : six pays ont décidé de mettre au point un système** commun de contrôle antidopage dont les grandes lignes ont été présentées, dimanche 25 août, à la conférence Euro Sport 96, qui se tenait à Aalborg (Danemark). Ce sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la France, la Norvège et la Grande-Bretagne. Le nouveau système pourrait être opérationnel au printemps 1997. – (*AFP.*)

■ **ATHLÉTISME : les Français ont été décevants aux championnats du monde juniors** qui se sont achevés, dimanche 26 août à Sydney (Australie). Ils n'ont pu confirmer leurs performances des championnats d'Europe en 1995, terminant à la seizième place, avec seulement trois médailles. La seule médaille d'or de l'équipe de France a *été obtenue par Sylviane* Félix sur le 200 m féminin. – (*AFP.*)

Nuages et pluie

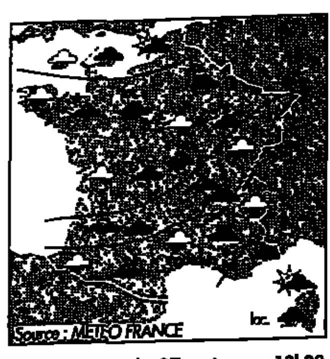
LA DÉPRESSION, centrée depuis plusieurs jours sur les îles britanniques, continue de se combler lentement. Elle gardera cependant suffisamment de vigueur pour continuer à ramener des masses nuageuses humides en provenance de l'océan Atlantique. Le temps restera *frais et* maussade sur la majeure partie du pays ; les régions méridionales seront les plus arrosées.

Mardi, de la côte landaise aux Alpes, en passant par le Midi toulousain et le Massif central, la matinée se passera sous les nuages. Des pluies faibles à modérées se déclencheront de temps à autre. Il n'y aura pas de véritable amélioration sur ces régions, il faudra très souvent supporter nuages et pluies jusqu'en fin de journée. Sur les côtes méditerranéennes, le mauvais temps arrivera rapidement. Les pluies débuteront rapidement en matinée autour du golfe du Lion, où soufflera le vent marin. Elles seront particulièrement soutenues sur les versants sud du Massif central entre le Tarn et les Cévennes. Ces pluies atteindront la Provence et la Côte d'Azur en cours d'après-midi en prenant un caractère orageux. La Corse verra défiler de nombreux nuages tout au long de la matinée, les pluies arriveront l'après-midi à Bastia ou Ajaccio. En fin de journée, une forte tramontane se lèvera en Languedoc-Roussillon et dégagera le ciel.

De la Gironde à l'Alsace et à la Lorraine, le ciel sera à peine plus clément. On pourra profiter de courtes périodes ensoleillées mais la journée sera surtout placée sous le signe des nuages. Plus au nord, de la Bretagne à la frontière belge en passant par la Normandie et l'Île-de-France, les nuages, assez discrets en matinée, se multiplieront au fil des heures. Des averses se déclencheront dès le matin le long des côtes de la Manche. Elles gagneront les régions de l'intérieur à partir de la fin de matinée. Ce ciel changeant, partagé entre nuages, *éclaircies et averses, se généralisera* l'après-midi.

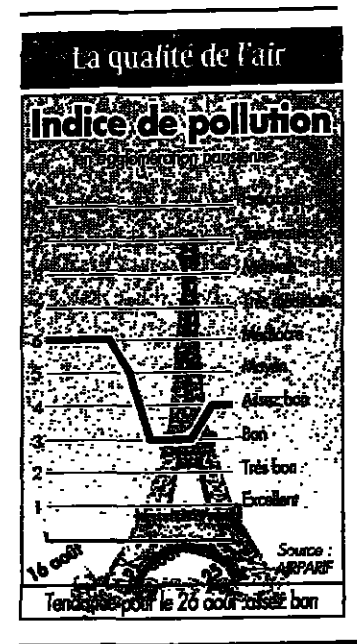
La fraîcheur continuera à sévir sur l'ensemble du pays avec des températures maximales généralement comprises entre 18 et 22 degrés au gré des averses. Le mercure sera à peine plus généreux autour de la Méditerranée avec guère plus de 20 à 25 degrés l'après-midi sous la pluie.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

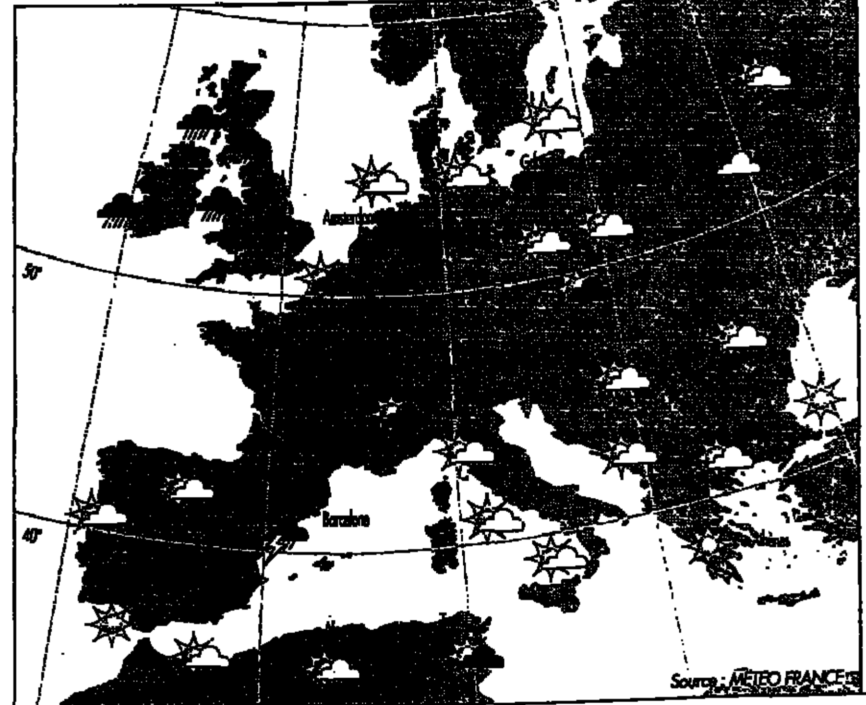


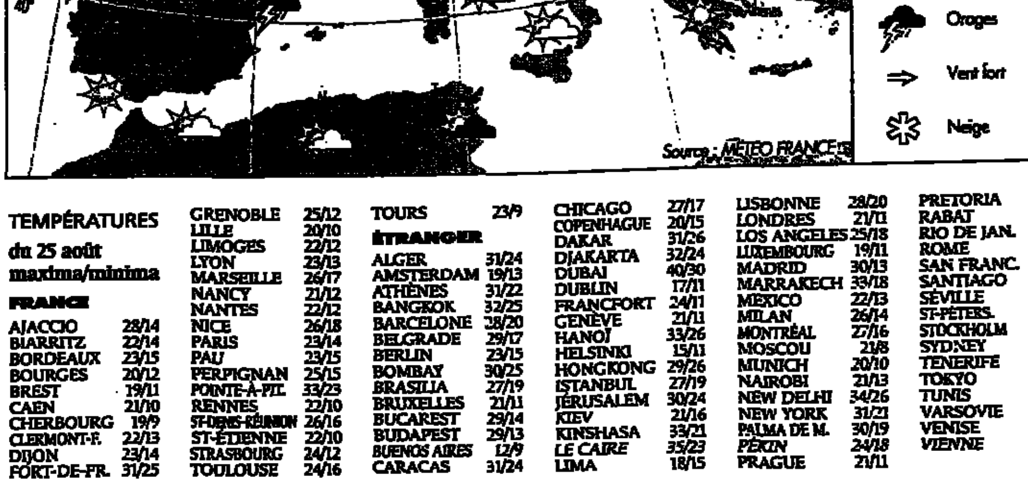
Prévisions pour le 27 août vers 12h00

La qualité de l'air



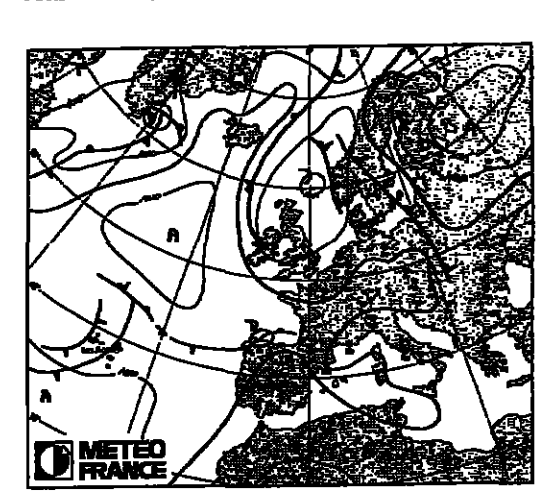
Tendances pour le 26 août : assez bon



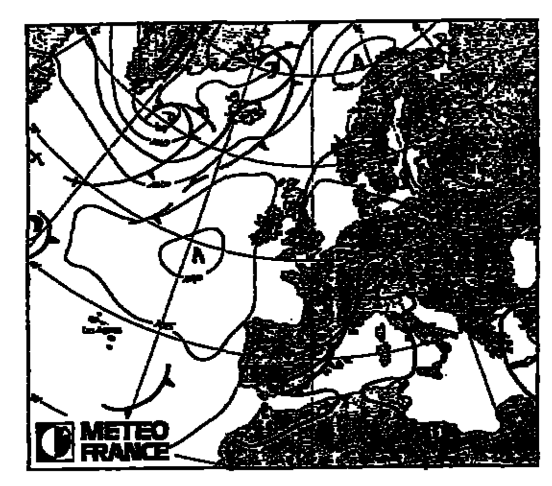


TEMPÉRATURES du 25 août maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	28/14	GRENOBLE	25/12	ALGER	31/24	CHICAGO	27/17	LISBONNE	28/20	PRETORIA	20/13
BIARRITZ	22/14	LILLE	20/10	AMSTERDAM	19/13	COPENHAGUE	20/15	LONDRES	21/11	RABAT	25/19
BORDEAUX	23/15	LIMOGES	22/12	ATHÈNES	31/22	DAKAR	31/26	LOS ANGELES	25/18	RIO DE JAN.	23/17
BOURGES	20/12	LYON	23/13	BANGKOK	32/25	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	19/11	ROME	28/18
BREST	19/11	MARSEILLE	26/17	BARCELONE	28/20	DUBAI	40/30	MADRID	30/13	SAN FRANC.	18/13
CAEN	21/10	NANCY	21/12	BELGRADE	29/17	DUBLIN	17/11	MARRAKECH	33/18	SANTIAGO	10/2
CHERBOURG	19/9	NANTES	22/12	BERLIN	23/15	FRANCFORT	24/11	MEXICO	22/13	SÉVILLE	34/18
CLERMONT-F.	22/13	NICE	26/18	BOMBAY	30/25	GENÈVE	21/11	MILAN	26/14	ST-PÉTERS.	22/11
DIJON	23/14	PARIS	23/14	BRASILIA	27/19	HANOÏ	33/26	MONTRÉAL	27/16	STOCKHOLM	26/18
FORT-DE-FR.	31/25	PAU	23/15	BRUXELLES	21/11	HELSINKI	15/11	MOSCOU	21/8	SYDNEY	21/14
		PERPIGNAN	25/15	BUCAREST	29/14	HONGKONG	29/26	MUNICH	20/10	TENERIFE	29/23
		POINTE-À-PIT.	33/23	BUDAPEST	29/13	ISTANBUL	27/19	NAIROBI	21/13	TOKYO	26/20
		RENNES	22/10	BUENOS AIRES	12/9	JÉRUSALEM	30/24	NEW DELHI	34/26	TUNIS	33/22
		ST-DENIS-RÉUNION	26/16	CARACAS	31/24	KIEV	21/16	NEW YORK	31/21	VARSOVIE	27/16
		ST-ÉTIENNE	22/10			KINSHASA	33/21	PALMA DE M.	30/19	VENISE	26/18
		STRASBOURG	24/12			LE CAIRE	35/23	PÉKIN	24/18	VIENNE	19/10
		TOULOUSE	24/16			LIMA	18/15	PRAGUE	21/11		
		TOURS	23/9								



Situation le 26 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 août, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

La Voie de la Liberté

LA PLUIE voile depuis deux heures la campagne beauceronne. Stoïque, la foule amassée au carrefour des Essars reçoit l'averse sans bouger.

Au pied d'une vieille maison paysanne, drapée des couleurs françaises et américaines, se trouve la borne, la première de la Voie de la Liberté, que tout à l'heure inaugureront M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, et le général Juin.

Cette route qui passe là, tout près, la grand'route de Paris à Chartres, est celle suivie l'été 1944 par la troisième armée du général Patton. Promue au rang de Voie de la Liberté, *elle deviendra l'égale de la Voie Sa*crée tracée par les aînés de 1914-1918.

Tous les kilomètres une borne exécutée par le maître sculpteur Cogniet, tous les dix kilomètres une borne lumineuse jalonneront cette nouvelle voie du souvenir. Avranches : 491 km, Metz : 488 km. Aux Essars nous sommes à *mi-che*min de la chevauchée du grand cavalier américain.

De chaque côté de la barre, deux chars du 501e, Douaumont et Argonne. Blindages ruisselants de pluie, hommes aux masques figés et glacés sous l'averse. Plus loin, le drapeau du 501e, un détachement du régiment, un détachement américain et la musique d'un bataillon d'infanterie coloniale.

Autour, la foule, venue de Chartres ou de Rambouillet, massée dans les champs ou rompant le service d'ordre, juchée sur les talus, pressant l'estrade officielle.

Les deux chars, par deux coups de canon, marquent la minute de silence. La pluie continue à tomber. La foule se recueille religieusement, élevant sa pensée vers le grand guerrier d'Amérique qui lui rendit la liberté. Le voile tombe.

M. D.

(27 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III									
IV						■			
V			■		■				
VI	■						■		■
VII							■		
VIII									
IX							■		
X				■		■			
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Il en faut beaucoup pour faire des tissus. – II. Verbe actif. – III. Universel, dans une comédie. – IV. Fera preuve d'attachement. Terre colorée. – V. Un vague sujet. Est pénible à supporter. – VI. Dans la Sarthe. – VII. Gâché par celui qui ne sale pas assez. Langue du Sud. – VIII. Un homme qui sait bien diriger. – IX. Châle rituel. L'Amour naissant. – X. Baie du Japon. A des homonymes. – XI. Bien exprimées.

VERTICALEMENT

1. Façon discrète d'y aller. Le bon n'est pas la bagatelle. – 2. *Feras une critique violente.* – 3. *Se déplace en courant.* Bons pour le service. – 4. Qui s'est transformée en coqueluche. – 5. S'élève en Grèce. Barre d'armature. – 6. Fit un assortiment de couleurs. Capitale étrangère. – 7. Comme une matière précieuse. D'un auxiliaire. – 8. Compte à rebours. – 9. S'élève dans un jardin. Même pas saisies.

SOLUTION DU N° 6894

HORIZONTALEMENT

I. Farceuse. Gorges. – II. Uva-ursi. Arriéré. – III. Motiver. Rabane. – IV. Au. Tyriens. Lésa. – V. Nèpe. Close. Ris. – VI. Tri. Fléole. Sept. – VII. Co. Ifs. Tuer. – VIII. Accord. Lisle. – IX. Omo. Oc. Entamée. – X. Palk. Hibiscus. – XI. Isolée. Ail. Ru. – XII. Sic. Coursives. – XIII. Is. Prieurs. Orge. – XIV. Okapi. Nin. Anal. – XV. Ni. Etêtées. Sied.

VERTICALEMENT

1. Fumants. Opinion. – 2. Avouer. Amas. Ski. – 3. Rat. Piccolos. – 4. Cuite. Oc. Klippe. – 5. Ervy. Oô. Ecrit. – 6. User. Lerche. – 7. Sirice. Cent. – 8. Eloi. Eblouie. – 9. Arnolfini. Urne. – 10. Grasses. Tsars. – 11. Orb. Lacis. – 12. Rial. Stimulions. – 13. Généreuses. Vrai. – 14. Erésipèle. Règle. – 15. Se. Astre. Buse.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 28 août

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** *(37 F + prix d'entrée)*, 11 heures, sortie du métro Miromesnil (Monuments historiques).

■ **LES INVALIDES** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant la statue de Napoléon (Odyssée).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard Edgar-Quinet (Ville de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménil*montant* (Ville de Paris).

■ **DES HALLES AU PALAIS-ROYAL**, sur les traces de Molière (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Eustache côté rue du Jour (Frédérique Jannel).

■ **DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** à la chapelle expiatoire (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la façade de la Madeleine (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** et son quartier (55 F), 15 heures, devant le porche principal de l'église (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS :** *hôtels, jardins et* place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS :** le quartier Saint-Paul (50 F), 15 heures, 2, rue de Sévigné (Paris balades).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (37 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

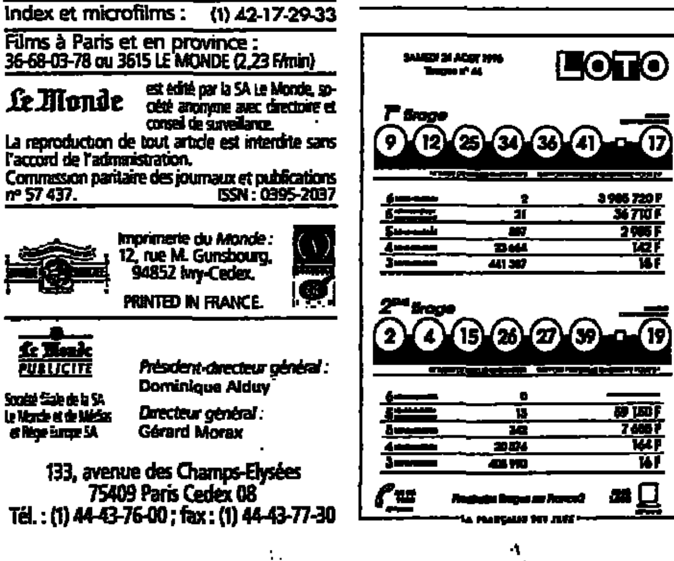
■ **ITALIE.** Le week-end du 15 août, durant lequel les citadins désertent traditionnellement les métropoles, a connu cette année une chute record des départs. Selon l'Observatoire économique de Milan, pour la première fois dans l'histoire des vacances, plus de la moitié des habitants des dix plus grandes villes italiennes ont passé le *ferragosto* chez eux. Quant aux recettes du tourisme, elles devraient diminuer de 10 % à 15 % par rapport à 1995, la durée des séjours et le nombre des touristes, tant étrangers qu'italiens, étant en baisse par rapport à l'an dernier. – *(AFP.)*

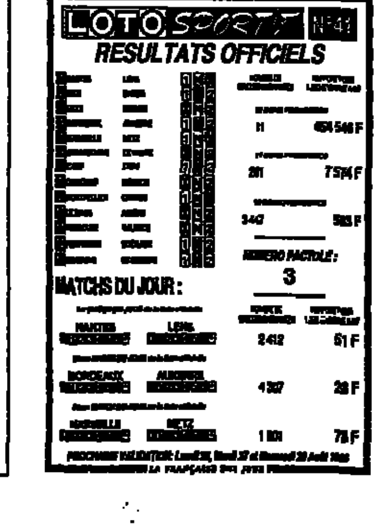
■ **PÉKIN.** Une campagne a été lancée dans la capitale chinoise pour lutter contre la mauvaise réputation des taxis pékinois. Les 85 000 chauffeurs de taxi ont promis de renoncer à leurs mauvaises habitudes : ils ne refuseront plus les clients, ils ne dépasseront plus les tarifs indiqués et ils éviteront d'emprunter des itinéraires les plus longs possible, demandant même à leurs passagers la route qu'ils préfèrent. – *(AP.)*

■ **POLYNÉSIE FRANÇAISE.** La direction de la santé publique a averti la population du risque d'une épidémie de dengue dans les semaines à venir. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL.** Plus de 194 000 touristes ont visité l'archipel autonome de Madère de janvier à avril, ce qui représente une hausse de 10,6 % par rapport à la même période de 1995. Les Allemands (31,7 %) et les Britanniques (23,7 %) sont majoritaires, devançant largement les Portugais (7,6 %). – *(AFP.)*

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	*3617 code LMDOC* ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



THÉÂTRE Grâce à la Fondation Agir contre l'exclusion puis avec l'aide du ministère de la culture, Guy Bedos a voulu, au printemps de 1994, réaliser un spectacle avec des acteurs amateurs issus des quartiers sensibles de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon. ● AINSI est né « Quartier libre », une aventure de théâtre puis un premier spectacle présenté en tournée dans toute la France qui ressemblait à ses interprètes : drôle, provocant, d'une totale liberté de ton. ● DEPUIS deux ans, la troupe ne s'est pas désunie, trois nouveaux interprètes s'étant joints à elle pour imaginer un nouveau spectacle qui sera créé au Théâtre national de Chaillot le 19 septembre. Les douze acteurs joueront seize textes écrits par eux, leur metteur en scène Didier Vignali ou *Guy Bedos lui-même*, après trois mois de répétition dans une petite salle de cinéma.

Douze banlieusards usent d'un « droit de réponse » humoristique

A Vaulx-en-Velin des acteurs répètent sous la conduite de Guy Bedos et Didier Vignali leur deuxième spectacle, « Quartier libre 2 », seize sketches qui mettent en scène leur quotidien, celui de jeunes citadins issus de l'immigration

VAULX-EN-VELIN
de notre envoyé spécial

Depuis qu'il s'est engagé dans la création de « Quartier libre », une aventure théâtrale née à Vaulx-en-Velin, dont le moment saillant fut la tournée dans toute la France du spectacle du même nom entre décembre 1994 et décembre 1995, Guy Bedos dit de lui-même qu'il est devenu *« la madone des TGV »*. Situation enviable qui implique des droits – comme celui d'omettre de composter son billet sans que le contrôleur se fâche – et des devoirs – comme celui d'attendre, ce matin-là sur le quai de la gare de Lyon, la fin de la bénédiction d'une femme pasteur qui s'est presque jetée sur lui pour lui annoncer la venue de Jésus, notre sauveur et le sien... *« Si elle savait comme je suis mécréant »*, lâche-t-il dans un soupir avant de gagner sa place dans la voiture 3. *« Mécréant, pas tout à fait, agnostique plutôt »*, ajoute-t-il en s'attaquant à son premier paquet de cigarettes de la journée. Une journée qui doit le conduire à Vaulx-en-Velin, et plus précisément au cinéma « Les Amphis » où répètent les jeunes acteurs du deuxième épisode de *Quartier libre*.

Vaulx-en-Velin. Le cinéma jouxte La Grapinière, ses barres pas vraiment laides, ni très hautes, ses coups de blues incendiaires et ses enfants perdus : à quelques pas de la salle de répétition, l'immeuble où a grandi Khaled Kelkal. *« L'affaire Kelkal fut pour nous une déflagration intime*, se souvient Guy Bedos. *Son ombre plane sur notre nouveau spectacle, qui devrait gagner en force, en émotion, en gravité, ce qu'il aura peut-être perdu en drôlerie depuis le premier. Quand j'ai lu l'entretien de Kelkal avec le sociologue allemand dans* Le Monde, *j'ai été encore plus bouleversé. Et je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il aurait pu être avec nous, dans la troupe. »*

« NOTRE RELIGION, LE SPECTACLE »

Dans la salle elle-même, ils devraient être douze, douze acteurs-apprentis dont la plupart étaient là dès le début de *Quartier libre* et auxquels sont venus s'adjoindre trois nouveaux interprètes. Ils ne sont finalement que neuf, rescapés de huit jours de congés après un mois et demi de travail. Trois ne sont pas au rendez-vous, sans plus d'explication, ce qui a le don d'agacer Guy Bedos qu'un homme jeune, sympathique, Didier Vignali, s'essaie à apaiser. Lui est le metteur en scène de *Quartier libre* (1 et 2), homme de théâtre lyonnais séduit par la difficulté : rendre la parole à une dizaine de jeunes gens de Vaulx, leur permettre, comme le dit Guy Bedos, d'exercer *« leur droit de réponse »*.

« Notre démarche est religieuse, mais notre religion, c'est le spectacle, explique l'humoriste, qu'on n'attendait pas si grave. *Il s'agit de retrouver la force de la parole, la force de l'expression. Si je crois beaucoup au rire, à une certaine forme de plaisir, je crois beaucoup au caractère politique du théâtre. Quand j'ai joué* Arturo Ui *à Chaillot, je me suis aperçu que j'étais brechtien sans le savoir. Le rire n'est pas suffisant. Il y faut l'engagement. On a du mal à dire, à exprimer les choses de la vie. Même si l'on parle beaucoup, on est quand même des autistes. Il n'y a qu'au théâtre, au cinéma quelquefois, qu'on peut aller au bout de ses phrases. »*

Lui dont on sait les emportements, cette incroyable capacité, en scène comme à la ville, à hausser le ton, à pousser l'une de ces beuglantes qui, souvent, frappent juste, a dû, à Vaulx-en-Velin, apprendre à écouter et à prendre des gants. Car on ne crée pas à la hussarde une troupe d'acteurs issus d'un quartier en ébullition. C'est la Fondation Agir contre l'exclusion, dirigée par Martine Aubry, qui a la première commencé de travailler à Vaulx-en-Velin. L'ancien ministre et Guy Bedos se sont rencontrés il y a trois ans et l'acteur n'a pas mégoté : *« Si je peux faire quelque chose pour vous, je le ferai. »* Or Guy Bedos ne sait rien faire d'autre que des spectacles, et c'est un spectacle qu'il allait faire bientôt avec des acteurs amateurs bien décidés à ne pas le rester. Djalila, Ouahid, Hayet, Véronique, Jacki, Grégory, d'autres encore, choisis par Didier Vignali avec l'aide d'associations et de services sociaux de la ville, seraient du voyage, mais, attention, ils prendraient toute leur place dans la conception du spectacle : *« C'est fini l'école, on ne va pas jouer comme du Molière ! »* Non, ils préfèrent raconter leurs histoires, leur histoire, écrire eux-mêmes leurs textes et, éventuellement, en jouer deux ou trois de Guy Bedos, mais pas plus...

« Présentez, armes ! », « Striptic » et « La Quête » ont donc été écrits par Bedos, après avoir travaillé avec eux. Trois textes du premier spectacle ont été conservés : « Air Pasqua », « Où est passé Rachid Arbab » et « Plateau-show ». Tous les autres, au nombre de treize, sont nouveaux et écrits par l'un ou l'autre des acteurs avant d'être essayés en scène sous l'oeil aigu de Didier Vignali, auteur lui-aussi à ses heures *(lire ci-dessous)*, puis relus pour *imprimatur* par Guy Bedos. *« Ils ne font vraiment que ce qu'ils ont envie de faire,* dit-il. *Je me contente de faire quelquefois des contre-propositions. Mais ils font des blocages complètement inattendus. Je leur ai proposé un texte qui parle d'un Charles Martel d'aujourd'hui qui aurait des problèmes avec son personnel immigré. Ils se sont montrés tout d'un coup d'un puritanisme incroyable alors que, dans la vie, ils peuvent dire des horreurs. »*

Cet après-midi-là par exemple, Jacki Forestal, un grand Black à la belle gueule et déjà très professionnel, en était encore à se demander s'il allait jouer le rôle d'un Africain du genre primaire – il tient sa femme par les cheveux et ne parle pas un mot de français – au côté de la séduisante et haute Kheira Semail. Les rires venus de la salle ne le rassurent pas. *« Est-ce que j'ai l'air con ou quoi ? » « Ils ont beaucoup de mal à faire la part des choses,* explique Guy Bedos. *Tout ce qui les éloigne de leurs propres paroles leur fait peur. Ils n'ont pas encore surmonté la question de la projection de soi dans les personnages et admis le fait d'être en scène autre chose que ce qu'ils sont vraiment. »*

Mais on sent déjà, dans l'impitoyable déception des répétitions, qu'ils sont prêts à en découdre une nouvelle fois avec la scène, avec les salles qui, par un effet de miroir saisissant, sont souvent composées de leurs frères des banlieues. Après trois soirées de rodage au début du mois de septembre, *Quartier libre* sera présenté au Théâtre national de Chaillot du 19 septembre au 16 octobre. Plus tard, *« si les directeurs de théâtre sont moins craintifs »*, espère Guy Bedos, le spectacle tournera et ses servants deviendront peut-être une troupe permanente. Ce que tous souhaitent et Bedos le premier : *« J'aimerais qu'ils aient du succès, qu'ils arrivent à s'autofinancer, et surtout que les gens ne viennent pas les voir pour des raisons compassionnelles : il leur arrive d'être beaucoup plus drôles que Smaïn ! »*

Olivier Schmitt

★ Théâtre national de Chaillot, salle Gémier. Du 19 septembre au 6 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. 120 F et 160 F.

Des amateurs en quête de reconnaissance

● Genèse. Créé en 1994, « Quartier libre », à Vaulx-en-Velin, est devenu l'un des projets culturels de banlieue reconnus ou initiés par le ministère de la culture pour lutter contre l'exclusion dans les quartiers difficiles. Aidé par la Fondation Agir contre l'exclusion et par Viva Productions, il a été lancé par l'acteur Guy Bedos, bénévolement, et le metteur en scène Didier Vignali, et a permis à neuf personnes en situation précaire de devenir les interprètes d'un spectacle présenté de 1994 à 1995 dans de nombreuses villes de France.

● Argent. Pour le deuxième spectacle, qui sera présenté à partir du 16 septembre à Chaillot, « Quartier libre » compte désormais douze acteurs payés mensuellement 8 000 francs. Le spectacle a reçu 500 000 francs du ministère de la culture, tandis que la Fondation Agir peine à trouver les 500 000 francs qu'elle avait investis dans la première production ; 300 000 francs de recettes sont escomptés sur les entrées à Chaillot.

« Le marché noir, c'est une affaire qui tourne »

***NOUS PUBLIONS** ici* Le marché noir, *un texte écrit par le metteur en scène de* Quartier libre, *Didier Vignali, pour l'acteur noir Jacki Forestal :*

« J'ai regardé la télé, la finale des 100 mètres : que des Noirs ! Huit magnifiques renois au départ et, bien sûr, c'est un Black qui a gagné. Ah ! y'a pas à dire, en sport on est forts, nous, les Noirs. Et je ne veux même pas parler du foot. Ce qui est sûr, c'est qu'on commettrait une grave erreur en nommant Jean-Marie Le Pen sélectionneur de l'équipe de France. On y perdrait beaucoup. En attendant, lui, Le Pen, il a perdu une occasion de fermer sa grande *gueule ! Car, en s'attaquant au foot, il a* perdu des supporters. D'ailleurs, souvent, c'est les mêmes ! Mais je refuse de m'étendre plus longtemps sur Le Pen, j'ai peur que ça s'attrape !

» En aviron, j'suis sûr qu'on pourrait casser la baraque ! Parce que pour ce qui est de ramer, ça, on sait faire ! A la poste, à l'ANPE, aux Assedic, c'est not' quotidien, on rame. Vous imaginez un 8 sans barreur : au départ, huit Noirs mal barrés, Walkman sur les oreilles (facile à trouver) et tout d'un coup, pan ! Le coup de feu qui claque ! Le coup de feu, c'est ça qui les énerve, les Noirs ! Les Arabes aussi d'ailleurs...

» Tenez, prenez le tennis par exemple. Y'a pas de coups d'feu ou très peu et ben y'a pas de Noirs ou d'Arabes ou très peu... Les Noirs et les Arabes y sont bons là où y'a des coups de pétard. L'habitude. Ça tire, poum !, on se casse, on cherche pas à comprendre. C'est pour ça qu'on est bons en course à pied...

» Mais en même temps, ça m'a interpellé tous ces Blancs dans les tribunes en train de manger du pop-corn qui ont payé leurs places pour regarder des « frères » les *divertir. Ça fait drôle, quand même. Vous* imaginez l'inverse : que des Blancs au départ avec que des Noirs dans les tribunes en train de manger du pop-corn ! Ça ferait pas sérieux, on se ferait traiter de fainéants !

» En sport, le Noir ne sert qu'à divertir le Blanc. Le Blanc, lui, il est pas fou, y'a toujours un moment où il lève le pied, et c'est souvent pour botter le cul du Noir. Le Noir, il a tellement perdu que maintenant il veut tout gagner, il veut montrer que c'est lui le plus fort et tant pis s'il doit péter les plombs pour ça à force de courir, de suer ou de se faire taper dans la gueule si c'est la boxe. Regardez Tyson ! Ça fait peur quand même. Lui, avec toute la thune qu'il se prend pour ses matchs, c'est pas une bête de scène, c'est une bête de somme ! Il va devant les journalistes avant le combat, il lâche deux, trois grognements façon King Kong de mauvaise humeur, personne comprend rien, il monte sur le ring, il en assomme un autre, le plus souvent un Black comme lui, tout ça en deux trois minutes vite fait présentations comprises, et puis il s'en va en faisant une prière dans une de ses douze limousines décapotables *en or massif. Quand en plus on sait qu'il* sort juste de prison pour viol, on se dit que ses adversaires doivent prier pour qu'il continue à préférer les femmes !

» Dans les sports populaires, il y a aussi la formule 1. Le jour où ils remplacent les drapeaux par des coups de pétard, les Noirs vont rappliquer. Vous imaginez un pilote noir chez Ferrari et un pilote arabe chez McLaren : les deux en pole position sur la même ligne en train de se regarder, l'air mauvais, pendant qu'ils font vroum-vroum ? Au moment du coup de feu, ils seraient tout étonnés que les types aient pas tiré dans les pneus ! C'est comme le cyclisme : pour l'instant il n'y a pas d'hommes de couleur dans les pelotons mais mettez un coup de pistolet au départ des étapes et, hop, ça vous fait un Noir maillot jaune sur les Champs-Elysées, un bouquet de fleurs à la main en train d'embrasser Jacques Chirac et Alain Juppé sous une banderole du Crédit lyonnais.

» Et le prix de l'Arc-de-Triomphe, à l'hippodrome d'Auteuil ! Un jockey noir qui gagne la course, avec le proprio du cheval en chapeau claque devant les caméras... Non, mais là, je délire, y'aura jamais de *coup de feu au départ d'une course de chevaux* : ça ferait peur aux bêtes ! On va quand même pas risquer la peau d'un cheval pour faire plaisir à un Noir ! A moins que... A moins qu'on mette les chevaux sur le dos des Noirs et que les Noirs acceptent de porter des sabots avec des fers... Ça leur rappellerait le bon temps : la case départ et les grilles d'arrivée avec les Blancs qui les ont dans l'ordre...

» Le marché noir, c'est une affaire qui tourne ! »

(Noir.)

Les fastes de deux oratorios italiens ont marqué l'ouverture du 30e Festival de La Chaise-Dieu

LA REPRÉSENTATION DE L'ÂME ET DU CORPS, de Cavalieri. Choeur et orchestre della Cappella musicale di San Petronio di Bologna, Choeur de jeunes filles de Prague. Direction et mise en scène : Sergio Vartolo. 21 août. IL VESPRO PER LO STELLARIO DELLA BEATA VIRGINE, de Rubino. Studio de musique ancienne Antonio il Verso et Ensemble Eufonia de Palerme, Rossignols de Pologne, Ensemble vocal et instrumental Elyma, direction Gabriel Garrido. 22 août. PROCHAINS CONCERTS : *Le Jugement de Salomon*, de Haendel, le 25 à 17 h 30. *Casa Dei*, de Jacques Chailley et Yves Hucher, le 25 à 20 h 30. *La Passion selon saint Matthieu*, de Bach, le 26 à 21 heures. *Jeanne d'Arc au bûcher*, de Honegger, les 27 et 28 à 21 h 30. LA CHAISE-DIEU : abbaye. ORFEO, de Monteverdi. Direction musicale et mise en scène : Sergio Vartolo, les 27 et 28 août à 21 h 15. LE PUY : théâtre. Le festival dure jusqu'au 1er septembre. Tél. : 71-00-01-16.

Quand il pleut sur La Chaise-Dieu, les forêts environnantes s'assombrissent davantage et la silhouette de l'abbaye auvergnate se fait plus puissante. Pourtant, c'est le soleil du baroque italien qui a illuminé de ses fastes et de ses séductions l'ouverture du trentième festival. *La Représentation de l'âme et du corps*, d'Emilio de Cavalieri (1600), est considéré comme le premier oratorio de l'histoire de la musique. *Il Vespro per lo stellario della Beata Virgine*, de Bonaventura Rubino (1644), n'avait jamais été joué en France.

La Représentation... est une « dispute » entre le bien et le mal, le salut et la damnation. Elle fut créée dans les locaux de la congrégation de l'Oratoire, dont le fondateur, Philippe de Néri, pensait que la musique était propre à *« exciter les âmes à la contemplation des choses célestes »*. Sergio Vartolo, qui s'est fait une spécialité des reconstitutions dramatiques et musicales des opéras et oratorios baroques italiens, avait déjà donné l'oeuvre à La Chaise-Dieu. La version 1996, paraît-il assagie, comprend encore son comptant d'imageries pieuses, dont le maître de chapelle de la basilique San Petronio de Bologne est friand. Mais, tout en empruntant avec malice à l'iconographie de la période, elle éclaire les paroles et les situations et donne vie à des « personnages » qui ne sont que des allégories. Et puis Sergio Vartolo n'a pas son pareil pour emballer son monde. Il dirige avec fougue et précision cet ouvrage novateur : *La Représentation...* est un des berceaux de la basse continue et du style récitatif qui se développeront aux dix-septième et dix-huitième siècles. Sous la houlette de leur chef vibrionnant, solistes, choristes, instrumentistes ont interprété cette leçon de morale avec le sérieux et la distance amusée nécessaires.

Il Vespro per lo stellario della Beata Vergine est, à sa manière, tout aussi spectaculaire. De son auteur, Bonaventura Rubino, on sait peu de choses, sinon qu'il vint de Bergame à Palerme en 1643. A cette époque, les dévotions à la Vierge donnaient lieu à de tels débordements publics que l'Inquisition les fit interdire. La partition disparut, puis fut retrouvée dans le clocher d'une église de Malte. Gabriel Garrido, grand spécialiste des musiques baroques de l'empire espagnol, a réinstrumenté les Vêpres, en s'appuyant sur les descriptions d'époque. A La Chaise-Dieu, il a placé les chanteurs par petits groupes dans l'abbaye, comme les douze étoiles de la couronne virginale. Sur le jubé et dans l'abside, deux ensembles instrumentaux se répondaient. Ce dispositif polychoral est grandiose, mais difficile à coordonner. La représentation n'a pas été parfaite : décalages assez fréquents, retour insuffisant, dans la première partie, des cuivres et des vents. Mais les auditeurs ont été sensibles à cette musique. Les mélomanes ont pu apprécier la sûreté des solistes, la qualité d'un quatuor de jeunes garçons polonais, la virtuosité des musiciens palermitains et de l'Ensemble Elyma. Juché sur un podium surélevé, dirigeant à 360 degrés, Gabriel Garrido régnait en maître d'oeuvre inspiré sur cette architecture miroitante. Le corps et l'âme en frissonnaient. Comme si cette musique baroquissime s'était donné pour but de réconcilier les deux.

Pierre Moulinier

A 72 ans, Jacques Monory continue de peindre sa vie

CINÉNIGME. Villa Tamaris, av. *Auguste-Plane, 83500 La Seyne*-sur-Mer. Tél. : 94-06-84-00. Jusqu'au 8 septembre.

Mieux vaut rêver sa vie que la vivre, estimait Proust. A soixante-douze ans, Jacques Monory, ne s'est jamais éveillé de ce rêve – un cauchemar peut-être... *« J'ai toujours détesté la réalité »*, avoue le peintre aujourd'hui, dans son atelier d'Arcueil-Cachan. *« J'allais au cinéma, voir les films américains, plutôt qu'à l'école... Je n'avais pas envie de faire grand-chose... Braquer des banques, peut-être, mais ce ne doit pas être si facile ! »* A sa gouaille de héros de film noir, ce héros de la Figuration narrative – avec Rancillac, Adami, Erro, Arroyo – *des années 70 allie* un pessimisme chronique. On l'aura compris, Monory n'a guère de sympathie pour notre temps, Celui-ci le lui rend bien. Depuis le milieu des années 80, la mode et le marché lui sont plutôt défavorables. On parlerait d'une traversée du désert si toute sa peinture n'était autre chose qu'une odyssée du vide, les tribulations d'un solitaire aux prises avec un monde indifférent, voire hostile.

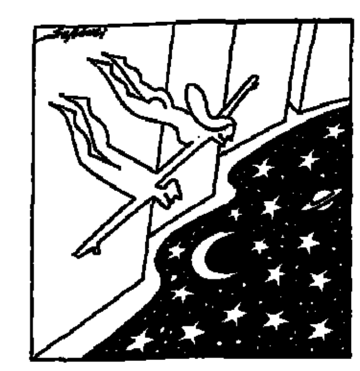
De toute façon, explique Monory, *« je n'ai jamais rien fait d'autre que de peindre ma propre vie »*. Il utilise la toile comme un écran de cinéma, pour raconter ses histoires, se mettre en scène. A peu d'exceptions près, ses tableaux sont bleus – *« tous mes tableaux,* explique-t-il, *sont des bouts de pellicule de films noirs plus ou moins trempés dans un bleu monochrome. Peut-être, un jour, je peindrai avec toutes les couleurs. Ce jour-là, j'aurai brisé la séparation entre moi et le monde. »* Ce jour n'est pas arrivé... Quand il ne campe pas lui-même un personnage d'assassin, Monory est comme un détective sur les traces de faits divers morbides. Pourtant, ses dernières toiles – une série de 1995 intitulée *Cinénigme* – exposées à La Seyne-sur-Mer montrent un aspect plus subtil de son travail.

L'artiste, qui fuyait jusque-là toute réflexion théorique pour ne retenir de la peinture que la spontanéité d'une image immédiatement lisible et efficace, élabore désormais des surfaces disloquées, déconstruites où il cherche moins à raconter des histoires qu'à explorer les limites de la toile. De retour d'Espagne où il a longuement contemplé les *Ménines* de Vélasquez, le peintre piège le regard dans des espaces complexes : braquant sur lui un revolver, il vient provoquer le visiteur à *l'extérieur* de la toile, tandis que, dans ses arrières-plans, l'image se creuse en couloirs, souterrains, voies sans issue où il s'amuse à nous perdre.

Cyril Jarton

Fraîcheurs dieppoises

La ville côtière accueille un festival de musique baroque



APRÈS LES CHAUDES JOURNÉES festivalières du Midi et d'ailleurs, il fera bon courir à Dieppe prendre le frais. Là, Jean-Louis Charbonnier, violiste de son état et *ci-devant professeur* de Gérard Depardieu dans le célèbre *Tous les matins du monde*, organise depuis cinq ans un attachant festival. Il n'a pas résisté à glaner quelques restes de la folie Marin Marais en se programmant dans la sublime *Suite d'un goût étranger* (le 25 août), mais fait la part belle à ses amis musiciens. On se passera bien de Miss Kirkby et de son acolythe luthé (le très très fade Anthony Rooley), mais on se précipitera sur la très pulpeuse (vocalement, s'entend) Guillemette Laurens, qui chante des cantates allemandes en compagnie du Ricercar Consort (le 28 août).

Les stagiaires d'un cours spécialisé jouent à l'heure de l'apéro (le 28 toujours), le violoniste Patrick Bismuth interroge la « vocalité instrumentale » (le 29 août), et tout se termine par un bal Renaissance costumé, en compagnie de l'excellent ensemble Doulce Mémoire de Denis Raisin-Dadre (le 31 août).

★ Cinquième Festival de musique ancienne de Dieppe, 63, rue de la Barre, 76200 Dieppe. Jusqu'au 31 août. Tél. : 35-06-11-91.

UNE SOIRÉE A PARIS

Les Solistes de Moscou
On se serait bien passé du *Concerto brandebourgeois*, mais le reste du programme est attirant, notamment grâce à la présence des *Lachrymae* de Britten, chef-d'oeuvre post-dowlandien, mystérieux et fascinant, pour *alto* et cordes.
Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1051.*
Schnittke : *Monologue.*
Chostakovitch : *Symphonie de chambre op. 110.*
Britten : *Lachrymae.* Yuri Bashmet *(alto).*
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 19 h 30, le 26. Tél. : 43-16-48-38. De 100 F à 150 F.

Gnawa Diffusion
Plutôt que de se figer sur un genre, ce groupe grenoblois prône le métissage musical. Gnawa Diffusion fait se télescoper reggae, rap et raggamuffin avec les rythmes gnawas. Une fusion nouvelle et originale, portant des textes qui évoquent le sort des laissés-pour-compte et stigmatisent travers ou faux pas de la société. En attendant l'album prévu pour début 1997, cette énergique tribu s'agite beaucoup sur scène, où elle est très à l'aise.
La Guinguette Pirate, 157, quai de la Gare (au pied de la Bibliothèque nationale de France), Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 h 30, le 26. Tél. : 44-24-89-89. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEAUTIFUL THING
Film britannique de Hettie MacDonald, avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE BEL ÉTÉ 1914
Film français de Christian de Chalonge, avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CHICA
Film français de Bruno Gantillon, avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz (1 h 38).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TWISTER
Film américain de Jan De Bont, avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip Seymour Hoffman (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
Film français d'André Téchiné, avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 30).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA JETÉE
de Chris Marker,
avec Hélène Chatelain, Davos Hanich, Jacques Ledoux, Jean Negroni.
Français, 1963, noir et blanc (29 min.).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA SOIF DU MAL
de Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munson, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FESTIVALS

AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40).
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40).
LE MAX-LINDER FAIT SA CINÉMATHÈQUE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

MUSIQUE

Une sélection des concerts, classique, jazz, chanson et musiques du monde, à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Capella du musée du Kremlin de Moscou
Chants liturgiques orthodoxes et populaires russes. Guennadi Dmitryak (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 45, le 26. Tél. : 44-62-70-90. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 150 F.
Le 27 août à 20 h 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 28 août à 20 h 45, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Vincent Planès (piano)
Œuvres de Chopin et Debussy.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 21 heures, les 26 et 28. Tél. : 42-08-49-00. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 120 F.

Chœur Rimes et accords
Marot : *Psaumes.* Christine Morel (direction).
Eglise luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, Paris 5e. Mº Port-Royal. 21 heures, le 26. Tél. : 43-70-69-40. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 120 F.

Orchestre de chambre du Parnasse
Mozart : *Eine Kleine Nachtmusik.* Vivaldi : *Concertos pour violon et cordes op. 8.*
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mº Cité, Saint-Michel, Châtelet. 21 heures, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 45-45-65-77. De 130 F à 160 F.

Robert Millard (piano)
Œuvres de Bach et Beethoven.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 19 h 30, le 27 ; 21 heures, le 30. Tél. : 42-08-49-00. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 120 F.

Trio Tchaïkovski
Arensky : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 32.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 101.* Ravel : *Trio pour piano, violon et violoncelle.*
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 19 h 30, le 27. Tél. : 43-16-48-38. De 80 F à 150 F.

Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris
Mozart : *Requiem.* Vivaldi : *Concerto pour basson et orchestre.* Massenet : *Le Dernier Sommeil de la Vierge.* Corinne Laporte (soprano), Irène Claudel (mezzo-soprano), Ivan Matiakh (ténor), Thierry de Gromard (basse), Andrea Merenzon (basson), Alberto Merenzon (direction)...
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8e Mº Madeleine. 21 heures, le 27. Tél. : 42-77-65-65. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 150 F.

Jean-Claude Relave, Marie-Louise Girod-Parrot (orgue)
Œuvres de Bach, Haendel et Langlais. Girod : *Psaumes, Chorals.*
Eglise luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, Paris 5e. Mº Port-Royal. 21 heures, le 27. Tél. : 43-70-69-40. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 120 F.

Les Arts florissants
Monteverdi. India : *Madrigaux.* William Christie (direction).
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 19 h 30, le 28. Tél. : 43-16-48-38. De 100 F à 150 F.

Chantal Loew (soprano), Philippe Tonnerre (piano)
Honegger : *Psaumes.* Ravel : *Epigrammes de Clément Marot.*
Eglise luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, Paris 5e. Mº Port-Royal. 21 heures, le 28. Tél. : 43-70-69-40. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 120 F.

Brigitte Balleys (mezzo-soprano), Laurent Martin (piano)
Œuvres de Schubert, Mahler, Dvorak, Ravel et Poulenc.
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 19 h 30, le 29. Tél. : 43-16-48-38. De 100 F à 150 F.

Alain Planès, Quintette Moraguès
Janacek : *Mladi.* Ligeti : *Bagatelles.* Haydn : *Sonate pour clavier nº 62.* Mozart : *Quintette pour piano et vents KV 452.* Alain Planès (piano), Bruno Martinez (clarinette).
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 19 h 30, le 30. Tél. : 43-16-48-38. De 100 F à 150 F.

Chœur et orchestre du Ratzeburg Domchor
Mozart : *Requiem.* Neithard Betke (direction).
Eglise luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, Paris 5e. Mº Port-Royal. 21 heures, le 30. Tél. : 43-70-69-40. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 120 F.

Ensemble vocal English Renaissance
Taverner : *Messe « Gloria Tibi Trinitas ».* Byrd. Gibbons. Tallis. Weelkes : *Motets.*
American Cathedral, 23, avenue George-V, Paris 8e. Mº George-V. 20 h 30, le 31. Tél. : 37-64-52-06. De 50 F à 120 F.

Gabriel Fumet (flûte), Richard Siegel (clavecin)
Bach : *Sonates pour flûte et clavecin.*
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mº Pont-Marie. 20 h 45, le 31 ; 17 heures, le 1er septembre. Tél. : 44-62-70-90. Location FNAC, Virgin. De 75 F à 120 F.

Etienne Goepp (piano)
Œuvres de Schubert, Reger, Schumann et Debussy.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 31. Tél. : 42-71-93-93. Entrée libre.

Autour de Gérard Caussé et Alain Marion
Beethoven : *Schottische Lieder.* Brahms : *Chants op. 91.* Ibert : *Deux stèles orientées.* Schoenberg : *Pierrot lunaire.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mº Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 31. Tél. : 46-61-00-66.

Pascal Ianco (orgue)
Œuvres de Bach, Couperin, Schumann et Bruna.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mº Saint-Marcel, Gare-d'Austerlitz. 16 h 30, le 1er septembre. Tél. : 42-16-04-24. Entrée libre.

Les Archets de Paris
Mozart : *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre KV 364.* Schubert : *Rondo pour violon et orchestre à cordes.* Chostakovitch : *Symphonie de chambre op. 110a.* Maxim Tholence (violon), Pierre Lenert (alto).
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mº Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 1er septembre. Tél. : 46-61-00-66.

JAZZ

Fabrice Eulry
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, le 26. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Châtelet, Pont-Neuf. 22 heures, les 27, 28, 29 et 30. Tél. : 42-33-84-30. De 60 F à 75 F.

Thierry Chauvet, Dominique Bertram
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 42-33-37-71. Location FNAC, Virgin. De 35 F à 80 F.

Emmanuelle Sommer Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 26. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Georges Arvanitas Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31 août et les 2, 3, 4, 5, 6 et 7 septembre. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

Delta Connexion
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 27. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Pichelour Jazz Band
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Marty and The Gang
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Roland Hanna
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 27. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Joël Daydé
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Rumbanana
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 28. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Elios Quartet
Bateau-théâtre « La Balle au bond », 3, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. 22 h 15, le 28. Tél. : 40-51-87-06. 40 F.

Roland Hanna Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 28 et 29. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Claude Bolling
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 29. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Amasing Gospel
Eglise luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, Paris 5e. Mº Port-Royal. 21 heures, les 29 et 31 août et le 3 septembre. Tél. : 43-70-69-40. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 120 F.

Ericarola
Bateau-théâtre « La Balle au bond », 3, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. 22 h 15, le 29. Tél. : 40-51-87-06. 40 F.

Jazzolog
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 30. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Prysm
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 30 et 31. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 78 F.

Stéphanie Crawford Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 30. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Le Quartet Est
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 30. Tél. : 43-26-60-00. 120 F.

André Ceccarelli Quartet
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mº e-Vincennes. 16 heures, le 31. Tél. : 43-43-92-95. 10 F.

Five O'Clock Jazz Group
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 31. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Baobab, Hass Keïta, Pablo U Wa
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 22 heures, le 31. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Alain Bouchet Quartet
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Pont-Neuf. 22 heures, le 31. Tél. : 42-33-84-30. De 60 F à 75 F.

Anatole Système
Bateau-théâtre « La Balle au bond », 3, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. 22 h 15, le 31. Tél. : 40-51-87-06. 40 F.

Olivier Lake Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 31. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Boris Blanchet Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 31. Tél. : 43-26-60-00. 150 F.

Jean-Paul Amouroux
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, le 1er septembre. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Megaswing Quintet
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 1er et 8 septembre, jusqu'au 29 septembre. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

ROCK

Web Wilder
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Spy
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris 2e. Mº Sentier. 21 heures, le 30. Tél. : 40-39-93-66. Entrée libre.

La Cité de la truc
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 31 août et le 1er septembre. Tél. : 44-84-44-84. Entrée libre.

CHANSON

Alain Lahaye
Proscénium, 2, passage du Bureau, Paris 20e. Mº Alexandre-Dumas. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 40-09-77-19. De 50 F à 70 F.

Festival d'été de la chanson populaire française
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Paris 18e. Mº Blanche, Abbesses. 20 h 30 et 22 h 30, les 26 et 27, jusqu'au 31. Tél. : 42-23-15-85. Location FNAC. 140 F.

Ciné qui chante
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 21 heures, les 27, 28, 29, 30 et 31 août et les 3, 4, 5, 6, 7 et 10 septembre, jusqu'au 28 septembre. Tél. : 42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre, Cadet. 21 heures, les 28, 29, 30 et 31 août et les 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13 et 14 septembre ; 15 heures, les 1er, 8 et 15 septembre. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 280 F.

L'Enfer du Dante
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 h 30, les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre ; 15 heures, les 1er et 8 septembre, jusqu'au 29 septembre. Tél. : 42-36-10-29. De 60 F à 80 F.

MUSIQUES DU MONDE

Groupe La Habana
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 30. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC, Virgin. 90 F.

Une sélection de concerts en région

CLASSIQUE

BESANÇON
Orchestre philharmonique de Radio-France
Denisov : *Concert.* Bruckner : *Symphonie nº 4.* Andras Adorjan (flûte), Marielle Nordmann (harpe), Marek Janowski (direction).
Opéra-Théâtre, place du Théâtre, 25 Besançon. 20 h 30, le 6 septembre. Tél. : 81-82-82-85. De 100 F à 300 F.

LA CHAISE-DIEU
Isabelle et Florence Lafitte (piano)
Bach : *Concerto pour deux claviers BWV 1061.* Liszt : *Réminiscences de Don Juan.* Poulenc : *Concerto pour deux pianos.* Ravel : *La Valse.*
Salle Cziffra, 43 La Chaise-Dieu. 15 heures, le 31. Tél. : 71-00-01-16. De 270 F à 280 F.

Ivry Gitlis (violon), Ana Maria Vera (piano)
Haendel : *Sonate pour violon et piano nº 6.* Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 108.* Mendelssohn : *Chansons sans parole, extraits.* Chausson : *Poème.* Bartok : *Danses roumaines.*
Salle Cziffra, 43 La Chaise-Dieu. 17 h 30, le 31. Tél. : 71-00-01-16. De 270 F à 280 F.

De la harpe au miroir
Haendel : *Concerto pour harpe et orchestre.* Debussy : *Danses.* Caplet : *Le Miroir de Jésus.* Brigitte Desnoues (soprano), Marielle Nordmann (harpe), Maîtrise de la Loire, Orchestre d'Auvergne, Arie Van Beeck (direction).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 21 h 15, le 31. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 480 F.

Orchestre d'Auvergne
Saint-Saëns : *Le Carnaval des animaux.* Katia et Marielle Labèque (piano), Emmanuel Plasson (direction).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 16 heures, le 1er septembre. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 480 F.

Orchestre de la radio polonaise
Berlioz : *Requiem.* Ensemble de cuivres Guy Touvron, Chœur de la Philharmonie nationale de Varsovie, Wojciech Rajski (direction).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 21 h 15, le 1er septembre. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 480 F.

CHARTRES
Peter Hurford (orgue)
Œuvres de Raison, Bach, Stanley, Mendelssohn, Bartholdi, Vaughan et Williams.
Cathédrale, 28 Chartres. 16 h 45, le 1er septembre. Tél. : 37-21-50-00. Entrée libre.

Françoise Pollet, Hélène Perraguin (sopranos), Christian Papis
Rossini : *Petite Messe solennelle.*
Cathédrale, 28 Chartres. 21 heures, le 6 septembre. Tél. : 37-21-50-00. De 70 F à 100 F.

COLMAR
Pierre-Laurent Aimard (piano)
Messiaen : *Etudes de rythmes.* Debussy : *Etudes.* Schumann : *Etudes symphoniques.*
Eglise Saint-Pierre du lycée Bartholdi, 68 Colmar. 20 h 45, le 5 septembre. Tél. : 89-20-29-02. 120 F.

MENTON
Orchestre de chambre de Stockholm
Prokofiev : *Symphonie nº 1, « Classique ».* Verdi : *Don Carlos, extrait.* Rossini : *Le Barbier de Séville, extrait.* Grieg : *Mélodies élégiaques pour cordes op. 34.* Offenbach : *Les Contes d'Hoffmann, extrait.* Haydn : *Symphonie nº 99.* Wagner : *Tannhauser, extrait.* Gounod : *Faust, extrait.* Thomas Quasthoff (baryton), Joseph Swensen (direction).
Parvis Saint-Michel, 06 Menton. 21 h 30, le 31. Tél. : 93-57-51-00. De 70 F à 250 F.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES
Henri-Franck Beaupérin (orgue)
Œuvres de Bach, Mozart, Liszt et Beaupérin.
Cathédrale, 31 Saint-Bertrand-de-Comminges. 21 h 30, le 31. Tél. : 61-88-32-00. De 60 F à 120 F.

Festivals

CARROUSEL DU LOUVRE
L'an passé, on s'était un peu agacé de la manière dont ce lieu, *a priori* peu propice à la musique, avait présenté sa série de concerts, filmés de manière tapageuse par MCM. On espère que cette année ces défauts auront été corrigés. Paris étant musicalement déserte à cette période, on ne se plaindra pas de cette aubaine, d'autant que les places sont vendues à des prix « démocratiques » (de 80 F à 150 F) et que les programmes sont absolument exemplaires. Quelques joyaux : les *Lachrymae* de Britten par Youri Bashmet et ses Solistes de Moscou (le 26 août à 19 h 30 *(voir ci-dessus « Une soirée à Paris »)*, des madrigaux de Sigismondo d'India par les Arts florissants et William Christie (le 28 août à 19 h 30), les hilarantes *Quatre chansons pour enfants* de Poulenc par la mezzo-soprano suisse Brigitte Balleys (le 29 août à 19 h 30), ou encore Alain Planès et le Quintette Moraguès dans Haydn, Janacek, Ligeti et le sublime Quintette K 452 de Mozart pour vents et piano. On conseillera de prolonger le plaisir, chaque soir, par un verre ou un dîner sur les terrasses jouxtant la Pyramide du Louvre...
Du 26 au 30 août. Musique au Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 43-16-48-38.

VICHY
A Vichy, l'été, on ne s'ennuie plus comme naguère. Entre deux séances de cure ultratechnologique, l'Opéra de Vichy, repris en main voilà quelques années par Diane Polya, programme une excellente saison estivale, courageuse et imaginative.
Jusqu'au 19 octobre. Opéra de Vichy, 1, rue du Casino, BP 2805, 03208 Vichy Cedex. Tél. : (16) 70-30-50-50.

UTRECHT
Assurément, le Festival d'Utrecht est la Mecque des pèlerins baroqueux, chaque année, à la fin du mois d'août. La programmation est pléthorique, les concerts se succèdent d'heure en heure. Si les poids lourds de la musique ancienne sont souvent présents (Academy of Ancient Music, Gabrieli Consort and Players), ce festival fait la part belle à de nouveaux ensembles moins connus (King's Noyse, Opera Restor'd, Weser=Renaissance). Des conférences, des films, des expositions de partitions et d'instruments complètent cette frénésie.
Du 30 août au 8 septembre. Festival de Hollande, musique ancienne, Utrecht, Postbox 734 3500 AS Utrecht, Hollande. Tél. : (19) 31-30-236-22-36.

CINÉ QUI CHANTE
Cette manifestation, sous-titrée *« Les enfants du Paradis chantent à bout de souffle... »*, est conçue et mise en scène par Alain Hocine et bâtie sous forme de comédie musicale. C'est à un voyage dans l'univers du film français chantant des années 30 à nos jours que nous convie le Sentier des Halles. Accompagnés au piano par François Martin, Patricia Grégoire et Alain Hocine chantent Michel Legrand, Agnès Varda, Jacques Demy, Maurice Jaubert, Serge Gainsbourg, Georges Gavarentz, et nous font revivre le cinéma de René Clair, Marcel Carné, Max Ophüls, Jean-Luc Godard, Henri Decoin...
Du 27 août au 28 septembre. Le Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 21 heures, du mardi au samedi. Tél. : 42-36-37-27. 60 F et 80 F.



هكذا من الأصل

LUNDI 26 AOÛT

TF 1

20.50

TERRE INDIGO
Feuilleton [8/8] de Jean Sagols (110 min). 826404
Joseph ne quitte plus le chevet de Constance. Célia s'aperçoit qu'il est toujours amoureux de sa femme et elle décide de quitter l'île.

22.40

SANS AUCUN DOUTE... C'EST L'ÉTÉ
Magazine présenté par Julien Courbet. Invités : Adeline, Jean-Marie Maillard, secrétaire général adjoint du SNES, Odile Naudin, de l'Ecole des parents. Les rapatriements, les changements de vie. Face-à-face : les vacances sont-elles trop longues ? (100 min). 2806171

0.20 F 1 Magazine. Spécial Grand Prix de Belgique.
0.55 Journal, Météo.

1.10 et 3.10, 4.15, 5.10 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.05, 4.40 TF 1 nuit. 2.30 Histoire des inventions. 4.30 Musique.

France 2

20.55

UN COIN DE SOLEIL
Feuilleton [8/12]. Une mère indigne, de Fabrizio Costa, avec Gioele Dix, Lucrezia Lante Della Rovere (100 min). 3854807

22.35

JE M'APPELAIS MARIE-ANTOINETTE
Pièce d'André Castelot et Alain Decaux, mise en scène de Robert Hossein avec Caroline Sihol, Paul Le Person (125 min). 8973046

0.40 Journal, Météo.
0.55 La Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. Ouvriers en difficulté. (45 min). 6090244

1.40 Versant sud de la liberté. [1/2] L'aventure de l'individu. 3.15 Nam Noume l'enfant thaïlandais. 4.10 24 heures d'info. 4.20 Météo.

France 3

20.50

LOUISIANE
Film de Philippe de Broca (1983, 179 min). 81283981
D'après un best-seller de Maurice Denuzière, la guerre de Sécession vue à travers les yeux d'une jolie propriétaire terrienne.

23.55 Journal, Météo.

0.30

UN DON POUR TUER
Téléfilm de Lou Antonio, avec Jason Bateman, Henry Thomas (85 min). 4381805
Deux jeunes diplômés en droit effectuent un stage sur une plate-forme pétrolière au large des côtes mexicaines. Ils y font la connaissance d'un homme qui les prend en charge. L'enthousiasme des premiers moments passé, ils s'aperçoivent que ce dernier n'est autre qu'un dangereux psychopathe.

1.55 Bizarre, bizarre. Série. Le silence du tombeau (30 min).

Arte

20.45

LE VENT DE LA PLAINE ■ ■
Film de John Huston (1959, 116 min). 540862
Une jeune fille recueillie par une famille de fermiers découvre qu'elle est indienne. Un western qui, à travers la vie quotidienne au Texas vers 1880, pose, d'une façon très franche, le problème de l'intolérance, du racisme et de tous les fanatismes. De grands acteurs et une atmosphère parfois fantasmagorique.

22.40

LES MONTS TAEBAEK ■ ■
Film d'Im Kwon-Taek (1994, v. o., 157 min). 49720571
En octobre 1948, guerre entre communistes et forces gouvernementales en Corée. Par le réalisateur de Plus haut, encore plus haut.

1.20 Court-circuit. L'immortalité en prime, court métrage américain de Keith Thompson, avec Malt Servitto (1993, v.o., 9 min). Mauvais Trip, court métrage allemand de Dennis Gansel, avec Peter Bongartz, Reinhold Behling (1995, v.o., 8 min). Joyride, court métrage britannique de Jim Gillespie, avec Christopher Fulford (1995, v.o., 10 min). 5165718

1.30 French and Saunders go to the Movies. Série [1/2] de Bob Spiers, avec Dawn French, Jennifer Saunders (rediff., 30 min). 2.30 L'Homme invisible. Série [12/25]. Pique-nique surprise, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells, avec Tim Turner, Lisa Daniely (rediff., 26 min).

M 6

20.45

LA VIE, L'AMOUR... LES VACHES
Film de Ron Underwood (1990, 120 min). 384084
Trois Américains moyens, déprimés par l'approche de la quarantaine, partent pour des vacances d'aventures.

22.45

UNE INTIME CONVICTION
Téléfilm [1/2] de David Green (89 min). 3422930
Un médecin militaire affirme à la police avoir été victime d'une agression dans laquelle sa femme et ses deux filles ont trouvé la mort.

0.25 et 5.45 Culture pub.
0.55 Jazz 6. Magazine.
Le Phantastic Orchestra Modulaire réunit une douzaine de jazzmen d'avant-garde.

2.00 Best of Stephan Eicher. Musique. 3.30 Fréquenstar. Magazine. 4.25 Turbo. Magazine. 4.50 La Saga de la chanson française. Documentaire. Juliette Gréco (55 min).

Canal +

20.35

LES MISÉRABLES ■
Film de Claude Lelouch (1994, 167 min). 75436367
En 1900, le chauffeur d'un aristocrate est accusé, à tort, du meurtre de son patron et condamné au bagne.

23.20 Flash d'information.

23.25

UN DRÔLE DE PAROISSIEN ■
Film de Jean-Pierre Mocky (1963, N., 80 min). 2010807
Pour ne pas rompre la tradition d'une grande famille, qui est de ne jamais travailler, tous les moyens sont bons. Y compris piller les troncs des églises, et ce, malgré la vigilance maladroite de la police. On ne peut pas résister aux performances de Bourvil et Francis Blanche.

0.55 Tennis. En direct. Première journée de l'US Open Flushing Meadow (363 min).

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. Le Viêt-nam : la douzième lune de l'année du sanglier (1).
21.00 Mémoires du siècle. Richard Lenay, professeur à l'Université de New York.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le stoïcisme à l'ombre d'un portique (1).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (1).

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Marc Petit (A masque découvert). 0.50 Coda. La soirée du commandant (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Brigitte Farge (3) ; 1.31, Agora : Adonis (Singuliers) ; 2.09, Les Clandestins, de Pascal Tédès ; 3.00, Histoires de grèves ouvrières ; 4.33, John Updike (Les Sorcières d'Eastwick) ; 5.02, Panorama de l'histoire africaine (3).

France-Musique

20.00 Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par le Chœur symphonique, le Chœur national et l'Orchestre national de la BBC (Pays de Galles), dir. Richard Hickox : Elias, de Mendelssohn, Bryn Terfel (Elias), Janice Watson, Susan Gritton et Ingrid Attrot, sopranos, Jean Rigby et Pamela Helen Stephen, mezzo-sopranos, Anthony Rolfe-Johnson et Mark Tucker, ténors, Christopher Purves, baryton, Stephen Richardson, basse.
22.30 Concert. Donné le 5 juin, à la Chapelle royale de Versailles, par les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski : Sonate en symphonie op. 3 nº 1 et nº 4, Œuvres de Cassanéa de Mondonville.

0.05 La Rose des vents. Festival d'été de Nantes. Turquie. L'Ensemble Oriental d'Istanbul (musiciens tziganes) (Concert donné le 4 juillet, Cour de la Psalette). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 20 mars à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Pappano, Karita Mattila, soprano. Symphonie nº 22 Le Philosophe, de Haydn ; Œuvres de Strauss : Quatre derniers Lieder ; Ainsi parlait Zarathoustra.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Haendel, Scarlatti, Abel, Haydn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa.
21.00 Le Point médias.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Kimono rouge.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.35 Le Pouvoir des mers. [6/6] A qui sont les océans ?
20.35 Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal.
21.35 Au pays des kangourous. [3/6] La naissance de la brousse.
22.30 François Mitterrand. [5/6] 1984-1988 : paradoxes du pouvoir.
23.25 Mosaafer. Les voyageurs.
23.55 Sports équestres. [3/8] Attelage.
0.50 Lonely Planet. [18/26] La Chine du Sud-Ouest (50 min).

Paris Première

20.00 Paris Première.
21.00 Théâtre : On m'appelle Emilie. Pièce de Maria Pacôme. Mise en scène de Jean-Luc Moreau. Enregistré en 1987. Avec Maria Pacôme, Odette Laure (100 min). 67722510
22.40 Paris déco.
23.05 Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. D'Eric Mulet.
23.55 Paris dernière.

France Supervision

20.30 Top Air Sports.
22.00 Jet Star.
22.50 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [8/10] Avril-mai.
23.55 Cap'tain Café. Invité : Zacchary Richards.
1.35 11ᵉ Marathon des sables (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Allons donc, papa ■ Film de Vincente Minnelli (1951, N., v.o., 85 min) 52065171
21.55 Les Trois Visages d'Eve ■ Film de Nunnally Johnson (1957, N., v.o., 90 min) 1571881
23.25 La Vie en rose ■ ■ Film de Jean Faurez (1947, N., 95 min) 53748978

Ciné Cinémas

20.30 Mort un dimanche de pluie ■ Film de Joël Santoni (1986, 105 min) 5753978
22.15 Le Cygne noir ■ Film de Henry King (1942, v.o., 85 min) 3013423
23.40 Sale rêveur ■ Film de Jean-Marie Périer (1978, 90 min) 5772268
1.10 Le Gang des tractions : L'Homme au chien. Téléfilm de Josée Dayan (85 min) 28112737

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Les rappers.
20.45 et 23.30 Les Anges de la ville. L'amour est aveugle.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat. Les portes s'ouvrent.
23.00 La Famille Addams. Joyeux anniversaire, grand'ma.
0.15 Sweeney. Placer (45 min).

Canal Jimmy

20.25 The Ed Sullivan show.
21.05 Seinfeld. Le portefeuille.
21.30 New York Police Blues. Episode nº 63.
22.15 Chronique de la combine.
22.20 Tante Julia et le scribouillard ■ Film de Jon Amiel (1990, 105 min) 55847628
0.05 Concert : Cat Stevens (35 min). 12818889

Eurosport

20.00 Speedworld.
22.00 Course de camions.
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Bonsoir. Film de Jean-Pierre Mocky (1993, 80 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Hold-up en jupons. Film de James Signorelli (1982, 100 min). Avec Rodney Dangerfield. *Comédie.* 22.10 Les Charlots en délire. Film d'Alain Basnier (1979, 85 min). Avec Les Charlots et Henri Guybet. *Comédie.* 23.35 Télé-achat. 23.50 Nous irons à Monte-Carlo. Film de Jean Boyer (1951, N., 105 min). Avec Philippe Lemaire. *Comédie musicale.*

TMC

22.20 Le Passage. Film de René Manzor (1986, 90 min). Avec Alain Delon. *Fantastique.*

TSR

20.05 La Firme. Film de Sydney Pollack (1993, 165 min). Avec Tom Cruise. *Suspense.*

MARDI 27 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton. Le bruit de l'argent.
15.25 Hôtel. Série. Charades.
16.20 Club Dorothée vacances.
17.15 Des copains en or. Jeu.
17.55 L'Ecole des passions. Série. Un perd et passe.
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série. Loué n'est pas joué.
18.55 Hooker. Série. Une pente dangereuse.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

POURQUOI MAMAN EST DANS MON LIT ?
Film de Patrick Malakian (1994, 93 min). 117718
Le fils unique d'un couple uni vole un blouson. Sa mère se culpabilise, trouve un emploi et gagne plus que son mari. Le couple se désagrège.

22.30

COLUMBO
Série. Adorable mais dangereuse, de Jeannot Szwarc, avec Peter Falk, Martin Sheen (85 min). 5858821
Un chimiste est assassiné après avoir mis au point une crème antirides révolutionnaire. Espionnage ?

23.55 Embarquement porte nº 1. Moscou.
0.25 Journal, Météo.

0.35 Reportages (rediff.). 1.00 et 2.05, 3.10, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 1.10 et 2.15, 4.20, 5.05 Histoires naturelles. 3.20 Histoire des inventions. 5.00 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Un plan diabolique.
14.50 Le Renard. Série. Attentat meurtrier.
15.50 Tiercé. En direct de Deauville.
16.05 et 5.30 La Chance aux chansons. Fin de vacances à Paris.
16.40 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.15 Nos années délire.
17.40 Sauvés par le gong. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 3.00 Studio Gabriel.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LES TONTONS FLINGUEURS
Film français de Georges Lautner (1963, 120 min). 8005388
D'après un roman d'Albert Simonin, la mise au point savoureuse d'une série noire parodique. Version colorisée. A fuir.

23.00

LE VERDICT ■ ■
Film de Sydney Lumet (1982, 128 min). 3513758
Un avocat déchu, à qui l'on confie une affaire apparemment anodine, va tenter de se réhabiliter en trouvant les vrais coupables de ce qui semble avoir été une erreur médicale.

1.05 Journal, Météo.
1.20 La Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. L'armée de libération populaire (50 min). 2083180

2.10 Versant sud de la liberté. [2/2] Le pari de la démocratie. 3.35 L'Oiseau rare. 4.00 24 heures d'info. 4.10 Météo. 4.15 Urti. Dites-le en vidéo. 4.35 Le Siècle des hommes (rediff.).

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Rodez. Avec Tex, Marie Lenoir, Alain Posture.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Stages.
15.30 Matlock. Série. Panier de crabes.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Nice. Avec Philippe Lafontaine, Princess Erika.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu. Les gorges du Verdon (90 min). 335282
Les hélicoptères du jeu vont survoler les sites magnifiques des gorges du Verdon, une des plus belles régions de France.

22.20 Journal, Météo.

22.55

ENQUÊTE POUR UNE VENGEANCE
Téléfilm de Jerry Schatzberg (95 min). 179718
Une remarquable interprétation (Andy Garcia, Ellen Barkin, Morgan Freeman) pour un téléfilm, réalisée par Jerry Schatzberg (L'Epouvantail, palme d'or du Festival de Cannes en 1973), sur un couple d'excentriques qui se trouve mêlé à une affaire de meurtre, sur fond de contrebande d'armes.

0.30 Sidamag (rediff.). 0.45 Bizarre, bizarre. Série. Le grand plongeon (30 mn).

La Cinquième

12.00 Le Monde des animaux. 12.30 Les Grandes Aventures du XXᵉ siècle. Plus légers que l'air : ballons, aéronefs et zeppelins. 13.00 La Vie en plus. Besoins locaux-emplois nouveaux. 13.30 Bali. 14.30 La Musique selon Marsalis. Le style jazz [3/4]. 15.30 Déclics été. Les moissonneurs de la mer : pêcheurs en eaux douces. 15.40 Les Palaces. Grand hôtel des Palmes et Villa Igea à Palerme. 16.30 Alf. 17.00 ▶ Les Chevaux du soleil. [4/12] Feuilleton. 18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [22/25]. L'homme aux pouvoirs, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells (30 min). 1911
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Ames meurtries, des jeunes au service de la Stasi (30 min). 6422
20.00 Chercheurs au pôle Sud. Documentaire. Le mystère de l'algue diatomée (30 min). 7195
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LE BOUILLON D'AWARA
Documentaire (v.o., 60 min). 6836391
La recette du bouillon d'Awara, sorte de pot-au-feu guyanais que les Créoles préparent le lundi de Pâques, est l'occasion pour Cesar Paes de nous faire pénétrer dans l'univers quotidien d'une petite ville de Guyane.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : HISTOIRES DE CAPOTES
L'amour toujours... avec.
21.46 CONDOM Préservatif-story [1/3]. Court métrage allemand de Jacqueline Weiss (1996, v. o., 15 min). 109376973
22.00 Sept chambres à coucher. Documentaire d'Eduard Erne (40 min). 66282
22.40 Le Twist du latex. Préservatif-story [2/3]. Court métrage allemand de Thomas Langhoff (1996, 15 min). 4941553
23.05 ▶ Zero Patience. Film de John Greyson (1993, v. o., 96 min). 5929027 *Comédie musicale gay.*
0.40 Oiseaux de nuit-contes du soir. Préservatif-story [3/3]. Court métrage néerlandais d'Alec Behrens et Marijin Muijser (1996, 15 min). 6500867

1.00 Le Vent de la plaine ■ ■ Film américain de John Huston (1959, v. o., rediff., 116 min). 9282409

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. La petite hors-la-loi.
13.20 Secrets d'alcôve. Téléfilm de Paul Schneider, avec Connie Sellecca (90 min). 6682283
14.55 Drôles de dames. [2/2] Meurtre à Las Vegas.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin Junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 V. L'échange. Série.
19.00 Highlander. Série. Une collection convoitée.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 L'Eté à pleins tubes. Thème : les sexy.

20.45

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES
Série, avec Jerry O'Connell. Un monde très british, de Felix Alcala (50 min). 6588534
Les « sliders » arrivent dans un San Francisco bien différent de celui qu'ils connaissent. Dans cet univers parallèle, les Américains n'ont pas obtenu leur indépendance et la Californie fait partie des Etats Britanniques d'Amérique.
Le monde de l'intellect, de Timothy Bond (50 min). 6540027
Après une nouvelle « glisse », nos voyageurs se retrouvent dans une dimension où les intellectuels jouissent d'une immense popularité...

22.25 Une intime conviction [2/2] Téléfilm de David Greene (84 min). 5150517
23.55 Zone interdite.

2.05 Culture pub. Magazine. 2.35 Best of 100% français. Musique. 3.35 Hot forme. Magazine. 4.00 Broadway Magazine. Documentaire. 4.50 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Les Déesses rouges, femmes de Russie (50 min). 3120404
13.30 Sonatine ■ Film de Takeshi Kitano (1993, 90 min). 991737
15.25 Noir comme le souvenir ■ ■ Film de J.-P. Mocky (1995, 89 min). 6579176
16.50 Tennis. US Open.
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Minus et Cortex.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.

20.00

FOOTBALL
En direct. Match avancé de la 4ᵉ journée de D1 : Auxerre - Marseille ; 20.30, coup d'envoi (150 min). 1787404
Les champions de France reçoivent des Phocéens très motivés par leur retour en première division.

22.30 Flash d'information.

22.35

FUGUEUSES ■
Film de Nadine Trintignant avec Marie Trintignant, Irène Jacob (1995, 95 min). 339008
Dans le train Paris-Lisbonne, une femme, qui a tué son amant par accident, rencontre une jeune fille. L'intrigue, très complexe, demande beaucoup d'attention et la mise en scène multiplie les variations sur l'espace-temps et sur les fantasmes.

0.05 Tennis. En direct. Deuxième journée de l'US Open Flushing Meadow (413 min).

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. Le Viêt-nam : la douzième lune de l'année du sanglier (2).
21.00 Mémoires du siècle. (rediff.) Mahmoud, alias Marcel Regguy, musulman converti au catholicisme.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le Stoïcisme à l'ombre d'un portique (2).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (2).

0.05 Du jour au lendemain. Allen Ginsberg (Cosmopolitan Greetings). 0.50 Coda. La soirée du commandant (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Esseniens ; 2.24, Antonio Tabbucchi (Peireira prétend) ; 3.10, La petite fabrique du bonheur ; 4.00, Pierre Louÿs, un grand poète oublié et méconnu ; 5.01, Panorama de l'histoire africaine (4) ; 5.57 Entretiens : Raymond Queneau (1).

France-Musique

20.00 Eté de Carinthie. Concert donné en direct de la Kongresshaus, à Villach, par le Tchaïkovski State Symphony Orchestra, dir. Vladimir Fedosseiev : Œuvres de Schubert : Symphonie nº 5 ; Wanderer Fantaisie (arrangement pour piano et orchestre de Franz Liszt), Mikhail Arkadiev, piano ; Œuvres de Chostakovitch.
22.30 Festival de la Chaise-Dieu. Concert donné le 23 août, à l'Abbatiale de la Chaise-Dieu, par l'Ensemble William-Byrd, dir. Graham O'Reilly : Motet à quarante parties, de Tallis ; Miserere, d'Allegri ; Pièces de Byrd, Fabri, Schütz, Praetorius.

0.05 Des notes sur la guitare. Œuvres de Britten, Sainz de la Maza, Sojo, Turina, Calleja, Tarrega. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les poètes romantiques. Les Préludes, de Liszt, par le Gewandhaus de Leipzig, dir. Masur ; Valses op. 69 et Nocturne op. 27, de Chopin, Cziffra, piano ; Giselle extraits, d'Adam, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Bonynge ; 2 Chœurs, de Berlioz, par la Chorale de l'Orchestre National de Lyon, Lee, piano ; Pensées des Morts et Funérailles, de Liszt, Richter, piano ; Le Rouet d'Omphale, de Saint-Saëns, par l'Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. Martinon ; Namouna, extraits, de Lalo.

22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Berlioz, Wagner, Liszt, Duparc. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Intervilles. Béziers contre Castres.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Guyane, le rêve de la forêt.
21.25 On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans.
22.20 Le Pouvoir des mers. [6/6] A qui sont les océans ?
23.20 Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Déshabillés fatals.
23.10 Aux arts et caetera.
23.35 Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. D'Eric Mulet.

France Supervision

20.30 La Crime ■ Film de Philippe Labro (1983, 95 min) 11778824
22.05 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 48803176
23.00 Cap'tain Café. Invité : Zacchary Richards.
23.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [7/10] Mars.

Ciné Cinéfil

20.30 Au P'tit Zouave ■ Film de Gilles Grangier (1949, N., 100 min) 5710263
22.10 Ne le criez pas sur les toits. Film de Jacques Daniel-Norman (1943, N., 90 min) 4350350
23.40 El Pequeño Ruisenor ■ Film d'Antonio del Amo (1956, N., v.o., 95 min) 48721485

Ciné Cinémas

20.30 La femme qui pleure ■ ■ Film de Jacques Doillon (1978, 90 min) 1340280
22.00 Les Moissons de la colère ■ Film de Richard Pearce (1984, v.o., 105 min) 5732485
23.45 SFW ■ Film de Jefery Levy (1995, 95 min) 28675485

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Tous les coups sont permis.
20.45 et 23.30 Les Champions. Boîte postale 666.
21.40 et 1.10 Simone Signoret : Madame le juge.
23.00 La Famille Addams.

Canal Jimmy

20.25 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi.
20.55 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel.
21.20 Automobile : Porsche 911.
22.10 Chronique de la route.
22.15 Earth Two. Eve.
23.00 Angela, quinze ans. Un week-end attachant.
23.45 The Muppet Show. Invité : Buddy Rich.

Eurosport

20.00 Body-building.
21.00 Boxe. En direct. Championnat international WBC des poids lourds-légers. Joe Suwangi (Zaï) - Ole Klemetsen (Nor, 120 min). 998843
23.00 et 1.00 Catch.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Krull. Film de Peter Yates (1983, 120 min). Avec Ken Marshall. *Fantastique.* 22.30 Le Maître du monde. Film de William Witney (1961, 95 min). Avec Vincent Price. *Aventures.* 0.20 Putain d'histoire d'amour. Film de Gilles Béhat (1981, 95 min). Avec Richard Berry. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Le Chevalier de Maupin. Film de Mauro Bolognini (1966, 95 min). Avec Catherine Spaak. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 27 AOÛT 1996

Jacques Chirac et Alain Juppé affichent leur entente et leur cohésion

A Brégançon, le président de la République et le premier ministre ont passé un week-end de travail

LA MÊME photographie figure dans tous les quotidiens du lundi 26 août. On y voit le président de la République et son premier ministre, côte à côte, assis dans des fauteuils de jardin installés sur une terrasse. La scène se déroule au fort de Brégançon (Var). Jacques Chirac, la mine sérieuse, fait un geste avec la main gauche comme pour indiquer un chemin à suivre ; Alain Juppé, qui retient un petit sourire, porte, lui, sa main gauche devant sa bouche. L'un est dynamique ; l'autre attentif. La séance de prise de vues terminée, on a cru entendre M. Juppé déclarer, ironiquement, que les photographes allaient être *« reconduits à la frontière avec fermeté et humanité »*. Allusion au dénouement de l'occupation de l'église Saint-Bernard par les sans-papiers, une affaire sur laquelle M. Chirac a affirmé qu'il n'avait *« jamais eu la moindre divergence de vue avec le premier ministre »*.

A la quinzaine de journalistes reçus par les deux hommes, pour un point de presse informel – sans micros ni caméras –, dimanche 25 août, au terme d'un week-end de travail, ils sont apparus décontractés : pantalon de toile vert et chemisette jaune pour M. Chirac, pantalon beige et polo bleu pour M. Juppé. Sur le plan de la communication, le message officiel de Brégançon tient dans cette photo : l'entente et la cohésion sont parfaites au sommet de l'Etat.

Ceux qui croient, espèrent ou pronostiquent un divorce en sont pour leurs frais. *« Alain Juppé et moi travaillons ensemble depuis très longtemps et je suis tout à fait persuadé que nous continuerons ensemble pendant très longtemps »*, a confié le président. MM. Chirac et Juppé ont ajouté, dans leurs propos, la fermeté sur le dossier de l'immigration *(lire page 6)* et la détermination dans le domaine économique. Pas question de modifier le cap !

Alors que nombre de syndicalistes promettent une rentrée mouvementée, l'exécutif veut se montrer serein. *« Je ne sais pas si la rentrée sera chaude ou pas chaude. C'est le problème du gouvernement. Il est de la responsabilité du gouvernement de maîtriser la situation, mais certainement pas de changer d'objectif »*, a martelé M. Chirac, au sujet de la réduction des déficits. *« On a, je crois, passé le plus difficile et maintenant on arrive à des situations moins difficiles à gérer, à condition qu'on poursuive les réformes et les adaptations nécessaires »*, a-t-il ajouté. *« Pourquoi avons-nous plus de chômage que nos voisins ?* s'est demandé le président. *Parce que nous avons mal géré nos affaires. Nous n'avions pas compris qu'il n'y avait pas d'emploi sans croissance et pas de croissance sans des finances publiques saines »*.

« DEUX POINTS FORTS »

Le chef du gouvernement a souligné que les *« deux points forts »* de son action, figurant dans le prochain budget, se rapporteront à la marche vers la monnaie unique européenne et aux allègements fiscaux promis aux contribuables. *« Nous tiendrons nos engagements européens, non pas pour le plaisir mais parce que c'est l'intérêt de la France et des Français »*, a-t-il dit. *« Ensuite, la baisse de l'impôt sur le revenu sera effective dès 1997 et se poursuivra sur cinq ans. Elle concernera plus particulièrement les familles car il est important de leur donner les moyens d'une stabilité accrue »*. A propos des déficits et des critères du traité de Maastricht, M. Chirac a déclaré qu'ils n'étaient *« que des critères de bon sens »*, comme *« des glissières de sécurité sur les routes de montagne »*. M. Juppé a saisi l'occasion pour écarter une accélération du calendrier de la monnaie unique : *« Tenons le calendrier tel qu'il est prévu par le traité »*. Cette accélération a été souhaitée, notamment, par le président de l'UDF, François Léotard.

M. Juppé a indiqué que le projet de loi de finances pour 1997 et celui sur le financement de la Sécurité sociale – *« une première »* – seront rendus publics *« aux alentours du 10 septembre »*. *« Il reste quelques réglages »* à effectuer dans la semaine à venir, a-t-il précisé. Les deux projets de loi doivent être examinés en conseil des ministres, le 18 septembre.

Détaillant l'action du gouvernement depuis mai 1995, M. Chirac a assuré que M. Juppé avait déjà conduit deux phases : une première, *« douloureuse »*, de remise en ordre des finances via une augmentation des impôts, une deuxième étape, de stabilisation des déficits, par une réduction des dépenses. *« Nous entrons dans une troisième phase, marquée par le maintien d'une stricte gestion des dépenses et le début d'une diminution des prélèvements obligatoires »* dès 1997, a affirmé le chef de l'Etat. *« La quatrième phase verra la poursuite de la réduction des prélèvements et du sérieux dans les dépenses »* ainsi que *« l'amélioration des conditions de vie des Français, en commençant par les plus modestes »*. Le président a conclu qu'avec une telle politique, *« on se heurte à tous les conservatismes »*.

Olivier Biffaud

Les Français pessimistes pour la rentrée

La rentrée sera difficile pour le gouvernement. Trois Français sur quatre en sont convaincus, selon les résultats du sondage publié lundi 26 août par le *Parisien* et réalisé par l'institut CSA auprès d'un échantillon, composé selon la méthode des quotas, de 1 005 personnes interrogées les 20 et 21 août. Pour 78 % des sondés, la rentrée sera *« plutôt difficile »* pour le gouvernement. 15 % estiment qu'elle sera *« plutôt facile »*. 54 % des personnes interrogées s'avouent pessimistes, contre 43 % d'optimistes.

Seul point positif pour l'exécutif, dans le baromètre IFOP-*Journal du Dimanche* publié le 25 août, les cotes de popularité du président Jacques Chirac et du premier ministre Alain Juppé gagnent respectivement trois points et un point, entraînées par une remontée des bonnes opinions à droite, sans doute imputable à l'affaire des sans-papiers. 38 % des 936 personnes interrogées jeudi 22 et vendredi 23 août se déclarent satisfaites de M. Chirac (35 % en juillet) et 31 % de M. Juppé (30 % en juillet).

Les céréaliers de la Beauce soutiennent les éleveurs

La marche de protestation se poursuit vers Paris

BONNEVAL ET CHARTRES
de notre envoyée spéciale

Etape par étape, les vaches parties le 11 août de Charroux, dans le sud de la Vienne, approchent de la capitale. Deux semaines après leur départ, elles ont vaillamment fait leur entrée dans les terres céréalières de la Beauce, saluées de part et d'autre de la route nationale 10, par des curieux pleins de sympathie. *« C'est amusant, et puis il faut les soutenir »*, confie un retraité de Bonneval, où la manifestation des éleveurs s'est arrêtée samedi 24 août.

Soutenu par la Confédération paysanne, le Modef et la Coordination rurale de leur département, le petit groupe d'éleveurs de la Vienne a été rejoint en route par des représentants de la Sarthe, des Deux-Sèvres, de Vendée et du Maine-et-Loire.

L'initiative un peu insensée de cette bande de copains de Charroux (*Le Monde* du 15 août), très bien relayée par les journaux des régions traversées, commence à intéresser la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), fortement majoritaire dans le « grenier à blé » de la France.

Officiellement, la manifestation est « sans étiquette syndicale », les éleveurs y tiennent. Sur leur passage cependant, les représentants des différentes organisations professionnelles se surveillent du coin de l'œil et, en coulisse, font valoir leurs différences.

Alex Thibault, un céréalier, porte-parole de la Confédération paysanne d'Eure-et-Loir, insiste sur la différence entre *« l'élevage et la production industrielle de viande »*, différence que la FNSEA ne défend pas assez vigoureusement à ses yeux. *« On veut nous liquider »* affirme Eugène Baratte, président de la Coordination rurale d'Ille-et-Vilaine.

L'abondant pique-nique offert, dans sa ferme de la Jacotterie, par une pittoresque productrice de lait de Bonneval, Suzanne Alauzet, réconcilie tout le monde. Par-dessus tout, il s'agit de montrer qu'éleveurs et céréaliers soutiennent d'une même voix les revendications des producteurs de viande bovine, qui rappellent, sur les panneaux de leurs tracteurs, qu'ils marchent *« pour ne pas crever »*. Ces dernières années, les céréaliers ont mieux profité que les éleveurs des subventions européennes, qui pourraient être redistribuées en faveur des seconds pour les aider à surmonter la crise de la « vache folle ». *« Déshabiller Paul pour habiller Pierre ne résoudra rien. Eleveurs et céréaliers ont les mêmes intérêts »*, affirme M. Thibault.

« DE VRAIS GENS »

A Chartres, dimanche, Ségolène Royal, qui avait rejoint, bâton de noisetier à la main, le convoi conduit ce jour-là par les femmes d'éleveurs, a d'ailleurs été prise à partie par quelques syndicalistes locaux, accusée de *« monter éleveurs et céréaliers les uns contre les autres »*.

Les vachers de Charroux ont moins apprécié leur halte sur le parvis de la cathédrale, investi pour l'occasion par des élus locaux soucieux de leur image, que dans les petits villages.

« On est passé par là parce que la ligne droite jusqu'à Paris traversait Chartres, mais je ne suis pas à l'aise. Dans les petits villages, on a pu discuter avec de vrais gens », explique Pierre Grolleau, marcheur de la première heure, à Georges Lemoine, maire (divers gauche) de Chartres.

Les éleveurs seront à Paris samedi 31 août. *« On va voir Chirac, pas Juppé ni Vasseur »*, précise Philippe Paradot, un des initiateurs de cette marche, misant sur la *« sensibilité personnelle »* du président de la République, réputé *« aimer les vaches »*. Ils ne savent pas encore si le succès d'estime qu'ils ont rencontré en chemin leur vaudra un rendez-vous à l'Elysée. Au-delà d'une aide financière d'urgence, ils réclament surtout que le consommateur puisse distinguer, quand il achète de la viande, les bêtes nourries à l'herbe dans les prairies, de celles « poussées » aux hormones.

Pascale Sauvage

La Bourse de Paris stable

LA BOURSE DE PARIS a entamé la séance du lundi 26 août sur une petite baisse de 0,11 % dans un marché calme. Après s'être repris en cours de matinée, l'indice CAC 40 cédait à nouveau un petit peu de terrain en milieu de journée et perdait 0,04 % à 2 020 07 points. Sur le Matif (le marché à terme des obligations françaises), le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans cédait 0,24 % à 123,28.

La Bourse de Tokyo a fini pour sa part en recul sensible de 1,63 % lundi. L'indice Nikkei a perdu 345,06 points à 20 883,74 points passant sous le seuil des 21 000 points. Les inquiétudes en matière de taux d'intérêt ont une nouvelle fois pesé sur le marché après la hausse du rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans américain à 6,93 % vendredi, son plus haut niveau depuis le 31 juillet.

La Bourse a également souffert de la poursuite de la baisse du dollar face au yen à 107,84 yens lundi contre 108,12 yens vendredi soir à New York. Le billet vert se repliait également face au franc à 5,0504 contre 5,0750 vendredi et face au mark à 1,4777 contre 1,4870 vendredi. Enfin, le deutschemark gagnait quelques fractions face au franc lundi à 3,4178 contre 3,4130 vendredi.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	26/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Roussel Uclaf	38325	44691204
Elf Aquitaine	111125	42645258,50
Carrefour	10464	26947466
L'Oreal	13313	22038847
LVMH Moet Vuitton	16476	18156548
Pathe	12457	17661223
Canal +	14260	17012902
Rhone Poulenc A	126515	16914107,10
Alcatel Alsthom	32705	13176822,40
Total	33949	12744646,10

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/08	% 22/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,3100	+0,17	330	354
Ecu	6,4295	+0,09	—	—
États-Unis (1 usd)	5,0770	+0,27	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	16,5740	+0,19	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	304,4900	+0,28	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3470	– 0,09	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,3400	+0,15	83	93
Irlande (1 iep)	8,1955	+0,17	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8905	+0,13	7,4500	8,3000
Grèce (100 drach.)	2,1385	+0,09	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,8900	+0,12	71	81
Suisse (100 F)	421,5400	+0,05	407	431
Norvège (100 k)	78,9000	+0,19	74	83
Autriche (100 sch)	48,5090	+0,18	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0400	+0,06	3,7300	4,3300
Portugal (100 esc.	3,3300	+0,15	2,9700	3,6700
Canada 1 dollar ca	3,7067	+0,13	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,6802	– 0,18	4,4800	4,8300

PARITÉS DU DOLLAR 26/08

FRANCFORT : USD/DM	1,4781
TOKYO : USD/Yens	108,0500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,45	6,36
Allemagne	3,25	6,27
Grande-Bretagne	5,50	7,78
Italie	8,62	9,53
Japon	0,44	3,11
Etats-Unis	5,06	6,61

MATIF

Echéances 23/08	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	118397	123,98
Dec. 96	4305	122,60
Mars 97	700	122,42
Juin 97	13	—

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 26 août, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21228,80	– 0,63	+5,11
Honk Kong index	11424,60	– 0,47	+14,26

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/08	Var. en % 23/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2020,82	+0,15	+7,95
Londres FT 100	3903,20	+0,31	+5,79
Zurich	—	—	+15,98
Milan MIB 30	—	—	+10,31
Francfort Dax 30	2558,85	+0,06	+13,53
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	– 4,33
Madrid Ibex 35	—	—	+10,75
Amsterdam CBS	—	—	+18,60

Tirage du *Monde* daté dimanche 25-lundi 26 août 1996 : 556 949 exemplaires. 1-

Nouveaux attentats en Corse contre des édifices publics

DEUX ATTENTATS ont été perpétrés lundi 26 août en Haute-Corse, visant, une fois de plus, des édifices publics. La première charge a explosé à 2 h 30 au centre administratif de Saint-Florent, un petit port situé à 22 kilomètres de Bastia, sur la côte ouest de l'île, causant des dégâts matériels moyens. Deux heures plus tard, une seconde charge a soufflé les vitres de la chambre régionale des comptes à Bastia.

Un autre attentat par explosif avait été perpétré, dimanche 25 août au matin, contre la mairie annexe de Prunelli di Fiumorbu (commune de Morta), sur la côte orientale de l'île. Ces trois attentats, non revendiqués, n'ont pas fait de victimes.

Une élection cantonale partielle

CORREZE

Canton de *Saint-Privat* (1er tour).

I., 3 338 ; V., 2 824 ; A., 15,39 % ; E., 2 737.

Jean-Bazile Sallard, c.s., PS, 1 083 (39,57 %) ; Pierre Lassaire, div., 247 (9,02 %) ; François Ducreux, FN, 53 (1,94 %) ; Daniel Bastié, PC, 84 (3,07 %) ; Jean-Pierre Bechter, RPR, 1 270 (46,40 %).

[Jean-Bazile Sallard (PS) avait été élu le 27 mars 1994, devançant de 20 voix le conseiller général sortant Jean-Pierre Bechter (RPR), premier adjoint au maire du XIIe arrondissement de Paris. Au bout de deux ans de procédure, l'annulation de l'élection du socialiste était confirmée le 12 juillet par le Conseil d'Etat. A l'issue de ce premier tour, M. Sallard est en ballottage favorable, Daniel Bastié (PC) et Pierre Lassaire (div.) ayant appelé leurs électeurs à reporter leurs voix, au second tour, sur le conseiller sortant. Il faudra toutefois, dans ce duel serré, tenir compte du nombre important d'abstentions.

20 mars 1994 : I., 3 608 ; V., 2 898 ; A., 19,67 % ; E., 2 754 ; Jean-Pierre Bechter, RPR, 1 290 (46,84 %) ; Jean-Bazile Sallard, PS, 1 199 (43,53 %) ; Daniel Bastié, PC, 212 (7,69 %) ; Claude Deguillaume, FN, 53 (1,92 %).]

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : Bernard Serrou, député RPR de l'Hérault,** apporte, dans une lettre datée du 23 août, son soutien au collectif Grand Mottois anti-FN dans son action de protestation contre l'accueil accordé par le maire de la Grande-Motte, Serge Durand (div. d.), à l'Université d'été du Front national, du 26 au 31 août. Selon M. Serrou, *« le FN, après les villes prises en main aux municipales de juin 1995 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, veut maintenant faire un exemple avec la ville de la Grande-Motte »* et dévoile une volonté de *« conquête politique en Languedoc-Roussillon »*.

■ **DROITS D'AUTEUR : sur Internet, le droit d'auteur doit être respecté** comme ailleurs, a estimé le tribunal de Paris dans l'affaire opposant les éditeurs de Michel Sardou à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (*Le Monde* du 30 juillet) : *« Toute reproduction, par numérisation, d'œuvres musicales protégées par le droit d'auteur et susceptibles d'être mises à disposition de personnes connectées au réseau Internet, doit être expressément autorisée par le titulaire ou le cessionnaire des droits »*, précise l'ordonnance rendue le 14 août.

■ **INDE : le pèlerinage hindou de la grotte d'Amarnath,** dans les montagnes du Cachemire, s'est transformé en tragédie, en raison de chutes de neige et d'intempéries qui ont coûté la vie à au moins 138 personnes. Plus de 80 000 personnes s'étaient rendues sur le site sacré. – *(AFP)*

■ ***TUNISIE* : le Mouvement des démocrates socialistes** (MDS), le principal parti d'opposition légale, a été expulsé des locaux de son siège central à Tunis pour *« non paiement »* de deux ans d'arriérés de loyers, a indiqué, dimanche 25 août, le coordinateur de cette formation. Le jugement qui ordonnait cette expulsion avait été prononcé il y a plus de trois mois par un tribunal de Tunis, et a été exécuté, samedi, par l'huissier chargé de l'affaire. – *(AFP)*

